VENDREDI 14 MARS 2025 - TERRES DE BOURGOGNE - N° 1825
Abonnement annuel : 125 € - le numéro : 2,40 € - ISSN 1969-8232
www.agribourgogne.fr
contact@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne



Vol de matériel : une menace toujours renouvelée



Une vague de vols de matériel a touché cette semaine la Côte-d'Or et quelques départements limitrophes. Le caractère cyclique de ce type de délinquance est malheureusement bien connu mais on s'aperçoit que les matériels dérobés se diversifient : au-delà des GPS, certains voleurs n'hésitent plus à embarquer des faneuses ou des herses ! Les gendarmes sensibilisent à nouveau les exploitants contre cette menace. Ils ont aussi mis un terme à un trafic de produits phytosanitaires dans l'Yonne.

PAGES 3 et 12

Encart : Callisto (sur certains cantons).



PRODUCTIONS *Élevage* P.10

Engraissement // Une aide qui incite à franchir le pas



LM Allard/Terres Inovia

PRODUCTIONS *Cultures* P.12

Implantation du chanvre // Les étapes essentielles pour une culture réussie



Parlement européen

RURALITÉ *Santé* P.28

Accès aux soins en milieu rural // L'état d'urgence est lancé !





// SOMMAIRE

ACTUALITÉ // DÉPARTEMENTS

.04 JEUNES AGRICULTEURS: RÉMY COLLON, LE NOUVEAU VISAGE DU CANTON CHABLISIEN

.05 JUGEMENT DE BÉTAIL DES JA DE CHÂTILLON-EN-BAZOIS: *« SE FAIRE ENTENDRE »*

.06 SERVICE DE REMPLACEMENT: AGENT DE REMPLACEMENT, AURÉLIEN SABANOSSE A TROUVÉ SON ÉQUILIBRE

.07 SANTÉ DES FEMMES: ADOPTER DE BONNES HABITUDES AU QUOTIDIEN

.08 PIQUETS DE CLÔTURE: DANS UNE SEMAINE, COUPEZ VOS ACACIAS

ACTUALITÉ // RÉGION

.09 CONCOURS INTER-RÉGIONS DE BOUCHERIE : UNE BELLE 6e PLACE POUR L'ÉQUIPE RÉGIONALE

PRODUCTIONS // ÉLEVAGE

.10 ENGRAISSEMENT: UNE AIDE QUI INCITE À FRANCHIR LE PAS

.11 ÉLEVAGES ALLAITANTS: QU'ON EST BIEN, EN AUBRAC

PRODUCTIONS // CULTURES

.12 BIEN IMPLANTER LE CHANVRE: LES ÉTAPES ESSENTIELLES POUR UNE CULTURE RÉUSSIE

.13 CULTURES DE PRINTEMPS: UN BEAU TEMPS POUR SEMER

DOSSIER // VIGNE

.14 SALON VINÉQUIP: UNE VITRINE DES PRÉOCCUPATIONS DE L'ÉPOQUE

.16 PULVÉRISATEURS: *«J'AI ACQUIS UNE CELLULE DE PULVÉRISATION ÉQUIPÉE DE LA COUPURE DE RANGS AUTOMATIQUE»*

.18 MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DE PULVÉRISATION: LES NOUVEAUTÉS

.22 ENTRETIEN: QUATRE CURETEUSES À L'ESSAI CONTRE LES MALADIES DU BOIS

.24 ENTRETIEN: LES NOUVEAUTÉS

RURALITÉ // TERRITOIRES // SANTÉ

.26 SÉMINAIRE VÉTÉRINAIRE: UNE NOUVELLE ÉDITION !

.27 COOPÉRATION INTERNATIONALE: NOURRIR LES RÉFLEXIONS

.28 TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES: *« JE NE PEUX PLUS DORMIR SUR MES ÉPAULES »*

SERVICES

.29 TABLEAU DE BORD *(LES FORMATIONS, L'AGENDA PRO'...)*

.30 COURS & MARCHÉS *(COTATIONS BOVINS, OVINS-CAPRINS...)*

.32 PETITES ANNONCES

.34 ANNONCES LÉGALES

MAGAZINE // OXYGÈNE // LOISIRS

.37 COMEDY CLUBS: QUAND LE STAND-UP SÉDUIT LES CAMPAGNES

.38 DANS UN EHPAD: MÉDIATEURS À QUATRE PATTES

.39 MÉDIATION ANIMALE: UN AMOUR IMMORTEL

.40 CINÉMA: A LA (RE-)DÉCOUVERTE D'UNE UTOPIE VITICOLE



// LE DESSIN

// EN BREF

Pesticides Nouvelle prorogation d'un an de la durée de validité des Certiphytos

Dans un décret paru au Journal officiel le 9 mars, le ministère de l'Agriculture a annoncé la prorogation pour un an de la durée de validité du certificat individuel de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto). Le dispositif devait expirer le 2 mai 2025, et est désormais prolongé jusqu'au 1er mai 2026. Il s'agit de la deuxième prolongation consécutive. L'an dernier, les autorités justifiaient cette décision par le fait qu'elles ne voulaient pas engendrer *« des situations de blocage qui empêcheraient les agriculteurs d'acheter et d'utiliser des produits de protection des cultures »*. Depuis 2015, tous les professionnels utilisant des produits phytosanitaires doivent être détenteurs d'un certificat délivré par la Draaf au préalable. Mais un conseil stratégique sur les pesticides (CSP) avait été instauré par la loi Égalim, et rendu obligatoire au 1er janvier 2024, lors du renouvellement du Certiphyto. Face à l'échec du CSP, le Premier ministre d'alors, Gabriel Attal, avait annoncé sa suppression *« dans sa forme actuelle »* en février 2024.

Engrais russes L'AGPB appelle Bruxelles à des mesures pour maintenir la compétitivité

Les producteurs de blé français souhaitent obtenir de Bruxelles des garanties pour les producteurs de grandes cultures à la suite de la publication de sa proposition de sanctions des importations russes (et bélarusses). Dans un communiqué de presse publié le 10 mars, l'AGPB (FNSEA) appelle la Commission européenne à lever les taxes sur les engrais (hors Russie et Belarus), à suspendre les droits antidumping contre Trinidad-et-Tobago et les États-Unis, mais aussi à reporter à juillet 2026 l'application des sanctions à l'encontre des engrais russes. *« Sanctionner la Russie, oui… Mais il est nécessaire d'agir dans le bon ordre : l'Europe doit s'assurer au préalable de notre capacité de production agricole dans des conditions économiquement supportables afin de garantir sa souveraineté alimentaire face aux menaces géopolitiques actuelles »*, indique Éric Thirouin, président de l'AGPB. Une position qui fait écho aux lignes rouges publiées le 27 février par les organisations et coopératives agricoles de l'UE (Copa-Cogeca). La proposition de la Commission européenne doit encore être validée par le Conseil de l'UE (à la majorité qualifiée) et le Parlement européen.

Entreprises de travaux agricoles Forte baisse d'activité en 2024, selon la FNEDT

Lors d'une conférence de presse tenue le 7 mars à Arles, le président de la FNEDT (entreprises de travaux agricoles et forestiers) Philippe Largeau, a déclaré prévoir une baisse moyenne du chiffre d'affaires des entreprises du secteur *« de 20 % en 2024 »*. Le niveau exact n'a pas été communiqué, et sera connu l'an prochain, précise l'organisation. Le dirigeant précise que les situations sont très variables selon les secteurs géographiques et d'activité : *« on constate des reculs allant de 5 % à 80 % »*. L'effritement du chiffre d'affaires s'explique par la météo particulièrement difficile en 2024, réduisant notamment les surfaces de céréales récoltées, et donc les demandes en prestations de récolte. Plus en détail, les entreprises de travaux forestiers auraient été les plus touchées. Néanmoins, celles du secteur agricole ont également souffert. Philippe Largeau rappelle que les exploitations céréalières situées au sud de la Loire ont été singulièrement frappées par la baisse des rendements. Face aux difficultés de la filière, le dirigeant appelle les entreprises *« à rester à l'écoute des agriculteurs en difficulté »*, mais aussi de facturer les prestations de manière à *« sécuriser la pérennité du secteur »*.

// EN IMAGE

Vin Les ventes de crémant ont continué de grimper en 2024, tendance *« favorable »* pour 2025



En hausse depuis près de dix ans, les ventes de crémant ont continué de grimper en volume l'an dernier, et la tendance pour 2025 s'annonce *« favorable »*, a indiqué le 10 mars la FNPEC (producteurs et élaborateurs). Elles atteignent 114,5 millions de bouteilles en 2024 (contre 108,1 millions l'année précédente), selon un communiqué. *« Hors parenthèse du Covid, la croissance des ventes de crémant se montre régulière dans la durée avec une progression de l'ordre de 5 à 7 % par an depuis près de dix ans »*, souligne la fédération. En France comme à l'export, la dynamique est la même, avec un ratio *« relativement stable »* de 60 % et 40 %. Tous les circuits dans l'Hexagone progressent, y compris en grande distribution. À l'export, *« la tendance devrait rester favorable en 2025, avec des opportunités notamment dans l'espace rhénan, au Royaume-Uni ou en Australie »*, selon le communiqué s'appuyant sur un rapport de Business France. Une ombre au tableau est la production de crémant qui a baissé en 2024, à près de 888 000 hl (-15 %). Ce repli apparaît toutefois moins marqué par rapport à celui de l'ensemble de la vendange (-23 %), touchée par de multiples aléas climatiques.

Terres de Bourgogne

1, rue des Coulots
CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne). SARL au capital de 139231 € *(Création 1989, pour une durée de 99 années).* RCS B. 351475504
Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne
Commission paritaire des journaux et publication 0526 T 88045
ISSN : 1969-8232 Dépôt légal : à parution
Tirage moyen par numéro : 6200 ex.
Abonnement annuel : 123 € - **Prix au numéro :** 2,40 €
Imprimeries : Roto Champagne, rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote, 52000 Chaumont.
Origine du papier : France / Belgique
Taux de fibres recyclées : 91 % - **Certification :** PEFC/FSC
« Eutrophisation » (ou impact sur l'eau) : Ptot 0,01 kg/tonne

- **Gérante et directrice de publication :** Mauricette Besançon
Rédaction : redaction@terres-de-bourgogne.net
- **Rédacteur en chef :** Berty Robert b.robert@terres-de-bourgogne.net
- **Secrétaire de rédaction :** Frédéric Duclos fduclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité : pub@terres-de-bourgogne.net
- **Régionale :** Jean-Yves Blondat : 03 80 78 90 35
- **Nationale :** SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 Tél. 01 49 84 03 30

Syndicat national de la PRESSE AGRICOLE et RURALE

LE TRI + FACILE BAC DE TRI

// VOLS DANS LES EXPLOITATIONS

Vigilance dans les fermes

Plusieurs vols ont été commis en Côte-d'Or ces tout derniers jours. La gendarmerie appelle à la plus grande vigilance et procède à de précieux rappels.

S'il fallait donner une couleur à cette alerte, celle-ci serait au moins orange. Des vols ont été commis la semaine dernière sur tout le territoire côte-d'orien. *« Et cela a malheureusement continué ce week-end »*, déplorait lundi le major Frédéric Pozzo di Borgo. Ce référent sûreté au Groupement de gendarmerie départemental insistait sur l'ampleur du phénomène : *« la vague de délinquance actuelle est importante et le monde agricole est particulièrement visé. Les départements à l'est de la Côte-d'Or sont également touchés. Est-ce du jamais vu ? Non, mais le nombre d'infractions invite les agriculteurs à devenir encore plus vigilants »*. Les débuts d'année sont souvent marqués par une hausse des infractions : *« c'est encore le cas cette fois-ci. Le reste du temps, les malfrats agissent de manière cyclique. Cette délinquance est très mobile, il faut le savoir, elle peut agir dans un secteur donné puis vite se retrouver dans un territoire opposé »*.



Les malfrats recherchent prioritairement des GPS, mais pas seulement. Une même exploitation s'est vu dérober une faneuse, une draineuse et une herse…

Tout cacher ou presque

Les GPS sont de très loin les appareils les plus recherchés : *« il faut absolument démonter les antennes et consoles chaque soir »*, insiste le gendarme. Mais les vols ne se résument pas à ces équipements de précision. À titre d'exemple, une exploitation côte-d'orienne a fait l'objet d'un vol très impressionnant durant la semaine écoulée : *« une faneuse, une draineuse et une herse plate ont été dérobées lors de la même visite. Nous avons affaire à des bandes organisées. Il y avait plusieurs individus, bien évidemment, et ils avaient en leur possession le matériel adéquat pour tout transporter »*. Frédéric Pozzo di Borgo invite les exploitants à garer leurs équipements et engins à l'abri des regards indiscrets : *« idéalement, il ne faut pas pouvoir les voir depuis la voie publique. Le matériel peu utilisé, lui, doit être bâché »*. Le gendarme poursuit ses conseils en rappelant l'utilité d'un éclairage à détection, d'une alarme pour prévenir toute intrusion et d'un système de vidéosurveillance pour apporter des éléments en cas de vol : *« limiter les accès à l'exploitation ou du moins, les rendre plus difficiles est tout aussi conseillé. Stationner les véhicules de manière à ce qu'ils soient le moins accessibles peut également porter ses fruits. Avoir des équipements isolés, dans des secteurs inhabités n'est pas la meilleure des choses, c'est certain »*.

Inscrivez-vous !

Frédéric Pozzo di Borgo enchaîne avec le dispositif Alertagri : *« un peu moins de 900 agriculteurs sont aujourd'hui inscrits en Côte-d'Or, nous aimerions en avoir davantage pour diffuser plus largement nos messages de prévention. Ce service est gratuit, les inscriptions se font auprès de la Chambre d'agriculture. Les agriculteurs reçoivent des messages d'alerte et sont prévenus au plus vite de tout acte malveillant »*. Frédéric Pozzo di Borgo termine l'échange en rappelant un numéro, le 17 : *« il ne faut surtout pas hésiter à contacter la gendarmerie dès que vous constatez la moindre anomalie, le moindre comportement suspect »*.

AG

À retrouver dans notre prochain numéro : reportage dans une ferme très équipée en matière de prévention des vols.

Ça peut servir



Les GPS sont très convoités par les voleurs.

Inscrire le nom de son exploitation sur ses GPS peut avoir son utilité. Antoine Carré, agriculteur à Verrey-sous-Salmaise, en sait quelque chose après avoir récupéré l'un de ses appareils grâce à cette technique : *« Le vol date d'il y a quatre ans, à cette même période justement. Une semaine après le cambriolage, j'avais été contacté par la brigade de gendarmerie de Bar-sur-Seine, dans l'Aube, qui venait d'arrêter un camion en direction des pays de l'Est. Ce véhicule était rempli de matériels agricoles de ce type… À la base, j'avais noté le nom de la ferme sur le GPS pour une raison pratique, car nous en échangeons avec plusieurs collègues. Finalement, cela s'est avéré utile pour tout autre chose ! »*. **Antoine Carré conseille logiquement d'en faire autant :** *« cela ne prend pas beaucoup de temps. Un autre point est important : il faut bien conserver le numéro de série du GPS quelque part. La gendarmerie me l'a demandé, une preuve d'achat permet de restituer les biens plus facilement et rapidement. En ce qui me concerne, après cette expérience, je note tout dans mon ordinateur »*. **L'agriculteur démonte et remonte ses consoles** *« presque »* **tout le temps entre chaque intervention dans ses champs :** *« c'est une vielle habitude que j'ai prise. Malheureusement, le jour du cambriolage, je ne l'avais pas fait… Oui, il faut être constamment vigilant. Personnellement, je ne range pas ces équipements dans l'atelier, c'est le pire endroit où laisser des objets de valeur, car les cambrioleurs s'y rendent systématiquement. Pour ma part, les appareils sont placés au bureau, là où il y a du monde et même des chiens »*. **Antoine Carré ajoute un dernier point : le camion arrêté en 2021 ne contenait que du** *« John Deere »* **:** *« à l'inverse, très récemment, un autre camion a été stoppé avec uniquement de la marque New Holland. En fait, ces voleurs ont des bons de commande bien précis à honorer… Il y a quatre ans, les gendarmes nous l'avaient dit : ces malfrats revendent les GPS 500 euros pièce à des commanditaires, qui eux-mêmes les écoulent au prix de 1 000 euros, quand on sait que ces appareils valent généralement entre 15 000 et 20 000 euros ! »*.



// JEUNES AGRICULTEURS

89 Rémy Collon, le nouveau visage du canton chablisien

Le 7 février dernier, le canton de Chablis a accueilli la nouvelle gouvernance des Jeunes agriculteurs, présidée par Rémy Collon, âgé de 19 ans.



Violaine Collon

La nouvelle gouvernance du canton chablisien des JA.

« J'ai eu l'idée de créer ce canton avec un copain, parce que ça n'existait pas dans le Chablisien. On voulait se réunir entre jeunes. Sinon il fallait se réunir à Tonnerre ou à Migennes. C'est ce qui manquait ici, pouvoir se retrouver et se réunir dans la convivialité et pour défendre la cause viticole et agricole », raconte le nouveau président du canton des Jeunes agriculteurs (JA). À la suite du président, Chablis accueille Grégoire Gautherin en tant que président adjoint, Violaine Collon, comme secrétaire, Yoan Roncelin en tant que trésorier ainsi que trois administrateurs, Théo Duret, Jehann Barat et Théo Kyndt.

Défini depuis une longue période comme une zone blanche, le Chablisien est aujourd'hui ouvert à tous les jeunes agriculteurs du canton. *« On accepte tout le monde, il faut qu'on puisse se réunir et faire évoluer les choses »*, se réjouit-il. Depuis sa création, près d'une vingtaine d'agriculteurs ont adhéré au canton. Un chiffre qui ne cesse d'augmenter et qui représente une part importante de ce pour quoi Chablis est reconnu. *« Pour l'instant, au sein de nos adhérents, 90 % sont des viticulteurs. Et deux agriculteurs vont nous rejoindre d'ici peu »*, précise-t-il.

Être jeune et reconnu, c'est la volonté de la nouvelle gouvernance. *« Faire partie d'un canton c'est aussi une manière d'être reconnu, pour montrer que les jeunes agriculteurs sont investis »*. Et pour toucher les jeunes, la nouvelle gouvernance s'y connaît. *« Vu qu'on a fait la page Instagram, on vient souvent nous voir pour adhérer au canton, cette publicité-là marche très bien »*.

Sitôt installé, sitôt investi

À la tête du canton, Rémy Collon a eu l'occasion d'annoncer le programme des prochains mois. *« Le samedi 24 mai, nous organisons l'évènement du Jambon Chablis. On a un rendez-vous fin octobre, avec la fête des vins où on tient la buvette. Et puis on aimerait faire un événement fin octobre ou au mois de novembre, afin d'organiser un repas de fin de vendange »*, annonce le président des JA de Chablis.

Aujourd'hui, pour pouvoir se positionner sur le territoire, le Chablisien souhaite investir. *« On cherche des sponsors, pour avoir un peu d'argent, faire une tombola avec des lots. Ça nous permettra de financer déjà une première fois, puisqu'il faut faire entrer de l'argent avant de pouvoir militer pour la cause agricole »*, affirme-t-il.

Inquiet des actualités politiques, Rémy Collon souhaite militer pour la cause agricole. *« Entre ce qui est en train de se passer avec Trump qui veut augmenter les taxes, je pense que ça va faire mal. S'il le fait, ça va faire très mal. Donc on veut manifester pour se faire entendre, d'abord à Chablis, ensuite à Auxerre, puis à Paris pour voir les principaux intéressés »*, affirme le nouveau président du canton. Cependant, il a conscience que dans certaines situations, cela peut s'améliorer. *« Si le cessez-le-feu se passe, les cours vont baisser, parce que du coup en Ukraine, ils vont pouvoir exporter un peu, ça va bouger dans les prochains jours ou les prochains mois qui arrivent »*, conclut-il.

C.S.

// JEUNES AGRICULTEURS

21 On ne s'ennuiera pas

JA21 organise son assemblée générale vendredi 21 mars à Créancey sous un format inédit et très dynamique.

Vous n'aimez pas les réunions interminables avec de longs discours ? Nous non plus. Vendredi prochain au pôle agricole de Créancey, les Jeunes agriculteurs de Côte-d'Or proposeront une assemblée générale au cours de laquelle il sera impossible de s'ennuyer, comme l'assure Marjolaine Perraudin, animatrice de JA21 : *« Nous allons proposer du speed-dating avec nos partenaires, qui seront au nombre de seize. Des groupes de JA seront constitués pour aller à la rencontre de ces organismes professionnels, avec qui il sera facile d'échanger sur un tas de sujets spécifiques »*. Les seize tables seront occupées par Groupama, Dijon Céréales, Feder, la MSA, la Safer, l'OFB, la Chambre d'agriculture, CER France, le GDS, le Crédit Agricole, mais aussi la gendarmerie, les louvetiers, la Fédération des chasseurs, le CFPPA de Quetigny, la préfecture et la DDT, JA National et BFC. Le président Antoine Duthu lancera l'assemblée sous le coup des 14 heures, cette série de rencontres devrait être enrichissante pour un grand nombre de participants. Un cocktail viendra conclure l'après-midi.

AG



L'affiche de l'AG.

Où vont-il aller ?

Thomas Cotiby (Villy-en-Auxois) : *« Pour ma part, j'irai voir le GDS pour exprimer ma déception dans leur traitement des dossiers. Nous sommes de plus en plus nombreux à ne plus faire la différence entre le GDS et la DDPP, j'ai cette impression d'avoir affaire aux mêmes bureaux… Et dans ce contexte sanitaire national, il est inadmissible et impensable qu'il n'y ait pas de prise en charge des vaccins MHE et FCO8, maladies qui mettent à mal les trésoreries. Dans un second temps, j'irai voir la gendarmerie pour échanger sur sa présence sur notre territoire, pour prévenir les vols dans les exploitations, les incendies criminels et autres problèmes. Une collaboration avec eux est très utile. Et enfin, le meilleur pour la fin, j'irai échanger avec l'OFB, que l'on espère non armé, s'ils veulent entrer dans la salle ».*

Antoine Duthu (Francheville) : *« Pour moi, je n'ai pas de préférences, tous les ateliers seront importants, il faudra parler à tout le monde, ce sera très enrichissant et pédagogique ! Que ce soit vers la coopérative, pour évoquer son partenariat avec les jeunes et sa vision du long terme, vers la MSA, qui nous expliquera ses cotisations, vers la gendarmerie, avec qui nous avons tout intérêt à travailler au mieux, vers les services de l'État, pour comprendre le modèle agricole qu'ils souhaitent à l'avenir, ou bien vers le centre de gestions, qui nous parlera de son accompagnement avec l'agriculture : toutes les discussions seront intéressantes vendredi prochain ! ».*

// JUGEMENT DE BÉTAIL DES JA DE CHÂTILLON-EN-BAZOIS

« Se faire entendre »

Les JA de Châtillon-en-Bazois proposaient un jugement de bétail ovins et bovins dans l'exploitation de Cédric Émile à Fertrève, le 1er mars.

Si le but des jugements de bétail est souvent la convivialité et le rassemblement des générations, celui des JA de Châtillon-en-Bazois, du 1er mars, ne dérogeait pas à la règle. Organisé dans l'exploitation de Cédric Émile à Fertrève, l'événement permit aux plus anciens d'accompagner les plus jeunes pour prodiguer quelques conseils sur la manière d'aiguiser leur *« œil »*.

Pour le président des JA du canton, François Loiseau, cette rencontre est donc une occasion de « transmettre cette passion » mais aussi un moment important durant l'hiver afin *« de permettre aux éleveurs de se retrouver pour partager une journée et une soirée en dehors des fermes ; un bol d'air frais, surtout pendant la période de vêlage »*.



Toutes les générations se sont mélangées pour participer au jugement de bétail des JA de Châtillon-en-Bazois.

Palmarès

Bovins : 1. Van de Casteele Martin-Édouard, 2. ex aequo : Bourgeois Perrine et Bonnet Louis, 4. Émile Timéo, 5. Sansoit Lucas, 6. Boussard Théo, 7. ex aequo : Martin Marie, Maillot Léna, 9. Thoule Royo Louison, 10. Larue Antoine, 11. Bertin Amandine, 12. Bertin Romain, 13. ex aequo : Martin Amaury, Émile Raphaël, Deboux Anthonin.

Ovins : 1. Bourgeois Perrine, 2. ex aequo : Bonnet Louis, Bertin Amandine, 4. Deboux Anthonin, 5. Bertin Romain, 6. Larue Antoine, 7. Émile Timéo, 8. Sansoit Lucas, 9. ex aequo : Maillot Éva, Thoule Royo Louison, Van de Casteele Martin-Edouard, 12. Martin Marie, 13. Maillot Léana, 14. Martin Amaury, 15. Émile Raphaël.

Constater pour agir

Outre ce point, il revient sur un autre pan transpirant des jugements de bétail : *« Comme ils sont ouverts à tous, ils nous permettent de présenter nos exploitations et la façon dont nous pouvons travailler. Cette transparence est nécessaire pour rappeler à tous que l'agriculture française est l'une, voire la seule, agriculture la plus saine du monde. Pour nous, ces jugements de bétail, ou les concours de labour, sont une manière un peu différente de se faire entendre sur nos problématiques du quotidien. Parmi elles, je pense notamment à la prédation, qui est un véritable problème sans solution viable apportée aux éleveurs. Et, je ne saurais le marteler assez fort : les moyens de protection proposés ne sont pas adaptés à nos systèmes de production. Cela engendre d'ailleurs une grande angoisse pour la mise à l'herbe prochaine des animaux (veaux et agneaux), au vu du nombre d'attaques ayant eu lieu en 2024. En parallèle, aujourd'hui, beaucoup d'élevages sont touchés par la FCO, avec une véritable perte sèche de revenus. Là encore, aucune perspective n'est présentée pour combler cela et nous avons malheureusement le sentiment d'être laissés à notre sort… À mon sens, les élus sont les seuls à pouvoir défendre notre survie et nos intérêts auprès des instances décisionnaires, mais faut-il encore qu'ils écoutent le terrain lorsqu'ils se rendent dans nos exploitations et qu'ils agissent en conséquence… Cela est valable pour nos métiers mais également pour la ruralité de manière générale, qui semble pour de nombreux sujets laissée-pour-compte (désert médical, etc.) »*. Malgré un discours teinté d'inquiétude, il explique *: « je ne perds pas l'espoir de voir les choses changer et évoluer pour le mieux pour pérenniser notre profession, car je suis un passionné, comme tous ceux qui ont choisi de se lancer dans cette voie professionnelle »*. Cette passion pour l'agriculture continue donc d'être un moteur pour les JA de Châtillon-en-Bazois. D'ailleurs, ils participeront au comice de leur canton les 9 et 10 août. Ainsi, le 9 août, ils proposeront un concours de labour et le 10, ils défileront avec un char fait maison lors du défilé, alors rendez-vous à Châtillon-en-Bazois durant ces deux jours pour les rencontrer.

Chloé Monget



Les discussions sont allées bon train entre François Loiseau, président des JA de Châtillon-en-Bazois, et Julien Guibert, député de la 2e circonscription de la Nièvre (RN), lors de l'événement.



La concentration était forte pour remporter le premier prix du jugement de bétail.

MÉTHA' SALON

GRDF

LE SALON 100% DÉDIÉ À LA MÉTHANISATION
10H-16H

Dans un même lieu, à une même date, retrouvez **les acteurs clés** pour vous **accompagner d**ans un projet de **méthanisation** ou de **valorisation** de vos **matières :** constructeurs, financeurs, développeurs, organismes d'accompagnements, chambres d'agricultures, acteurs gaziers

25 MARS
Complexe des Arcades – Le Pas Fleury 71700 TOURNUS

26 MARS
Salle des fêtes, rond-point de Maison Dieu 21170 LOSNE

27 MARS
Espace d'animation des Joinchères, Les Joinchères 89290 VENOY

Repartez avec la simulation de votre potentiel !

Pour toute inscription ou via ce QR code:
houda.descamps@grdf.fr
06 07 23 06 32

// SERVICE DE REMPLACEMENT

89 Agent de remplacement, Aurélien Sabanosse a trouvé son équilibre

Agent de remplacement depuis un peu plus de 2 ans, Aurélien Sabanosse intervient dans quatre exploitations poyaudines. Un métier qui lui permet d'être au contact de la nature et des animaux, ce qui lui convient parfaitement.



Aurélien Sabanosse

Aurélien Sabanosse est également pompier volontaire à Lainsecq.

Avec le Service de remplacement, Aurélien Sabanosse a trouvé son équilibre. Il est agent de remplacement depuis novembre 2022. *« Actuellement, j'interviens dans quatre exploitations. Pour l'organisation, les exploitants font un planning à horizon de deux ou trois mois pour programmer les jours où je vais travailler chez eux. Cela dépend des besoins des exploitants, des congés, des formations »*, détaille-t-il.

Auparavant, le jeune homme de 24 ans était salarié agricole sur une exploitation en bovin lait et en polyculture. *« Je voulais découvrir de nouvelles choses, développer de nouvelles compétences, ce que j'ai trouvé au service de remplacement »*, raconte-t-il, heureux d'avoir changé souvent d'environnement.

Au quotidien, être agent de remplacement, c'est devoir s'adapter et venir en aide aux agriculteurs. *« Mes missions au quotidien, c'est assurer le remplacement des agriculteurs, en allant sur leurs exploitations, lorsqu'ils partent en congé ou en formation. Je suis notamment présent sur l'activité d'élevage ou le suivi des champs »*, raconte-t-il, conscient que la nouveauté peut faire peur.

Lui, il a franchi le pas et il incite ceux qui hésitent encore à relever le défi. *« Concernant les personnes qui hésitent encore, je vous encourage à franchir le pas car le métier d'agent de remplacement permet d'acquérir de nouvelles compétences et plus largement de se lancer dans une nouvelle aventure »*, sourit-il, heureux d'enrichir ses compétences agricoles.

D'agent de remplacement à pompier volontaire

Lors de notre rencontre, Aurélien Sabanosse était à Lainsecq, sur l'exploitation d'Aurélien Billebault (la Ferme de Beauvais), une ferme en polyculture - élevage avec des vaches allaitantes (une trentaine de vêlages par an) ainsi que 300 brebis allaitantes (environ 150 agnelages par an).

L'agriculture a toujours été quelque chose qui lui plaisait. *« Je suis dedans depuis que je suis petit. C'était une évidence pour moi de travailler en agriculture. Ce qui me plaît le plus ? C'est de ne jamais faire la même chose d'un jour à l'autre et d'être dehors, au contact des animaux »*, sourit-il.

À côté de son métier, Aurélien Sabanosse est aussi pompier volontaire, à Lainsecq. *« D'ailleurs, on est ici chez le chef de centre »*, rit-il. *« J'ai la chance d'avoir des patrons sympas qui, dès que le téléphone sonne pour une intervention, me laissent partir. Cela va faire 4 ans que je suis pompier. Je perpétue la tradition familiale, mon père était chef de centre à Carisey. Quand je suis arrivé dans le secteur de Lainsecq, les pompiers cherchaient du monde, alors je les ai rejoints. Et le service de remplacement me laisse aller en formation avec les pompiers, ce qui est aussi parfait pour moi »*, conclut-il, le sourire aux lèvres.

C.S.

// CHAMBRE D'AGRICULTURE

21 C'est tout neuf

Baptiste Masson est le nouveau président de la toute nouvelle commission de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, dédiée à la transition climatique et énergétique.

Elle n'existait pas jusqu'à présent. La commission *« Transition climatique et énergétique »* de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or est une nouveauté de la mandature qui vient de débuter. Baptiste Masson en est le responsable, nous avons échangé avec cet agriculteur de 37 ans : *« Tout est à construire dans cette nouvelle commission, y compris son périmètre et son application au sein des services de la Chambre… Une chose est toutefois actée : les sujets y seront variés et traiteront notamment du photovoltaïque, sur bâtiments mais aussi dans les parcelles avec l'agrivoltaïsme. La gestion de la ressource en eau est aussi au programme »*. Baptiste Masson espère que son expérience avec Enedis lui sera utile : *« des discussions vont s'imposer avec ce gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Avant de m'installer en 2018 sur la ferme familiale, je réalisais des montages de projets immobiliers dans une société HLM, et j'étais régulièrement en contact avec Enedis… Rien n'était déjà évident à l'époque ! »*.

Le préfet déterminé

Délégué MSA, membre de l'équipe JA de Montbard/Venarey, Baptiste Masson ajoute une troisième fonction professionnelle à son arc avec la Chambre d'agriculture : *« ce n'était pas forcément prévu à la base mais je me suis laissé tenter ! Les dossiers de cette commission seront passionnants, je n'en doute pas un seul instant. Les choses ne se feront pas sans les agriculteurs ni à côté des agriculteurs, mais pour les agriculteurs. Pour l'agrivoltaïsme, j'ai moi-même été démarché par deux sociétés : depuis, j'étudie ce domaine totalement nouveau et je me renseigne sur la réglementation. Parmi nos premiers travaux, un état des lieux des projets validés en CDPENAF devra être réalisé »*. L'éleveur d'une trentaine de vaches Limousines, qui accueillera la fête départementale 2025 sur l'une de ses parcelles, planchera également sur la constitution des réserves d'eau : *« le préfet était présent à notre session d'installation, il s'est montré déterminé à faire avancer ce type de dossiers. Il ne faudra pas rater le coche, c'est certain, l'agriculture en a tellement besoin, aussi bien les productions animales que végétales »*.



L'exploitant de Hauteroche travaillera sur les dossiers des énergies renouvelables et de la gestion de l'eau.

AG

// DISPARITION

89 Gérard Bourgoin est décédé

Fondateur de l'entreprise Duc et ancien président de l'AJ Auxerre, Gérard Bourgoin est décédé le dimanche 2 mars à l'âge de 82 ans.



Gérard Bourgoin, figure du paysage icaunais s'est éteint en ce début de mois de mars. Connu pour être une personne emblématique de l'AJ Auxerre et le fondateur de Duc, c'est dans le village de Chailley, que tout a commencé pour lui. *« Mes grands-parents habitaient en face de l'usine, donc j'ai vu l'usine se construire. Et j'habite toujours en face. Je vois l'évolution depuis 1966 »*, déclare Philippe Guinet-Baudin, maire de Chailley. Dès l'enfance, le maire de Chailley a connu l'emblématique « Roi du Poulet ». *« Quand j'avais seize ans, j'ai travaillé chez lui pour me faire un peu d'argent, c'est aussi comme ça que je l'ai connu. Il habitait entre Venizy et Chailley. À l'époque, les jeunes pouvaient aller travailler chez lui »*, témoigne-t-il. L'histoire de l'entreprise Duc a débuté sur les terres de ce village icaunais. Une décision importante pour son avenir. *« Il a pris la suite de son père en tant que maire pendant 30 ans. Il a fait énormément pour le village. C'est lui qui a aussi construit l'usine. Grâce à son entreprise, au travail qu'il a fourni, il a pu faire évoluer Chailley »*, témoigne-t-il.

« C'était un fonceur »

Gérard Bourgoin était connu pour être *« un fonceur »*. Un tempérament connu de tous. *« Il ne s'embarrassait pas de l'administration. Si la porte n'était pas ouverte, il passait par la fenêtre »*, se remémore-t-il. Un fonceur respecté pour ses principes. *« Bien qu'on ait été sur des listes différentes, le travail s'est fait en bons termes, dans des bonnes relations. Il était dynamique, il faisait pas mal de choses, il déléguait beaucoup parce qu'il n'était pas souvent là et il nous faisait confiance »*, témoigne le maire de Chailley. Une place de maire qu'il doit à Gérard Bourgoin. *« En 2014, j'étais en retraite et il est venu me chercher pour travailler avec lui. Je me suis retrouvé premier adjoint sans jamais vraiment le vouloir. Et puis six mois plus tard, il a démissionné. C'est donc comme ça que j'ai pris la place de maire »* conclut le maire de Chailley.

C.S.

// SANTÉ DES FEMMES

Adopter de bonnes habitudes au quotidien

Ce lundi 10 mars, Pauline Massé et Emmanuelle Toussin accueillaient sur leurs exploitations des intervenants proposant des solutions pour prévenir les troubles musculosquelettiques.

Quelques jours après la Journées des Droits des Femmes, la Chambre d'agriculture de l'Yonne organisait une journée dédiée aux bonnes pratiques et actions à adopté au quotidien pour préserver la santé des agricultrices. C'est en Puisaye que Pauline Massé accueillait, ce matin-là, Mélanie Varache, élue à la Chambre d'agriculture, ainsi que le Service de Remplacement, la MSA, le GDS, Alysé et les agriculteurs intéressés par l'événement.

Après avoir installé les stands en face des vaches, l'événement a débuté par une séance avec Florian Aimassol, président et fondateur d'Atome QVT, entreprise spécialisée dans la prévention et la santé. *« L'important c'est de donner du sens à la pratique. Il faut se demander pour quelles raisons, je voudrais ajouter cet exercice dans ma routine, donc ça pourrait être pour diminuer la fatigabilité et jouir davantage de ma vie personnelle. Ils sont souvent dans une logique de vie axée sur le métier où le corps est vu comme un outil. Et au bout de quelques années, on se rend compte qu'il y a des troubles musculosquelettiques qui apparaissent, qu'il y a des troubles musculosquelettiques ou des problématiques posturales qui apparaissent »*, confie le spécialiste de Lyon.

Après avoir fait bouger son bassin, et avoir échauffé sa nuque, les résultats sont immédiats. *« Moi je me sens mieux avec tous les exercices. C'est vrai qu'un sportif, avant de faire son sport il va s'échauffer, nous en attendant on fait du sport toute la journée, effectivement il faudrait s'échauffer le matin »*, confie Mélanie Varache. Elle-même a adapté son environnement de travail en mécanisant beaucoup de ses pratiques pour faciliter son quotidien. *« Je veux me préserver maintenant pour pouvoir durer sur le long terme »*, ajoute l'élue de la Chambre d'agriculture.

Pauline Massé, 21 ans et agricultrice depuis près de trois ans ne ressent pour l'instant aucune douleur. *« Pour une personne comme Pauline qui n'a pas de douleur, si elle commence à faire des exercices maintenant, elle réduit le risque d'avoir des soucis de santé. Après elle peut-être fatiguée, et donc avoir mal, si on dort moins de 6 heures, ça peut augmenter jusqu'à 30 % le risque de douleur. Si elle fait attention à ses impressions, la douleur n'est pas une fatalité pour ses activités »*, déclare l'intervenant. Une séance qui n'a pas laissé la jeune agricultrice de marbre. *« Pour un petit compte rendu de la matinée, ça a permis de voir des gestes qu'on pourrait intégrer au quotidien afin de pouvoir se préserver »*, confie Pauline Massé. Ce n'est d'ailleurs pas la seule chose qui l'a interpellé. *« Et puis aussi l'exosquelette, ça m'a permis d'y penser pour plus tard et voir ce que j'en pense, lequel est le plus adapté »*, anticipe-t-elle. Effectivement, la MSA, présente elle aussi, a souhaité prévenir les risques par un équipement adapté, mais aussi un exosquelette. *« De ce que j'ai vu ce matin, mettre l'exosquelette seule je trouve ça un peu compliqué, et puis niveau poids, ça ne m'a pas trop dérangé mais c'est plus au niveau des gestes qu'il faut vraiment s'adapter, c'est un peu encombrant quoi »*, explique-t-elle, contente d'avoir pu le tester une première fois.



Fabien Aimassol au cours de la séance d'échauffement.



Emmanuelle Toussin et Fabien Aimassol au cours de la séance d'après midi.

Prévenir mais surtout réduire les douleurs

Anticiper les douleurs physiques c'est important, mais pour plusieurs d'entre elles, ces signes sont déjà présents et l'ambition est de pouvoir les réduire. Carine et Nicolas sont venus ici aujourd'hui pour pouvoir trouver une solution à un problème survenu quelques années plus tôt. *« Il y a une vache qui la chargée, donc elle a eu des soucis de santé »*, confesse le mari. Arrêtée depuis l'incident, Carine souhaite aujourd'hui reprendre lorsque ses douleurs deviendront moins intenses. *« Je voudrais trouver une solution pour moins avoir mal en fait, et pour que la douleur ne soit pas trop contraignante. Je ressens une douleur en permanence. Aujourd'hui, on regarde les solutions pour pouvoir reprendre le travail aujourd'hui, ce n'est pas simple »*, témoigne l'agricultrice.

Florian Aimassol apporte donc de nouvelles solutions, actives mêmes lorsque les douleurs sont déjà présentes. *« Les bénéfices sont assez rapides pour une personne qui a déjà des douleurs. On va avoir des routines d'exercices qui vont se mettre en place, d'étirement, d'échauffement, d'hydratation… qui vont faire qu'on va beaucoup mieux récupérer la nuit, que ce soit physique ou psychique et donc le lendemain on aura beaucoup moins mal »*, affirme le spécialiste en prévention santé. Une solution complémentaire à celle apportée par la MSA. *« Les agriculteurs sont soumis à bon nombre de risques tout au long de leur vie professionnelle, donc l'idée est vraiment de réduire au maximum ces expositions. La première chose c'est la prévention primaire, la prévention collective et quand il n'est plus possible de faire autrement c'est se protéger individuellement via ces équipements de protection qu'on a montrés ce matin »*, informe Aurélie Bertheau, conseillère en prévention des risques professionnels de la MSA.

Avoir un équipement adapté permet également de se protéger contre certaines maladies. *« Je voulais surtout parler des maladies transmissibles des animaux aux femmes. On est de plus en plus confrontés à une féminisation du métier d'agriculteurs. Dans l'élevage bovin, ovin ou caprin, les animaux peuvent avoir les mêmes maladies que nous »*, informe Eugénie Rondeau représentante de la GDS.

Ce flot d'informations permet à Emmanuelle Toussin, la seconde éleveuse, située à Treigny-Sainte-Colombe, de voir l'avenir plus sereinement. *« On a appris énormément de choses en termes de postures, de pratiques à intégrer dans la journée, comme l'échauffement, l'étirement ou l'hydratation qu'on n'a pas en tête mais qui sont importantes à réaliser. Il faut transformer l'effort en habitude »*, confesse l'éleveuse de chèvres. En fin de journée, elle a déjà des idées pour les semaines à venir. *« On a testé le chargement de camions avec les caisses de fromage, en discutant là, il faut juste que je mette un drap de glisse sur le sol du camion pour que je n'aie plus à porter mes caisses, mais juste que je les glisse, j'ai regardé sur internet, ça coûte 40 euros, ce n'est rien »*, témoigne l'éleveuse de Treigny.

C.S.



Pauline Massé en train d'essayer l'exosquelette.



// PIQUETS DE CLÔTURE

21

Dans une semaine, coupez vos acacias

Une bonne lune arrive très prochainement pour préparer de nouveaux piquets de clôture. Un ancien éleveur bovin et ovin donne rendez-vous le 23 mars.



Jean-Paul Fleury, au lieu-dit la Serrée à Censerey, a toujours « versé » ses acacias en fonction de la lune. Le gain en durabilité est très important.

Travailler en fonction du calendrier lunaire apporte bien des bénéfices. Jean-Paul Fleury, éleveur retraité entre Saulieu et Arnay-le-Duc, a toujours coupé ses acacias durant le dernier quartier de lune montante : *« En février, idéalement, il aurait fallu intervenir entre le 21 et le 24. Pour ce mois de mars, la meilleure période sera entre le dimanche 23 et le mercredi 26 »*. Cette information sera certainement utile pour celles et ceux qui réparent leurs clôtures en vue de la mise à l'herbe. Le jeu en vaut vraiment la chandelle, comme le souligne Jean-Paul Fleury : *« hors accident de parcours, un piquet coupé en bonne lune aura une durée de vie d'environ 30 ans. Pour un autre préparé en dehors de cette période, je ne lui donne pas plus de sept ou huit ans… Oui, la différence est énorme. C'est encore plus flagrant avec des perches de sapin qui, certes, ne sont plus beaucoup utilisées pour les clôtures. Leur longévité peut atteindre 15 ou 20 ans mais si la lune n'est pas favorable, il faudra les changer après seulement trois ou quatre années de services »*.

Fendre quand on veut

Quand il était en activité, Jean-Paul Fleury privilégiait des poteaux d'une vingtaine de centimètres de diamètre, généralement longs de 1,80 m : *« la taille varie en fonction des sols et de la hauteur des haies que l'on ne doit pas dépasser. Ici, sur le granit, 180 cm me convenaient parfaitement. J'ai systématiquement utilisé des acacias car j'en ai toujours eu sur ma propriété, mais il est possible d'opter pour du châtaignier, même si ce bois est beaucoup moins bon »*. Le meilleur des piquets est un *« piquet fendu »* : *« pour la fendaison, pas de panique, cela peut être fait en dehors du respect du calendrier lunaire, cela n'a pas d'incidence sur le produit. Durant les quelques jours de bonne lune, on peut donc s'attarder à verser un maximum d'acacias et ne faire que ça. Entre 150 et 200 piquets à terre : ce sera une très bonne journée ! »*. Jean-Paul Fleury, sensibilisé par son père à l'influence de la lune, reconnaît qu'il devrait raisonner beaucoup plus souvent en fonction de ce paramètre : *« j'ai davantage de temps depuis que je suis en retraite, mais je ne le fais pas autant que je le devrais, sans toute à tort ! Agir en fonction du calendrier lunaire permet, par exemple, d'avoir du bois de chauffage de meilleure qualité, ou encore d'éviter que les salades ne montent de trop… Il y a un tas d'exemples. Les agriculteurs le savent bien et agissent en conséquence, mais cela a toutefois ses limites. On ne peut pas toujours travailler en fonction du calendrier lunaire, car sinon, on ne fait pas grand-chose. Je pense notamment aux semis, pour lesquels il est déjà difficile de trouver une bonne météo ! »*.

AG

// CRÉDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE

58

Nouveaux visages



Ania Slominska

Romuald Rabiet est directeur expertises et services clients du Crédit Agricole Centre Loire et responsable du site de Varennes-Vauzelles.

Romuald Rabiet succède à Christophe Dupont en tant que directeur expertises et services clients de la Caisse régionale du Crédit Agricole Centre Loire et responsable du site de Varennes-Vauzelles. Après avoir commencé sa carrière en 1989 au Crédit Agricole Centre Loire (responsable marché des particuliers, responsable marché de l'agriculture), il évolue dans les Caisses régionales de Champagne Bourgogne (responsable du département pro/agri, responsable de la région commerciale), Alsace Vosges (directeur des marchés spécialisés) et Alpes Provence (directeur commercial et marché agriculture, directeur des engagements). Ainsi, après 8 ans au Crédit Agricole titres (directeur développement) il rejoint à nouveau le Crédit Agricole Centre Loire. Il réagit : *« Très attaché aux valeurs du groupe Crédit Agricole, je rejoins avec beaucoup de plaisir l'équipe Centre Loire. J'adhère totalement au projet de développement ambitieux proposé par la caisse régionale pour son territoire et ses habitants. Pour moi, c'est s'engager pleinement aux côtés des collaborateurs et des administrateurs qui entreprennent chaque jour au service de nos clients et sociétaires du Loiret, du Cher et de la Nièvre »*. Pour rappel, Christophe Dupont est désormais secrétaire général et directeur du développement des transitions au Crédit Agricole du Finistère. Outre l'arrivée de Romuald Rabiet, une autre est à noter pour le Loiret avec la prise de fonction de Bernard-Philippe Hoffmann comme directeur des entreprises, des territoires et des grands investisseurs privés et directeur du site de Saint-Jean-de-Braye.

D'après communiqué

// INAUGURATION

58

Nouveaux équipements du Sieeen



Le 13 février, les nouveaux équipements du service Déchets et économie circulaire du Sieeen (site de Rouy) ont été officiellement inaugurés. Pour rappel, il s'agit d'un crible et d'un procédé de fermentation. Le compost produit par le Sieeen est soumis à analyses – résultats disponibles sur demande – et utilisable en Bio.

Chloé Monget

Renseignements : contact@sieeen.fr ou au 03 86 59 76 90.

// CONCOURS INTER-RÉGIONS DE BOUCHERIE

89 Une belle 6e place pour l'équipe régionale

À l'occasion du Salon de l'Agriculture, trois jeunes icaunais se sont vus décerner la 6e place du concours inter-régions de boucherie.



Lucas, Oscar et Zoé.

Confédération Française de la Boucherie

« *En décembre, la demoiselle qui était prévue pour faire le concours est venue me voir et a retiré sa candidature parce qu'elle partait dans le secteur de la charcuterie et elle allait faire des concours dans ce domaine-là désormais. Et là, je suis tombé de très haut, j'ai perdu trois mois, pour retrouver une fille*», raconte Bruno Jeandot, président des Bouchers de l'Yonne. Un concours exigeant la parité homme femmes au sein des équipes pénalisait donc l'équipe de Bourgogne Franche-Comté. Après cette annonce, l'équipe baisse les bras. «*Oscar était parti en vacances. Pour lui, le concours et le salon étaient de l'histoire ancienne. Mon président national m'a rappelé pour me dire d'insister et de trouver une fille. Mais je ne suis pas magicien*», témoigne-t-il, conscient que l'avenir du concours ne s'est joué qu'à quelques mois.

En persévérant, Bruno Jeandot arrive enfin à trouver la fameuse équipière qui leur permettrait d'accéder au concours. «*On a trouvé Zoé, elle a fait tout ce qu'elle pouvait de son côté, elle a réussi à perfectionner les techniques dont elle avait l'habitude*», déclare le président des Bouchers de l'Yonne. Zoé, cadette du concours, en première année de CAP de boucherie, intègre donc le concours, avec seulement un entraînement pour se préparer. «*C'était un vrai challenge, on n'a pas eu énormément de temps pour se préparer, mais on a quand même pu se rencontrer au Cifa d'Auxerre avec Lucas, et s'entraîner ensemble*», confesse-t-elle.

Oscar, 25 ans, salarié d'une boucherie depuis plus de 2 ans à Brienon-sur- Armençon, aîné de l'équipe, a donc eu le rôle de leader durant le concours. «*Je suis très content de ce qu'on a pu réaliser et je suis fier d'eux, ils sont quand même très jeunes et ils ne se sont pas laissés démonter*», relate le représentant de la catégorie boucher de l'équipe BFC. Lundi 24 février, pendant 4 heures, Zoé, 16 ans, Lucas, 18 ans et Oscar, 25 ans ont ainsi représenté la Bourgogne Franche-Comté. «*On était l'équipe la plus jeune du concours. Oscar a déjà fait plusieurs concours, il était plus à l'aise. Mais pour Zoé et Lucas c'était la première fois*», confie Bruno Jeandot.

Cadette de la compétition, Zoé est une merveilleuse surprise pour l'équipe icaunaise représentant la région. « *Elle a travaillé devant des milliers de personnes, alors qu'il y a encore six à huit mois, elle était au collège* », s'extasie Oscar Bonnet, conscient de la prise de risque. Scrutée pendant plusieurs heures par neuf jurys féminins, Zoé ne s'est pas laissée impressionner. « *Dès que je fais un truc, je suis dans ma bulle. Les jurys viennent nous voir, regarder ce qu'on est en train de réaliser… j'avoue que c'est stressant* ».

Quant à Lucas Baron, apprenti en boucherie de 18 ans à Quarré-les-Tombes, le concours n'est pas source de stress. « *Je n'étais pas forcément stressé, c'était plus un challenge. Toutes les préparations bouchères étaient déjà réfléchies. Faire ce concours, c'est une fierté finalement, pouvoir représenter ma boucherie et montrer que le métier de boucher est un métier propre et rigoureux contrairement à ce que pourraient penser les gens* », manifeste l'apprenti.

« C'était dur mais ils y sont arrivés nos petits jeunes »

Après quelques petites embûches sur son chemins, l'équipe icaunaise se retrouve à la 6e place, une annonce qui semble les ravir. « *Il n'y a pas défaite. Avec si peu d'entraînements, arriver dans les six premiers c'est quand même bien ! »*, témoigne Lucas. Pour Zoé, l'enjeu est différent. « *C'est un challenge pour moi, il faut faire mieux, il faut faire aussi bien que les garçons. Nous les femmes, on peut être égales aux garçons par rapport au métier de bouche. On est plus minutieuses par rapport au ficelage, à la décoration, même au niveau du placement des vitrines* », confie la cadette de l'équipe.

Et pour l'aîné de l'équipe, c'est un plaisir qu'il souhaite laisser à d'autres bouchers icaunais. « *Cela fait déjà deux ans que je participe à ce concours et j'adore, mais je laisse ma place* », confie Oscar.

En ce qui concerne le reste de l'équipe, ils sont déjà prêts à revenir sur le ring. « *L'an prochain, on est motivés avec Zoé pour retourner au Salon de l'agriculture, avec notre professeur du Cifa d'Auxerre* », raconte le compétiteur de 18 ans.

Une équipe pleine d'espoir quand à l'avenir du métier de la boucherie. « *C'est l'avenir, si on ne montre plus notre métier, on n'aura plus de jeunes. J'ai posté plusieurs contenus sur les réseaux sociaux. Le but c'est que l'on se batte pour nos métiers… la charcuterie et la boucherie sont des beaux métiers qu'il faut mettre en avant* », conclut Bruno Jeandot, président des Bouchers de l'Yonne.

C.S.



Concours inter-région de boucherie.

Confédération Française de la Boucherie

// CGA

58 Distinctions pour les produits et vins de la Nièvre

Lors du Salon international de l'agriculture (SIA), se déroulait le concours général agricole avec celui dédié aux produits et aux vins. Dans ces catégories, la Nièvre a remporté quelques distinctions dont voici la liste. Pour le concours des Charcuteries, dans la catégorie Jambon sec supérieur non fumé, le Jambon sec du Morvan 9 mois d'affinage (minimum VPF / 52) de Fernand Dussert (Arleuf) a décroché la médaille d'argent. Pour les vins de Val de Loire et Centre, Pouilly-Fumé AOC 2024 Blanc, l'or revient à Domaine Tinel Blondelet, EARL Jean-Pierre Bailly, SCEA Domaine Les Chantalouettes ; l'argent à SARL Jacques Marchand (Domaine des Mariniers), Domaine Fiegat André et Édmond, SCEA Jeannot Père et Fils, Mauroy Gauliez EARL ; le bronze à SARL Benoît Chauveau. Pour le Pouilly-Fumé AOC 2023 Blanc : or : EARL Jean-Pierre Bailly. Sancerre AOC 2024 Blanc : médaille de bronze : SA Saget La Perrière. Coteau du Giennois AOC 2023 Blanc, médaille d'or : SA Saget La Perrière. Coteau du Giennois AOC 2024 Blanc : argent et bronze : SARL Benoît Chauveau. Muscadet Sèvre et Maine AOC 2023 Blanc : or : SA Saget La Perrière. IGP du Val de Loire 2024 Rouge : or : Saget La Perrière.

Chloé Monget

CGA / SIA

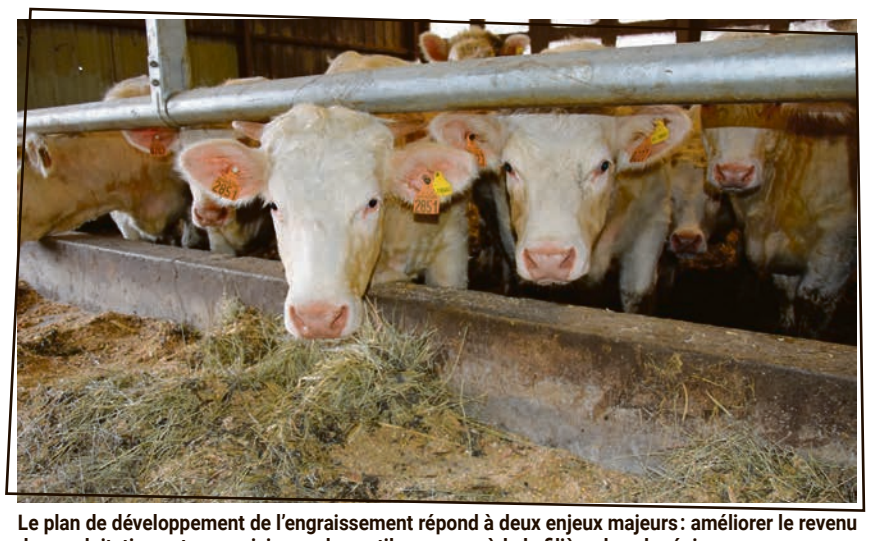
La Nièvre s'est distinguée lors du CGA pour les vins et produits.

ÉLEVAGE

// ENGRAISSEMENT

Une aide qui incite à franchir le pas

Depuis l'automne dernier, une aide au développement de l'engraissement des bovins est proposée par la Région Bourgogne-Franche-Comté. Bâti avec la Chambre régionale d'agriculture et les organisations de producteurs, ce plan offre un précieux coup de pouce à ceux qui souhaitent retrouver de la valeur ajoutée.



Le plan de développement de l'engraissement répond à deux enjeux majeurs : améliorer le revenu des exploitations et approvisionner les outils que possède la filière dans la région.

Depuis le mois de septembre dernier, la Région Bourgogne-Franche-Comté (BFC) propose une aide au développement de l'engraissement des bovins. Ce soutien s'adresse à tous les agriculteurs qui souhaitent développer l'engraissement sur leur exploitation ou créer un atelier. Ce plan en faveur de la finition des animaux est le fruit d'un travail commun de la Chambre régionale d'agriculture et des opérateurs de la filière. De longue date, partageant un même constat avec l'ensemble de la profession, ces derniers réclamaient un accompagnement de la part de la Région. Avec le concours appuyé de la Chambre régionale, leur demande a fini par être entendue et ensemble, ils ont planché pendant deux ans pour aboutir à un plan d'aide qui profite à tous et qui ne soit pas trop contraignant au niveau administratif, se félicitent en chœur les intéressés.

Approvisionner les abattoirs locaux

Ce plan répond à deux problématiques actuelles. La première, c'est la nécessité d'approvisionner les outils que possède la filière dans la région. *« La Saône-et-Loire compte trois abattoirs sur son territoire »*, rappelle Christophe Fouilland de la coopérative Feder *« et d'autres outils importants sont à proximité »*, complète François Chaintron, directeur du développement de la filière bovine chez Sicarev Coop. Des outils locaux qui sont une chance pour la région, mais qui commencent à manquer de matière première du fait de la décapitalisation. *« La région est obligée de s'approvisionner en bêtes finies à l'extérieur alors qu'elle envoie son maigre engraisser ailleurs »*, déplore François Chaintron. Des broutards partent dans l'est, le nord et l'ouest de la France pour revenir en jeunes bovins. Un double flux qui n'est pas vraiment optimal en termes de transport et de bilan carbone…

Plus de revenus pour les exploitations

L'autre enjeu est l'amélioration du revenu des exploitations. Les données économiques démontrent que sur la durée, un naisseur-engraisseur qui maîtrise bien son activité gagne mieux sa vie qu'un naisseur strict. Mais pour atteindre ce résultat, un bon accompagnement technique est nécessaire, affirment en chœur Christophe Fouilland et François Chaintron. Un accompagnement économique aussi, car en lançant l'engraissement, *« on crée des charges… Les premières années sont toujours difficiles en termes de performances et de valorisation. Il faut un accompagnement pour sécuriser la marge et couvrir les charges. »* L'accompagnement au développement ou à la création d'engraissement se présente sous la forme d'une aide annuelle qui peut être renouvelée jusqu'à trois ans maximum avec une dégressivité de – 10 % en année deux et – 20 % en année trois. Pour les naisseurs, cette aide est un forfait de 2 000 € pour 10 à 30 animaux supplémentaires engraissés ; 3 000 € pour plus de 30 animaux supplémentaires engraissés. Le forfait passe à 4 000 € pour un jeune agriculteur. Pour les engraisseurs, une aide de 4 000 € est attribuée pour plus de 50 animaux supplémentaires engraissés. Concrètement, un naisseur qui engraisse dix animaux supplémentaires trois années de suite peut bénéficier de 2 000 € la première année, 1 800 la deuxième et 1 600 la troisième. Cela équivaut à 180 €/animal.

Elvea 71-58 : une aide accessible à tous

L'aide à l'engraissement n'est pas réservée qu'aux adhérents des coopératives. Tous les agriculteurs ont la possibilité d'y accéder, notamment par le biais de l'association des éleveurs commercialisant leurs animaux au privé Elvéa 71-58. Elle s'est rapprochée des Chambres d'agriculture de Saône-et-Loire et de la Nièvre pour la gestion des dossiers. Elvéa 71-58 en assure l'instruction au niveau du terrain. C'est elle qui repère, parmi ses adhérents, les exploitations remplissant les critères. Elle se charge de l'audit initial, est en capacité d'établir le contrat Égalim nécessaire et assure le suivi technique sur la durée. Les Chambres d'agriculture apportent leurs compétences techniques spécifiques : économique, structurel, financier… Cette organisation a été validée par la Région fin novembre et les premiers dossiers ont été déposés fin 2024. *« À Elvéa, 70 % des ventes se font en maigre, mais nous avons des engraisseurs spécialisés et l'engraissement est une opportunité pour nos adhérents »*, confie Jean-Michel Morel, président de Elvéa 71-58. D'ailleurs, *« les commerçants en bestiaux, avec lesquels nous travaillons, nous avaient sensibilisés sur leur besoin de bétail gras »*, poursuit le président. Il estime que *« la finition des femelles est une bonne idée aujourd'hui »*. Techniquement, elle est à la portée d'un éleveur et les données économiques montrent que la finition peut générer de meilleurs résultats économiques. La finition des femelles peut aussi permettre à un jeune de ne pas reprendre tout un cheptel et de ne pas augmenter le nombre de vêlages, complète Jean-Michel Morel.

Contrat Égalim, audit, suivi technique

Plusieurs conditions doivent être respectées pour prétendre à cette aide. Les animaux doivent notamment faire l'objet d'un contrat Égalim. *« Sécuriser le prix de vente est une nécessité quand on se lance »*, font valoir les opérateurs qui ajoutent que le prix du maigre actuel incite à contractualiser aussi. Le cahier des charges impose par ailleurs d'adhérer à une démarche d'accompagnement individuel. Au préalable, un audit technique réalisé par la Chambre d'agriculture départementale ou l'organisation de producteurs permet de vérifier la faisabilité du projet. L'agriculteur doit en outre souscrire à un appui technique auprès de son Organisation de producteurs (OP) ou de tout autre organisme agréé par la Région. Pour les éleveurs non adhérents à une OP, l'audit préalable et l'appui technique peuvent être accomplis par la Chambre d'agriculture du département.

Marc Labille

// SALON DE L'AGRICULTURE

21 Deuxième, la classe !

Libellule de Marcilly, la jument Trait Auxois de Maëlys Diot, a terminé vice-championne du dernier concours général agricole à Paris.

Elles avaient gagné à Semur en septembre et étaient favorites à Paris. Kalia d'Huilly (championne adulte au Spécial, appartenant à Éric Seuve, Gironde) et Libellule de Marcilly (championne jeune, Maëlys Diot, Yonne), ont confirmé leur statut au salon de l'agriculture en terminant respectivement première et deuxième du concours général des Traits Auxois. Notre édition du 28 février avait mis en avant Kalia d'Huilly, la jument lauréate née chez Florian et Léane Bizouard en Côte-d'Or. Ce journal du 14 mars est l'occasion de parler de Libellule de Marcilly, vice-championne à la Porte de Versailles. Sa jeune propriétaire pouvait être fière de sa pouliche : *« Je ne pouvais pas espérer mieux ! Libellule n'a que quatre ans, c'est une super place face à des concurrentes de taille… J'ai été très bien aidée par mes amis et collègues de la race Auxoise qui m'ont soutenue et accompagnée malgré mon jeune âge à moi aussi et forcément, un peu de stress devant cet évènement ! »*. Maëlys Diot participait à son deuxième CGA après celui de 2024, où elle s'était hissée à la cinquième place du concours avec Loganne de Marcilly, la demi-sœur de Libellule. La jeune commerciale en ovins s'est procurée ces deux Traits Auxois dans l'élevage de Frédéric Berrier à Provency (89). L'ancien président de l'UNCTA était lui aussi en lice le 25 février, sa jument Kaline de Marcilly terminant au sixième rang de cette édition.

AG



La jeune éleveuse de Savigny-en-Terre-Plaine (89) et sa jument, lors de la remise des prix le 25 février.



Toute l'équipe du Trait Auxois a encore passé de très bons moments à Paris.

ÉLEVAGE

// ÉLEVAGES ALLAITANTS

21 Qu'on est bien, en Aubrac

Une journée d'informations sur la race Aubrac se déroule le 25 mars à Arconcey, entre Arnay-le-Duc et Pouilly-en-Auxois.

Il ne ferait marche arrière pour rien au monde. Ancien éleveur Charolais, Jérôme Millanvoye compte aujourd'hui 70 vaches de race Aubrac sur son exploitation. L'homme de 52 ans racontera son histoire, son parcours, lors d'une journée organisée mardi 25 mars à partir de 10 heures chez lui à Arconcey, au hameau de Juilly : *« L'Aubrac, il n'y a rien de mieux, selon moi, pour se réconcilier avec le monde de l'élevage. En ce qui me concerne, c'est le jour et la nuit par rapport à autrefois. C'est une autre manière d'élever des animaux »*.



Jérôme Millanvoye accueille cette journée sur sa ferme.

Les portes sont ouvertes

Cette rencontre proposée par l'organisme de sélection Aubrac et la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or est ouverte à tous, avec un déjeuner proposé sur place au prix de 10 euros. *« L'idée est de se retrouver et d'échanger entre éleveurs et peut-être, futurs éleveurs »*, présente Jérôme Millanvoye qui poursuit : *« plusieurs techniciens et utilisateurs plus expérimentés seront présents pour répondre à toutes les questions. Je l'ai remarqué plus d'une fois, les mêmes interrogations reviennent dans les discussions : comment sélectionner les génisses, où acheter des reproducteurs, comment et où vendre les animaux finis ? Cette journée éclaircira tous les esprits, avec une transparence totale sur le mode d'élevage, les techniques, les performances et les prix »*.

Tout en Aubrac depuis deux ans

En Gaec avec sa compagne Anne Grégeois, Jérôme Millanvoye a changé de cap en 2016 : *« je suis passé en bio après une remise en question personnelle et professionnelle. L'objectif était de valoriser un maximum ces nouvelles pratiques et cela passait par de l'engraissement, à l'aide de produits de la ferme. À l'exception de la paille pour la litière, nous étions pleinement autonomes et nous comptions bien le rester. Le Charolais étant une race plus volumineuse et plus longue à engraisser, je me suis intéressé à d'autres bovins comme la Limousine et l'Aubrac, d'autant que j'avais des difficultés sur les vêlages de mes génisses Charolaises… J'ai finalement opté pour la race Aubrac, après plusieurs échanges et conseils d'autres professionnels. J'ai acheté six génisses pleines en 2016 : les premiers résultats ont été très bons, j'ai progressivement monté un nouveau cheptel pour n'avoir plus que des Aubrac depuis deux hivers »*.

Avec Sicarev

L'éleveur engraisse tous ses animaux, vendus par le biais de contrats avec Sicarev. En moyenne, vingt-cinq bœufs de trois ans sortent de chez lui chaque campagne. En 2024, une moyenne de 430 kg de carcasses et des prix à 5,80 euros/kg avaient été enregistrés. Pour l'anecdote, l'éleveur castre ses veaux à l'aide de bandes élastiques : une démonstration pourra être proposée ce 25 mars. Le chef d'exploitation présentera aussi ses divers traitements à base de plantes et ses quelques croisements établis avec du Charolais. *« Si l'on ne devait retenir qu'une seule chose, ce serait vraiment les facilités de l'Aubrac à élever les veaux »*, enchaîne Jérôme Millanvoye, *« les vêlages, qui débutent chez nous en février, ne représentent pas une période stressante. Cette race est très plaisante, c'est un réel plaisir de l'utiliser. C'est d'ailleurs l'une des rares races qui augmentent ses effectifs en France, ce n'est pas un hasard ! J'aime le dire car c'est terriblement vrai : avec le bio j'ai trouvé ma voie, en Aubrac j'ai trouvé mon bonheur ! »*. Plus loin que la thématique de l'Aubrac, ce rendez-vous sera l'occasion de visiter l'ensemble de l'exploitation avec notamment son poulailler, sa ferme équestre et sa centrale solaire.

AG

Vous avez un message

Une invitation a été envoyée à tous les détenteurs d'Aubrac du département, avec un coupon-réponse pour le déjeuner, à retourner directement à la Chambre d'agriculture avant le 17 mars. Le jour J, Alexandra Bailly, technicienne Bovins Croissance 21 sera accompagnée d'un représentant de l'OS Aubrac pour présenter les effectifs, les particularités d'élevage et les services proposés aux éleveurs dans le cadre de leur accompagnement technique. L'après-midi sera consacrée à la visite de l'élevage, à la mise en place d'un tri de génisses ainsi qu'à la présentation technico-économique de l'exploitation.

// FORMATION

58 Le chien, un moyen efficace pour protéger les troupeaux

Le chien de protection est l'un des moyens les plus efficaces pour protéger les troupeaux des prédateurs. La réussite de l'introduction d'un chien dans son troupeau nécessite une attention particulière. Pour y voir plus clair, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation d'une demi-journée le 7 avril.

Le chien de protection est l'un des moyens les plus efficaces pour protéger les troupeaux des grands prédateurs (loup et lynx) et de la présence permanente des petits prédateurs (renards, corbeaux…). Quelle que soit la race parmi celles les plus utilisées en France (Montagne des Pyrénées, Berger des Abruzzes, Berger d'Asie Central, Kangal, Transmontano ou Matin espagnol) le chien doit être sociable. À cette condition, deux autres s'ajouteront pour permettre au chien de protéger un troupeau. La première est le patrimoine génétique, avec une morphologie imposante et une voix puissante, ainsi que des atouts physiques et comportementaux afin de se faire accepter plus facilement des herbivores ou encore avoir un comportement naturel de dissuasion. La seconde condition regroupe les prérogatives environnementales imposées au chien dès sa naissance : socialisation, imprégnation au troupeau, familiarisation à l'humain et à d'autres événements extérieurs et introduction dans son nouveau troupeau. La réussite de l'introduction d'un chien dans son nouveau troupeau nécessite une attention et un investissement quotidien sans faille de la part de l'éleveur. C'est pourquoi la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation d'une demi-journée le 7 avril afin d'avoir des éléments pour décider ou non d'intégrer un chien de protection dans son troupeau. Pour ceux qui franchiront le pas, une formation plus complète de 2 jours les 26 septembre et 16 octobre leur permettra de connaître, comprendre et bien gérer son chien pour qu'il assure pleinement son rôle de protection.

Chambre d'agriculture de la Nièvre

Inscription auprès du Centre de formation : 03 86 93 40 37

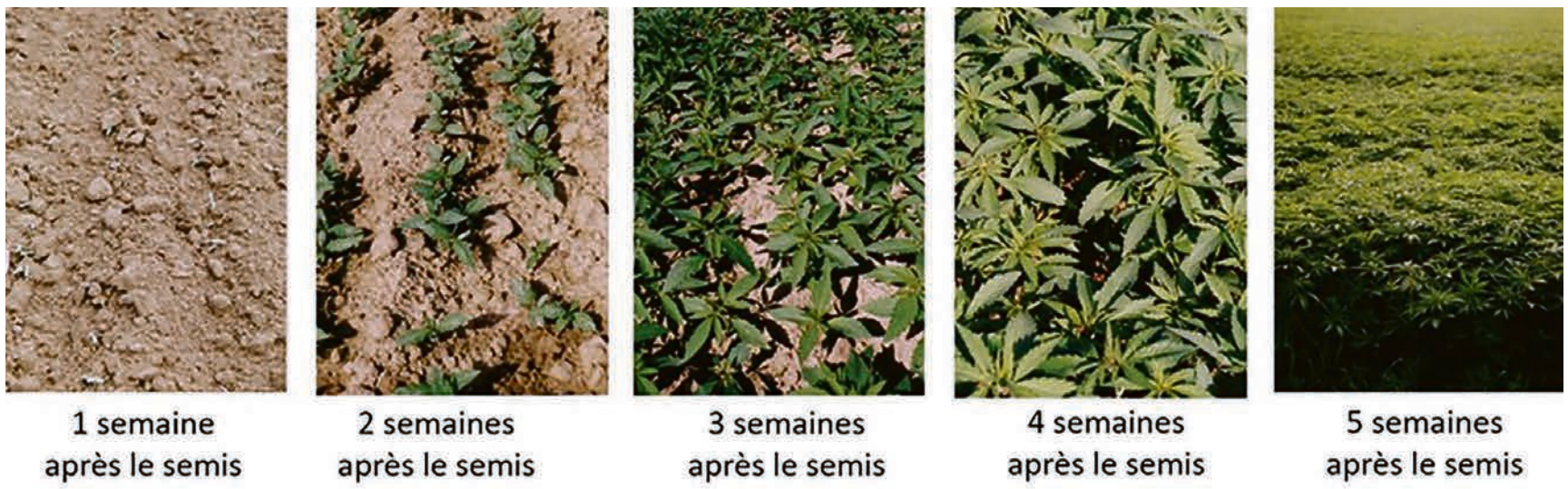


La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose des formations pour intégrer des chiens de troupeau afin de protéger les élevages.

// BIEN IMPLANTER LE CHANVRE

Les étapes essentielles pour une culture réussie

La réussite de la culture de chanvre passe en premier lieu par une bonne implantation. Le point avec Terres Inovia.



Source Terres Inovia

Les photos illustrent la cinétique idéale de croissance pour le chanvre.

L'implantation du chanvre est une étape cruciale qui conditionne environ 70 % de la réussite de la culture. Espèce à cycle court, le chanvre ne tolère aucune rupture de croissance après le semis.

Viser une levée rapide grâce à une bonne structure du sol

Bien que doté d'un système racinaire pivotant et d'une grande capacité d'adaptation, le chanvre reste très sensible aux défauts de structure du sol. Il est donc essentiel que la préparation du sol permette :

- En profondeur : un enracinement de qualité favorisant ainsi l'absorption de l'eau et des nutriments.

- En surface : un lit de semences fin, bien aéré et suffisamment réchauffé pour garantir une levée rapide et homogène.

Pour éviter les tassements du sol nuisibles au système racinaire, il est conseillé de réduire le nombre de passages sur la parcelle grâce à des trains d'outils ou d'utiliser des équipements adaptés, comme des roues jumelées ou des pneus à basse pression.

Si la levée est retardée (au-delà de 15 à 20 jours après le semis) en raison de problèmes de structures ou de conditions défavorables à la croissance, les adventices peuvent rapidement se développer et concurrencer la culture. Par ailleurs, en début de cycle, le chanvre est particulièrement sensible à l'hydromorphie : les semelles de labour ou les zones compactées, entravant l'écoulement de l'eau et provoquant des stagnations, risquent d'asphyxier les racines et de compromettre l'implantation.

Optimiser le lit de semences grâce à un faux semis

Après le labour, qu'il soit hivernal ou printanier, l'utilisation d'un outil à dents permet d'ameublir le sol, de faciliter la pénétration des racines, d'améliorer le réchauffement du lit de semences et de limiter le dessèchement. Cette technique favorise également la germination des adventices, qui pourront être éliminées mécaniquement (technique du faux semis).

Semer dans des conditions optimales

La levée du chanvre, idéalement entre 4 et 10 jours après semis, est une phase critique. Elle nécessite :

- Un semis régulier, à une profondeur de 2 à 3 cm, dans un sol bien structuré, réchauffé (10-12 °C) et parfaitement drainé.
- Un semis en ligne, avec un semoir classique à socs, à un écartement de 9 à 17 cm. Les écartements réduits sont recommandés pour limiter la concurrence entre les plantes sur une même ligne, ce qui réduit le risque de pieds morts en fin de cycle.

Les semis s'effectuent généralement entre fin mars et début mai, selon les régions. En cas de conditions difficiles, il est possible de décaler le semis jusqu'à début juin, mais cela peut entraîner une diminution du rendement en paille.

Assurer une couverture rapide pour limiter les adventices

Lorsque l'implantation du chanvre est réussie, il couvre rapidement le sol et limite la prolifération des adventices. Quatre semaines après semis, les feuilles de chanvre forment un écran qui empêche l'activité photosynthétique des mauvaises herbes, même si celles-ci ont pu germer.

Adapter la densité de semis aux débouchés et aux modes de récolte

Pour une récolte en mode non battu (récolte de la plante entière sans récolte de la graine), la dose de semis sera comprise entre 50 et 55 kg/ha

Pour une récolte en mode battu (récolte de la graine et de la paille), on visera une dose de semis de 45 à 50 kg/ha.

Avec une variété exclusivement destinée à la graine telle que Earlina8 FC, il n'est pas nécessaire de la semer à une densité très élevée. Celle-ci se situera entre 25 et 30 kg/ha.

Pour le débouché textile, on recherche des tiges fines et pas trop hautes. Pour cela la densité de semis sera comprise entre 75 à 85 kg/ha.

Une fois le semis effectué, un roulage peut être nécessaire pour favoriser la germination des graines en permettant la remontée capillaire de l'humidité au sol, limiter la présence de cailloux et niveler le sol et ainsi garantir de bonnes conditions de récolte.

Garantir un bon démarrage de la culture avec une disponibilité en azote

La fertilisation minérale vise à compléter les fournitures d'azote du sol (méthode des bilans). Les besoins totaux s'élèvent à environ 13 à 15 unités par tonne de matière sèche. Il est recommandé de se référer aux valeurs définies dans les Gren et de respecter les doses maximales fixées par les arrêtés de la Directive Nitrates de votre région.



LM Allard/Terres Inovia

Exemple d'une implantation homogène réussie.

Le chanvre connaît une phase de croissance initiale très rapide, durant laquelle il absorbe près de la moitié de ses besoins en azote entre l'émergence et le stade 5-6 paires de feuilles. Durant cette période, un apport suffisant en azote est essentiel pour assurer une couverture rapide du sol et limiter le développement des adventices.

Pour des raisons pratiques, les apports sont généralement réalisés en totalité au moment du semis. Toutefois, un fractionnement reste possible. Dans ce cas, il est recommandé d'apporter au moins deux tiers de la dose d'azote minéral avant le semis ou avant la levée, puis le solde au stade limite passage du tracteur (soit 50 à 60 cm de hauteur). En cours de végétation, l'utilisation de formulations liquides est interdite pour éviter tout risque de brûlure. Un apport excessif à ce stade peut retarder la maturité du chanvre et, en cas de conditions climatiques défavorables, affecter le rendement.

Louis-Marie Allard, Terres Inovia

// JUDICIAIRE

Un trafic et de la contrebande de produits phytosanitaires

Le mercredi 26 février dernier, la brigade de recherche de Sens a mené une opération pour du trafic et de la contrebande de produits phytosanitaires.

Tout commence lorsque des enquêteurs de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) voient des produits phytosanitaires interdits en France sur Internet et décident de solliciter l'appui de la gendarmerie. *« C'était une personne qui avait monté une entreprise d'import / export chez elle, qui achetait des produits, là c'était du matériel qui était illégal, mais il vendait également des lames de rasoir et après il les revendait à des particuliers sur internet »*, affirme la Gendarmerie de Sens. *« C'était une opération conjointe entre l'Office Français pour la Biodiversité, la brigade de recherche de Sens et la communauté de brigade de Pont-sur-Yonne »*, déclare la Gendarmerie de Sens.

Une première pour les enquêteurs

Après 6 mois d'enquête, le mis en cause a donc été interpellé mercredi 26 février matin à son domicile. *« Nous avons saisi chez eux, plus de 140 kg de glyphosate en granulés, 3 bidons de round-up en granulés également, le round-up c'est un nom commercial de désherbants »*, affirme la gendarmerie de Sens.

Cette opération a mené à l'interpellation de deux personnes, le mis en cause a été placé en garde à vue et la personne qui vivait avec lui a été entendue en tant que mise en cause libre. Le tribunal judiciaire de Sens n'a pas encore communiqué sur la date ou le mis en cause sera traduit en justice.

C.S.



GGD89

Opération conjointe entre l'OFB et la brigade de recherche de gendarmerie de Sens et de Pont-sur-Yonne.

CULTURES

// CULTURES DE PRINTEMPS

21

Un beau temps pour semer

Frédéric Bruey, exploitant agricole à Bellenod-sur-Seine, semait il y a quelques jours son orge de printemps, une culture en forte hausse dans son assolement.

Un bien joli soleil pour sortir le semoir : la semaine dernière a été propice pour travailler dans les champs. Parmi les nombreux tracteurs en action dans la région, celui de Frédéric Bruey, en Gaec avec son frère Emmanuel à Bellenod-sur-Seine, entre Saint-Marc et Aignay-le-Duc. Le Côte-d'Orien avait 60 ha d'orge de printemps à semer, une surface revue à la hausse pour deux raisons : *« D'un côté, pour le désherbage, avec l'idée de contrecarrer le vulpin. De l'autre, afin de respecter le cahier des charges de la MAEC zones intermédiaires dans laquelle nous nous sommes engagés l'an passé »*. Cette mesure agro-environnementale et climatique, pour rappel, est l'une des grandes victoires de la profession, cette dernière s'est battue durant de longues années pour l'obtenir.



L'agriculteur évoque notamment la MAEC zones intermédiaires, souscrite l'an passé.

Peu de modifications

« Cette MAEC n'est pas inintéressante financièrement puisque nous touchons 69 euros/ha, avec un plafond de 12 000 euros par exploitation », présente Frédéric Bruey, *« dans nos pratiques, nous n'avons pas eu beaucoup de changements à effectuer. Deux points sont globalement à retenir : nous devons consacrer 1 % de notre surface à des jachères mellifères, nous avons prévu d'implanter un mélange comprenant de la luzerne, du sainfoin, de la facélie, du lotier, du trèfle violet et du trèfle d'Alexandrie. Sur les cinq années de notre engagement, une même parcelle doit obligatoirement recevoir une culture d'hiver, une culture de printemps et une autre à bas niveau d'intrants : c'est la raison pour laquelle nous semons davantage d'orge et aussi un peu plus de tournesol »*.

Ça s'enchaîne

L'agriculteur, rencontré le 6 mars, prévoyait de semer ses lentilles cette semaine si les conditions météo le permettaient. *« Pour ce faire, il nous faut des parcelles où le risque de développement des chardons est minime, car cette mauvaise herbe se plaît énormément dans la lentille… Il y a un an, nous avons tiré une croix dessus tellement le risque était important, nous retentons le coup car cette campagne semble un peu plus propice »*. La lentille, tout comme l'orge de printemps, représente une *« certaine prise de risques »* sur les plateaux du Châtillonnais avec les potentiels coups de sec de mai et juin : *« l'an passé, en orge, c'est plutôt un excès d'eau qui nous a pénalisés, un tas d'aléas peuvent effectivement intervenir… En lentilles, ici, nous faisons généralement entre 0 et 20 q/ha. Oui, c'est très aléatoire ! Les prix sont toutefois motivants. Si ma mémoire est bonne, les cours oscillaient entre 850 et 900 euros la tonne en 2024 »*. Les semis de tournesol prendront le relais début avril, quand les sols seront un peu plus réchauffés. Le maïs, destiné à l'ensilage pour les vaches Brunes et Prim'Holstein de l'exploitation, sera ensuite implanté, vers fin avril ou début mai.

Pour l'instant, ça va

Les cultures en sortie d'hiver sont plutôt correctes, observe Frédéric Bruey : *« il y a eu quelques pépins mais ces derniers ont été réglés ou vont l'être prochainement. À l'automne, il y a eu beaucoup de limaces dans l'orge et le blé, nous avons réussi à les maîtriser, cela faisait très longtemps que nous n'avions pas utilisé le produit contre ces attaques. Et aussi : une partie de l'orge d'hiver a été trop longtemps dans l'eau, nous allons devoir retourner environ trois hectares. Hormis cela, tout va plutôt bien »*. Les internautes qui ont regardé la courte vidéo publiée sur la page Facebook de Terres de Bourgogne l'auront remarqué : un passage de glyphosate s'est préalablement imposé avant de semer. Oui, le Gaec Bruey est passé en semis direct depuis plusieurs années sur une partie de ses terres les plus superficielles : *« cette technique porte ses fruits et nous continuons. Les charges de mécanisation sont en diminution. Pour la parcelle en pente dans laquelle nous sommes aujourd'hui, cela permet de limiter l'érosion et d'éviter de ressortir des cailloux, tout comme le broyeur lié à ces derniers. Les rendements en semis direct ont été, certaines années, au même niveau qu'avec un labour, il peut toutefois y avoir une petite différence, il faut le prendre en compte. Le glyphosate a aussi un coût, comme le produit anti-limaces que nous avons exceptionnellement utilisé »*.

AG

// ENVIRONNEMENT

89

Dans l'Yonne, un projet pour les pollinisateurs

Bourgogne Franche-Comté Agri-environnement est une association créée par les agriculteurs et agricultrices de la région, qui vise à développer des services environnementaux, tout en établissant un lien entre le monde agricole et le monde économique. Elle soutient une action en faveur des pollinisateurs dans l'Yonne.

L'objectif de Bourgogne-Franche-Comté Agri-environnement est de proposer des projets environnementaux aux entreprises souhaitant s'engager en faveur de l'environnement et de répondre à des appels à projets qui visent à atténuer le dérèglement climatique et à maintenir la biodiversité. Ainsi, BFC Agri-environnement a souhaité soutenir le rôle des pollinisateurs qui assurent et favorisent la biodiversité dans le département de l'Yonne. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un projet ambitieux de protection de ces derniers et d'amélioration des pratiques agricoles pour un développement durable. Les pollinisateurs jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes agricoles et naturels. Leur déclin inquiète les acteurs de l'environnement et de l'agriculture. Aussi, plusieurs rencontres et discussions avec le Syndicat des Apiculteurs de l'Yonne ont permis aux élus de la FDSEA 89 de prendre conscience du phénomène de disette des abeilles, après les fleurissements du colza et du tournesol, dans les plaines agricoles. Les études menées utilisent fréquemment les abeilles domestiques comme marqueurs et références, car elles sont plus connues et plus faciles à observer que les autres pollinisateurs. Plus particulièrement dans les zones céréalières, après la moisson, les paysages sont dénudés, et les pollinisateurs, ainsi que la faune sauvage de plaine (oiseaux, mammifères, batraciens…) ont du mal à trouver des milieux répondant à leurs besoins (habitat, alimentation, reproduction).

Deux volets

Les structures paysagères, comme les couverts d'interculture, les haies, les jachères et les bandes fleuries jouent donc un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité, au sein de la mosaïque agricole. Les aménagements mellifères sont particulièrement utilisés pour encourager les abeilles domestiques et les pollinisateurs sauvages (abeilles sauvages, bourdons, syrphes, coléoptères, papillons…) en tant que lieux de refuge, de ressources en nectar et pollen, de nidification, d'hivernage et de migration. Dans ce cadre, BFC-Agri-environnement et la FDSEA 89, ont répondu à un appel à projets, financé par le Conseil régional BFC et le Conseil départemental de l'Yonne. L'objectif est de travailler sur deux volets : les pollinisateurs et les ravageurs.

Sur les pollinisateurs : Il s'agit d'aider les agriculteurs à mettre en place des jachères mellifères et de suivre les populations de pollinisateurs et leur évolution sur ces couverts, afin d'obtenir les grandes tendances des catégories de pollinisateurs présentes. Pour réaliser ces protocoles, le Réseau Biodiversité pour les abeilles (RBA) a été sollicité, car il dispose de toutes les compétences nécessaires pour accompagner ce projet. Le RBA vient en appui des agriculteurs volontaires.

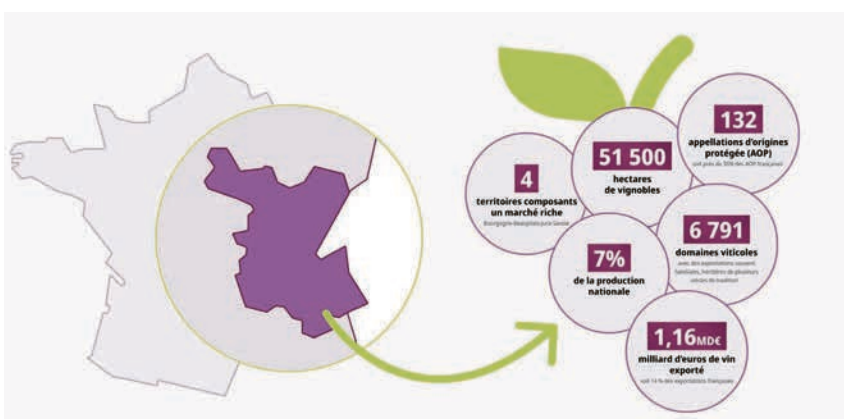
Sur les ravageurs : Le but est de mesurer leur pression et la présence des auxiliaires dans les cultures adjacentes à la jachère mellifère afin d'évaluer l'impact de la jachère sur la régulation des ravageurs par les auxiliaires de culture. Le projet ciblera les catégories problématiques de ravageurs pour chaque culture, comme les pucerons ou les thrips. Les auxiliaires qui les régulent seront également suivis.

Ces suivis permettront d'évaluer l'impact de l'assolement sur la composition des communautés d'auxiliaires présentes autour de la jachère. Ils seront réalisés sur 8 à 10 exploitations, dans le nord du département de l'Yonne. L'animation du projet est assurée par la FDSEA de l'Yonne. Le RBA réalisera, également, une cartographie QGIS des exploitations volontaires pour mettre en évidence les corridors écologiques existants. Grâce à elle, le RBA pourra conseiller les agriculteurs sur la localisation optimale des jachères, afin d'améliorer leur efficacité et de préserver les corridors écologiques à l'échelle du paysage. En termes de résultats, pour la plupart des parcelles, les implantations ont été réussies, avec une rotation des floraisons efficace et un faible salissement. Cependant, certaines parcelles nécessitent d'être ressemées. La zone très végétalisée pourrait adopter un faciès de type prairial en choisissant soigneusement les espèces florales pour obtenir une végétation durable. L'une des parcelles, située dans un environnement humide, présente un intérêt général pour la biodiversité, en favorisant également la présence d'espèces spécifiques à ce milieu (un simple entretien pourrait suffire pour 2025). La majorité des parcelles prospères ont connu un développement remarquable, offrant un couvert efficace en 2024 et qui devrait également l'être en 2025, grâce au bon développement des légumineuses et à l'émergence des premières bisannuelles. En s'appuyant sur les expériences acquises dans l'Yonne, ce projet pourrait servir de modèle pour d'autres territoires de la région. L'objectif final est d'étendre ces pratiques agricoles à grande échelle, contribuant à une agriculture plus durable et respectueuse de l'environnement.

BFC AGRI-ENVIRONNEMENT

// SALON

Vinéquip, vitrine des préoccupations



La quatrième édition du Salon Vinéquip de Mâcon, en Saône-et-Loire, va se tenir du 1er au 3 avril. Consacré aux équipements et services dédiés aux professionnels de la filière vitivinicole, il accueillera 300 exposants. On y abordera les questions énergétiques, les évolutions variétales, la gestion de l'eau, l'intelligence artificielle…

Créé il y a 4 ans à l'issue d'une rencontre avec la Chambre d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté (BFC), du maire de Mâcon et d'une consultation des principaux acteurs de la viti-viniculture, Vinéquip est installé dans une région jusqu'alors sans événement similaire. Ce salon, qui va se tenir du 1er au 3 avril au parc des expositions de Mâcon, a comblé un besoin crucial en offrant un espace dédié à l'innovation et aux échanges. Chaque année, il attire un nombre croissant d'exposants et de visiteurs, renforçant ainsi la notoriété de la région. En 2024, il avait accueilli 3 600 visiteurs.

Échanges vignerons-experts

Pour cette édition 2025, 300 exposants y eprésentent leurs solutions, couvrant les cinq grandes familles de la vigne au chai : le travail de la vigne, le conditionnement et la logistique, la vendange et la vinification, la cave et l'œnologie ou encore les services et formations dédiés. L'évènement se conçoit également comme un lieu d'échanges entre professionnels, dans un contexte différent de celui du quotidien exigeant d'une exploitation. Il a l'avantage de réunir des vignerons et des experts pendant trois jours. Les exposants et partenaires prennent le temps de découvrir les besoins et projets des visiteurs pour leur apporter des solutions concrètes. Vinéquip permet aussi de découvrir les technologies de pointe, adaptées aux défis actuels du secteur. De nombreuses animations sont programmées au cours des trois jours du salon. Un Hackathon



Conférences et ateliers vont jalonner ces trois jours de salon.

Des ateliers sur l'innovation variétale

Plusieurs ateliers seront organisés sur le salon dans ce cadre :
- vous pourrez découvrir l'innovation variétale de manière ludique en participant à un jeu interactif qui vous plongera dans les enjeux de l'hybridation et de la sélection variétale
- vous pourrez affiner votre nez et explorer les arômes des nouvelles variétés résistantes à travers une expérience sensorielle unique
- vous goûterez des vins issus de ces cépages innovants, pensés pour allier résistance et expression aromatique fidèle à l'identité des terroirs
- vous pourrez comprendre comment la recherche permet d'adapter la vigne aux défis du changement climatique et aux maladies, tout en préservant la richesse du patrimoine viticole français

Nous mettons notre expertise ***à votre service.*** *Ainsi que des outils toujours plus performants :* ***équipements, tracteurs enjambeurs, machines à vendanger****, tout pour un maximum de compétitivité.*

VOTRE CONCESSION
Tecnoma
NEW HOLLAND



DES MARQUES DE CONFIANCE
BERTHOUD
CLEMENS
PROVITIS
BOISSELET
INFACO
BERNER
FERRAND
NILFISK
JULIEN
Vit' Europ
IGOL
HERVE mauricio



VITIMAG
MATÉRIEL VITI-VINICOLE
Vous accompagner au quotidien.
ZA Les Lys, 89800 CHABLIS
03 86 42 47 57
www.vitimag.fr NOUVEAU
Vitimag Chablis
REJOIGNEZ-NOUS !



Zone d'Activités
21360 Pont d'Ouche
Tel. 03 80 33 02 61
Mail : ger_fra@orange.fr

CHARPENTES MÉTALLIQUES

SARL F. GERBET

CHARPENTE - COUVERTURE
BARDAGE - SERRURERIE
ISOLATION
Bâtiments agricoles
Bâtiments vini-viticoles - Cuveries

4ÈME ÉDITION
VinEquip
DE LA VIGNE AU CHAI
1 - 2 - 3 AVRIL 2025
PARC DES EXPOSITIONS MÂCON
300 EXPOSANTS
7000 M² D'EXPOSITION
Le rendez-vous de tous les acteurs de la filière vitivinicole
inscrivez-vous sur vinequip.fr
GL events

de l'époque



Vinéquip, c'est le moyen de réfléchir aux évolutions de la viticulture, sous l'angle agronomique mais aussi sous celui des innovations en termes de matériels.

portant sur la thématique de l'intelligence artificielle (IA), a été organisé à l'Esam de Cluny les 11 et 12 mars. Ses résultats seront dévoilés pendant le salon et l'équipe lauréate sera distinguée à cette occasion. Sur le Village Vigne & Climat, Agronov, le pôle d'innovation en agroécologie de BFC, accueillera huit spécialistes. Cet espace s'inscrit dans une démarche collaborative, soutenue par Agronov, qui joue un rôle clé en catalysant des solutions pour une agriculture durable. Le pôle accompagne la recherche et le développement de nouvelles approches, mêlant expertise scientifique, retours terrain et solutions technologiques pour anticiper efficacement les changements climatiques et répondre aux besoins de la viticulture d'aujourd'hui et de demain. À titre d'exemple, dans ce cadre, on pourra découvrir Vineview, entreprise spécialisée dans l'acquisition et le traitement d'images aériennes.

Pour aller plus loin

Mais il y aura aussi les entreprises Greenshield (surveillance agronomique), Agrafes Viti 4.0 (agrafes écoconçues) ou Netafim (irrigation de précision).

Un cycle de conférences sera proposé sur des thématiques aussi variées que « L'adaptation du vignoble bourguignon au changement climatique », « L'eau et la vigne : résistance au stress hydrique et solutions », « Mettez en conformité vos étiquettes avec l'application de la filière viticole française Viniscan », ou encore « L'IA au service de la vitiviniculture ». Cette édition de Vinéquip accueillera aussi une nouvelle animation ludique et gustative sur la création variétale qui devrait surprendre les visiteurs et exposants. On peut aussi citer l'atelier consacré à l'innovation variétale. L'objectif de la sélection variétale est de créer de nouvelles variétés de vigne par hybridation, pour améliorer leur potentiel tout en préservant l'identité des cépages. Cette approche permet de produire des plants plus résistants aux maladies et de répondre aux nouveaux défis *(voir encadré)*.

Berty Robert, avec communiqué

Le salon Vinéquip, c'est au parc des expositions de Mâcon, 7, avenue Bérégovoy. Il est ouvert le mardi 1er avril et le mercredi 2 avril de 9 heures à 18 heures et le jeudi 3 avril de 9 heures à 17 heures
www.vinequip.fr

De nombreuses conférences

Vinéquip, c'est aussi tout un catalogue de conférences proposées aux visiteurs :

- 1er avril de 11 h 30 à 12 h 30 - Espace conférences : L'eau et la vigne : résistance au stress et solutions. Une table ronde animée par Liselore Martin, directrice Agronov, avec Laurent Huet, ingénieur agronome, Netafim - Chloé Cardot, ingénieure R&D, Elicit Plant - Abdel Echairi, responsable BU Sayens et la présence d'un viticulteur pour retour d'expérience.
- 1er avril de 9 h 45 à 10 h 15 – Espace conférences : Variétés d'intérêt à fin d'adaptation (Vifa), Dispositif d'évaluation des innovations (DEI) : Les cahiers des charges AOC s'ouvrent aux expérimentations et à la durabilité des filières viticoles. Christèle Mercier, déléguée territoriale Centre-Est Inao. Depuis 2018, plusieurs directives ont été publiées afin de permettre aux filières viticoles sous AOC d'expérimenter de nouvelles conditions de production (cépages, densité) tout en gardant le bénéfice de l'appellation. Zoom sur ces ouvertures et les procédures à suivre.
- 1er avril de 15 heures à 15 h 30 – Espace conférences : Mettez en conformité vos étiquettes avec Viniscan, l'application collaborative de la filière viticole française. Gilles Gouttenoire, directeur de la Commission commerciale viticole (CCSV) du Beaujolais. Découvrez comment créer en moins de 2 minutes vos QR Codes sur l'application Viniscan, pour mettre en conformité vos étiquettes avec la mention de la liste des ingrédients et de la déclaration nutritionnelle.
- 2 avril de 14 heures à 14 h 45 – Espaces conférences : Contrefaçon : comment s'en protéger ? Florence Chapin, conseil en propriété industrielle, conseil européen en marques, dessins et modèles – Novagraaf France.
- 2 avril de 10 h 30 à 11 h 15 – Espace conférences : Troubles musculosquelettiques liés au travail de la vigne. Avec Benoît Corbin, consultant chef de projet, ergonome européen, Groupe JLO et Julien Bonansea, responsable commercial Hapo. Présentation générale des TMS, les risques liés à l'activité de travail de la vigne, présentation de pistes de solutions de prévention des risques professionnels : solutions techniques / solutions organisationnelles, les aides et accompagnement possibles : diagnostic / financements, démonstration de harnais de posture avec une présentation de Julien Bonansea.
- 2 avril de 11 h 30 à 12 h 30 - Espace conférences : Cap sur l'efficacité énergétique ! Table ronde animée par Liselore Martin. Zoom sur l'efficacité énergétique, avec Enedis et des retours d'expériences d'utilisateurs.



Conférences et ateliers vont jalonner ces trois jours de salon.

vignerons indépendants
Saône-et-Loire
vignerons indépendants
Yonne

Venez rencontrer et échanger avec des représentants de vos fédérations de Bourgogne et du Jura.

Hall A - Stand HA-D29

" Un vin authentique, reflet d'un savoir-faire unique. "

Les Vignerons Indépendants sont des artisans passionnés, maîtres de chaque étape, de la culture de la vigne à la commercialisation. Ils signent leurs vins, alliant tradition et modernité, et garantissent leur engagement à travers la charte des Vignerons Indépendants. Symbole de cette exigence, leur logo, visible sur les bouteilles, est un repère de personnalité et d'authenticité pour les consommateurs.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Photovoltaïques - Artisanales
Agricoles - Viticoles
WALTEFAUGLE
Depuis 1856, la construction métallique est notre métier
Votre contact local
THIERRY RIBEYROLLES
06 74 68 46 38
70180 DAMPIERRE-SUR-SALON - societe@waltefaugle.com - www.waltefaugle.com

YANMAR
CULTIVEZ L'AVENIR
AVEC NOS SOLUTIONS
VITICOLES INNOVANTES.
LA **TECHNOLOGIE**,
VOTRE **ALLIÉE**
DANS LES **VIGNOBLES**.
yanmar.com/fr/viticulture
Yanmar Vineyard Solutions S.A.S
25 Avenue de New York
51530 Pierry-France
03 26 54 02 57
vineyard_solutions@yanmar.com

// PULVÉRISATEURS

«J'ai acquis une cellule de pulvérisation de la coupure de rangs automatique»

En Saône-et-Loire, Vincent Michel a investi dans la coupure de rangs par GPS.

« *Cela fait très longtemps que je songe au GPS RTK et à la coupure de tronçons* », annonce Vincent Michel, qui codirige le domaine Michel, à Clessé, en Saône-et-Loire, avec son père Denis et son oncle Franck. L'exploitation viticole de 21,5 hectares de chardonnay en appellations viré-clessé et mâcon villages détient également un atelier d'engraissement de bovins en races charolaises et aubrac, qui pourvoit notamment à la fumure organique de la vigne.

« *Dans le monde de la grande culture, le guidage par RTK et la coupure de tronçons sont devenus monnaie courante*, explique le vigneron. *Ils ont pour but d'optimiser les passages, de gagner du temps et de limiter les recoupements*. » Dans le cadre de la viticulture, les passages sont contraints par la position pérenne des rangs de vigne. Mais la connaissance fine de leur position peut être utile sur de nombreux aspects.



La gestion automatique de la pulvérisation et le séquençage de bout de rang facilitent grandement la conduite lors des demi-tours. Berthoud

Un porteur multifonction dédié à la pulvérisation

« *J'ai des vignes dont les écartements sont sensiblement autour de 1,40 m en bas de la parcelle. Mais à l'autre extrémité, les interrangs peuvent varier de 1,35 à 1,70 m d'un rang à l'autre* », contextualise le vigneron. Sur plus de 100 parcelles que compte le domaine viticole, les parcelles de 3, 4 ou 5 rangs ne sont pas rares et celles finissant en pointe sont légion. « *Dans ces conditions, on abandonne rapidement l'idée de piloter manuellement et rang par rang l'ouverture et la fermeture de chaque descente du pulvérisateur* », observe Vincent Michel.

Il y a trois ans, l'exploitation a investi dans un porteur multifonction New Holland 9080 N sur lequel a été installée une cellule Berthoud Cruisair. « *Le porteur ne sert qu'à la pulvérisation (pour la moitié du vignoble)*, poursuit Vincent Michel. *Je voulais des descentes face par face, afin d'améliorer la qualité de pulvérisation. Ce mode d'application est aussi mieux perçu par le voisinage que le canon oscillant qui émet une grosse brume beaucoup plus visible et moins efficace.* » Le vigneron a été contraint de démonter deux des sept descentes du pulvérisateur, afin d'avoir la latitude suffisante pour répondre aux fortes variations intraparcellaires des interrangs. Un autre choix aurait été de replanter progressivement les vignes, afin d'avoir un interrang constant, mais cela signifiait renoncer aux qualités organoleptiques des productions des vieilles vignes.

Des avantages à la solution montée d'usine

Vincent Michel a porté son choix sur cette combinaison New Holland-Berthoud pour de multiples raisons. D'une part, le montage d'usine permet un pilotage du pulvérisateur depuis les commandes et le terminal Intelliview du porteur. D'autre part, l'ensemble était prédisposé à la coupure de rangs et à la modulation de dose. Le vigneron a fait le choix également de la solution de coupure de rangs et de modulation de dose Isotronic.

La mise en route de l'ensemble et de ses différentes fonctionnalités a été progressive. La première année, Vincent Michel, jusque-là plus habitué au canon oscillant, a dû se familiariser avec le pilotage des descentes dans le rang, qui n'est pas simple dans ses vignes très





équipée

irrégulières. Pour les bouts de rang, le séquençage des fonctions de bout de parcelle facilite le pilotage de la cellule et de la rampe. Un seul bouton permet de gérer la position latérale et verticale des descentes, ainsi que la pulvérisation. Le vigneron a aussi pu apprécier le coloriage en vert sur le terminal des différents rangs traités, ce qui évite d'en oublier.

Un équipement fantastique

L'étape capitale à l'exploitation complète de la coupure de tronçons a été l'arpentage qui a été réalisé au cours de la seconde saison par la start-up lyonnaise Exo-Expert, à l'aide d'un drone. Au final, la coupure de tronçons n'est pleinement opérationnelle que depuis une saison. « *Mais c'est fantastique*, apprécie Vincent Michel. *Je ne reviendrais pas en arrière*. »

Désormais, le système gère de manière indépendante la séquence de bout de rangs et l'activation de la pulvérisation. « *Avant, quand on baissait la rampe à trois mètres des bouts de rang, on pulvérisait ces trois mètres*, constate le vigneron. *Désormais on fait des économies de produits. Je ne m'occupe plus de rien. Les bouts de parcelle, les pointes, les rangs déjà traités… Le système actionne la pulvérisation là où elle doit l'être et la coupe là où elle doit être coupée*. »

Du temps gagné lors des traitements

À la clé, des économies de produits loin d'être négligeables. Avec une saison d'expérience, Vincent Michel estime que la coupure de tronçons permet l'économie de 10 % de produit en bout de rang et 5 % dans les pointes et les largeurs incomplètes, soit 15 % au total. « *Avant, on chargeait 11,5 hectares pour ne traiter que 10 hectares de vigne*, relate-t-il. *Aujourd'hui, on embarque et on traite la surface réellement plantée. Le résultat est sans appel. Malgré une année humide, il n'y a pas plus de maladie en extrémité de rang qu'en milieu de rang, même dans les pentes*. »



L. Vimond

Entre les bouts de rangs, les pointes et les largeurs incomplètes, l'économie de produit phytosanitaires est de 15 %.

Par la même occasion, le vigneron exploite mieux la capacité de la cuve du pulvérisateur, en réalisant plus de surface pour le même volume de bouillie. « *Au lieu de 6 heures pour traiter la moitié de la surface de l'exploitation, on n'en fait plus que 5*, estime-t-il. *On termine plus tôt le matin, aux heures où la pulvérisation est la plus efficace, où l'hygrométrie est optimale*. »

1 000 euros économisés par an

Cela signifie également moins de fatigue. « *Je fais moins d'heures de pulvérisation et une partie de la conduite est désormais automatisée* », se réjouit Vincent Michel.

Le porteur New Holland est déjà équipé en standard d'une petite antenne GPS, remplacée par une antenne GPS RTK et complétée d'un logiciel dans le terminal pour avoir la fonctionnalité Isotronic. Cette dernière représente un surcoût de 10 000 euros, que Vincent Michel entend rentabiliser à long terme. « *Quand on fait les comptes, si l'on considère 8 traitements sur la moitié des 21,5 hectares – l'autre est traitée avec un deuxième enjambeur au canon – on fait l'économie de 1 000 euros sur l'année*, calcule Vincent Michel. *Quand on considère le coût de l'automoteur et de la cellule (300 000 à 350 000 euros), que représentent en proportion 10 000 euros ? Rien que pour l'économie de phytos, le retour sur investissement est réalisé sur dix ans. Mais il faut ajouter les économies de main-d'œuvre, de GNR (150 euros par an), d'usure du matériel…* » Outre les équipements sur le pulvérisateur, il a fallu également investir dans l'arpentage des vignes (1 000 à 1 500 euros par hectare). Un investissement à étaler sur toute la durée de vie de la plantation.

Un vrai soutien à la conduite

Quoi qu'il en soit, Vincent Michel ne ferait pas machine arrière. Nul doute que la coupure de rangs fera partie de la dotation de base au moment du remplacement du second enjambeur et de son pulvérisateur. « *C'est un vrai soutien à la conduite* », résume-t-il.

Quant aux évolutions possibles de ses pratiques, Vincent Michel se montre frileux pour ce qui concerne la modulation de dose : « *j'ai de profondes réserves au vu de la virulence des maladies. Si on déconcentre, il y a un risque plus élevé de développement de résistances* ».

En revanche, Vincent Michel est très demandeur d'un pilotage individuel de la position de chaque descente face par face, afin que chacune soit en permanence centrée dans l'interrang de manière automatique, sur la base de l'arpentage réalisé l'année dernière. « *On a déjà gagné en confort en bout de rang, il ne reste plus qu'à en faire autant sur la longueur* », conclut-il.

Ludovic Vimond



// MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DE PULVÉRISATION

Sélection de nouveautés

Albuz Une buse à jet plat et injection d'air pour les bas débits

Le spécialiste des buses Albuz lance une déclinaison rose (calibre 0075) de ses buses à jet plat et injection d'air CVI 80°. Proposant un jet d'un angle de 80 degrés, cette buse permet de descendre à des débits de 0,55 l/min à 10 bars à 0,87 l/min à 25 bars. Comme les autres calibres, elle dispose d'un insert en céramique pour une grande résistance à l'usure.



Albuz

Bliss Ecospray Des pulvérisateurs viticoles complets au catalogue


Bliss EcoSpray

Connu pour ses descentes de pulvérisation aéroconfinées à monter sur des pulvérisateurs existants, Bliss Ecospray commercialise désormais des pulvérisateurs complets, aussi bien pour vignes larges que vignes étroites. Le modèle interligne est proposé en deux dimensions de rampe (150-230 cm et 200-300 cm) traitant deux rangs complets. La rampe est attelée directement sur le relevage trois points tractant la cuve semi-portée. À destination des vignes étroites, le modèle pour enjambeurs comprend une cellule de pulvérisation six rangs. S'appuyant sur une cuve de 1 400 l, la rampe est proposée en deux configurations pour des interrangs de 90 à 110 cm ou de 100 à 120 cm.

Calvet P200 : un pulvérisateur pour les vignes étroites

Destiné aux vignes étroites de 1,10 à 1,60 m d'interrang, le pulvérisateur P200 Tangentiel de Calvet propose une construction modulaire avec un groupe cuve et un groupe turbine indépendants. Il se compose d'une cuve pour les produits phytosanitaires de 200 litres, complétée d'une cuve de rinçage et d'une cuve lave-mains, couplée à une pompe à pistons-membranes entraînée par un moteur hydraulique, délivrant un débit de 24 l/min. Il dispose de deux vannes de sections motorisées, de deux turbines Inox tangentielles d'une hauteur de 1,50 m, contenues dans une largeur de 410 mm (de buses à buses) et d'un régulateur pilotable depuis un boîtier de commande. Son gabarit (1,35 m de long, 1,90 m de haut et 520 mm de large) le rend compatible avec les microtracteurs et les chenillards.



Calvet

Grégoire La gamme de pulvérisateurs Ecoprotect disponible jusqu'à 5 rangs

Grégoire a annoncé l'arrivée de deux nouveaux modèles de pulvérisateurs avec panneaux récupérateurs souples Ecoprotect. Les modèles M5 et S4 complètent ainsi les appareils traînés L2 et cellules de pulvérisation L3, tous deux pour vignes larges (1,60 à 3 m). Destiné aux vignes intermédiaires de 1,30 à 1,50 m, le modèle Ecoprotect M5 se monte exclusivement sur les porteurs GM7.4. Traitant cinq rangs complets, il est alimenté par une cuve de 2 500 litres. Il reprend les mêmes fonctionnalités que le L3, mais s'en distingue par des panneaux récupérateurs doubles (à l'exception de ceux des extrémités) se déployant comme un accordéon, chaque élément traitant et récupérant sur deux faces. Ces descentes présentent quatre jets sur la hauteur contre cinq sur les L3.

Conçu pour les vignes de 0,90 à 1,30 m, l'Ecoprotect S4 s'installe sur le porteur GSE et est relié à une cellule de 1 000 litres. Montés en lieu et place des perches, les panneaux récupérateurs doubles sont fixes, tandis que les deux panneaux simples extérieurs peuvent se relever pour faciliter les manœuvres en bout de rangs.



L. Vimond



abeille ASSURANCES
Agence de Chablis
Assurance Grêle sans déclaration des récoltes
Assurez votre avenir avec ceux dont c'est le métier.
VOTRE AGENT GÉNÉRAL
Myriam MADELIN
N° Orias : 15000626 - www.orias.fr
3 Rue Auxerroise - 89800 Chablis
06 03 59 69 45
chablis@abeille-assurances.com

VIGNE

Ideal Un pulvérisateur jet porté 3 rangs



X. Delbecque

Le spécialiste italien de la pulvérisation propose un nouveau modèle adapté aux chenillards : un pulvérisateur trois rangs à jet porté homologué pour la réduction de la dérive lorsqu'il est doté de buses à turbulences. Il embarque une cuve de 200 litres et un moteur thermique compact Honda de 13 ch pour animer la turbine Prima (46 cm) et ainsi rendre le pulvérisateur autonome. Il s'adapte à tous types de chenillards. L'originalité de l'appareil réside dans l'ouverture des rampes par l'arrière, ce qui permet de le replier en ayant les trois rampes côte à côte.

Mixbox Un mélangeur de bouillie plus accessible

Afin de proposer une solution plus économique (3 100 euros) pour la préparation de bouillie, Mixbox lance le modèle Access. Celui-ci se caractérise par une cuve de plus petite capacité (350 l au lieu de 400 l) de couleur verte, limitant la capacité de mélange à 120 kg de soufre, contre 140 kg sur les autres modèles. Proposant une hauteur de chargement plus faible (1,05 m contre 1,20 m), le Mixbox Access ne dispose pas de la possibilité d'alimenter en eau claire le pulvérisateur pendant la préparation, ni de la sécurité du réseau d'eau par clapet antiretour ou du rince-bidon intégré. En option, il accède à la tablette de préparation en inox et à la vanne d'aspiration avec clapet antiretour.



L. Vimond

LT-e Une pulvérisation électrique sobre en puissance



L.Vimond

Après une vingtaine d'années dans la pulvérisation, Thomas Lefol s'est installé à son compte pour concevoir sa propre solution de pulvérisation. Baptisé LT-e, son concept, qui a déjà fait ses preuves lors de tests en 2023 avec la Chambre d'agriculture de Gironde, s'appuie sur des descentes dotées d'une ventilation électrique par buse. « L'objectif est d'avoir la même vitesse d'air, explique Thomas Lefol. Ce n'est pas le cas avec une turbine centrale pour toutes les descentes, ni même avec une turbine par descente. »

La solution développée s'avère peu gourmande en puissance : un cheval par descente. « Cela fait partie du cahier des charges, afin de pouvoir monter des descentes face-par-face sur des chenillards qui sont limités en puissance et qui évoluent en plus dans des pentes très importantes, confie ce Champenois d'origine, qui travaille avec Florent Grados pour cette construction sur ce petit automoteur. Cette solution s'avère intéressante également pour les montages sur quads. »

La conception modulaire du système LT-e permet d'adapter l'architecture du système d'application au vignoble. Ainsi, chaque descente traite une ou deux demi-faces. Les modules ventilateur + buse sont reliés par un élément souple, ce qui permet de limiter la casse en cas d'accrochage. Les éléments sont aisément remplaçables et il est facile de faire évoluer en ajoutant ou enlevant des modules, si on change d'architecture du vignoble. Il est également possible de n'activer que quelques modules, par exemple en début de saison. Compter autour de 1 900 euros par descente, auxquels il faut rajouter la rampe et la génératrice. Pour gérer l'écartement, si Thomas Lefol propose de série des vérins électriques pour lesquels il est possible de programmer des écartements, le concepteur travaille à la carte et peut proposer des vérins hydrauliques, plus chers.

Les tests réalisés en 2023 ont permis de valider la solution avec la ventilation à fond. La campagne de tests 2024 consistera à valider s'il est possible d'abaisser le régime, et donc la puissance, sans impacter la qualité d'application.



BATMETAL
CONSTRUCTIONS METALLIQUES

VOTRE INTERLOCUTEUR LOCAL
PIERRE-EMILE MALDANT
BÂTIMENTS AGRICOLES, VITICOLES ET INDUSTRIELS :
CHARPENTE — COUVERTURE
BARDAGE — PHOTOVOLTAÏQUE
21270 Pontailler-sur-Saône — 03 80 31 60 26 — contact@batmetal.fr





LES CLIMATS PATRIMOINE MONDIAL 10 ANS Ça se fête !

VALORISER L'HISTOIRE, LA CULTURE
ET LE PATRIMOINE VITICOLE.

Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne partenaire incontournable de la filière viticole et Grand mécène Fondateur est fier d'accompagner depuis 13 ans les Climats du vignoble de Bourgogne.

GRAND MÉCÈNE FONDATEUR
CLIMATS DU VIGNOBLE DE BOURGOGNE PATRIMOINE MONDIAL
CA CHAMPAGNE BOURGOGNE

03/25 - Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne, Société coopérative à capital variable, ayant les statuts d'établissement de crédit, de Société de courtage d'assurances et de prestataire de services d'investissement, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, dont le siège social est à Troyes (10000) – 269 rue du Faubourg Croncels, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro SIREN 775 718 216 et à l'ORIAS sous le numéro 07 019 188, Identifiant unique ADEME : FR234345_01PRBI. Crédit photo : Getty Images.

Praysbee La rampe Wulp brosse le feuillage



Praysbee

Proposée en montage frontal, sur tracteur enjambeur ou tracteur interligne, ou en montage porté arrière, entre le tracteur et le pulvérisateur traîné, la rampe oscillante à jet projeté Wulp de Praysbee continue d'évoluer. Elle intègre désormais en amont des brosses dites de virevoltage, dont l'objectif est de mettre en mouvement le feuillage, afin d'améliorer l'application de produit sur les deux faces des feuilles. Les premiers tests annoncent une amélioration de la qualité de dépose de 35 %. Disponibles en retrofit, ces brosses peuvent aussi être placées en aval de la rampe, afin de fermer l'espace de traitement.
Ces rampes sont pilotées par un boîtier qui peut réaliser un rinçage buse à buse de la rampe sans nettoyer tout le circuit. Praysbee peut désormais monter des porte-buses PWM pour faire varier les dosages tout en restant dans la plage optimale d'utilisation des buses.

Pellenc Le pulvérisateur E-Sprayer en version face-par-face



L. Vimond

Le constructeur vauclusien Pellenc dévoile la version définitive de sa rampe de pulvérisation électrique E-Sprayer en version face-par-face. Pour chaque descente (une face), deux moteurs électriques tournant à 22 000 tr/min et alimentés en 48 volts génèrent deux lames d'air, une en amont, l'autre en aval des buses. Cela assure à la fois un brassage du feuillage et un pseudo-confinement, limitant les pertes par dérive. Montée sur l'enjambeur Pellenc 340, cette rampe est animée par une génératrice ne nécessitant que 30 chevaux de puissance, ce qui se traduit par une consommation réduite. Elle est déclinée en 6 et 7 rangs pour des écartements de 90 à 150 cm, et en 8 et 9 rangs pour des interrangs de 85 à 120 cm. En option, un mécanisme manuel permet d'écarter chaque paire de demi-descentes pour rapprocher le système de pulvérisation de la végétation dans les vignes au-delà de 1,20 m d'interrang. Dans tous les cas, la conception de la rampe permet de la condenser pour le transport routier, afin qu'elle ne dépasse pas 2,55 m de large et qu'elle n'empiète pas sur la plateforme d'accès au poste de conduite.

Topcon Sniper, un kit pour rendre la pulvérisation viticole intelligente



X. Delbecque

La filiale italienne du géant japonais Topcon, actif dans l'agriculture de précision, a été récompensée au concours Enovitis in campo award pour sa solution Sniper, un kit permettant d'optimiser la pulvérisation. Il comprend notamment des capteurs ultrasons de dernière génération, un terminal Isobus, un modem et un logiciel. Grâce à un câblage spécifique sur les électrovannes, débitmètre et pressostat, le système Sniper ne traite qu'en présence de végétation. Le moniteur et l'antenne GPS permettent également de suivre l'avancement du chantier et d'enregistrer tous les paramètres pour extraire des cartographies. Sniper peut être installé sur tout type de pulvérisateur neuf, sur demande auprès du constructeur.

Offre DUO **GAGNANT**

Valable jusqu'au 31 mars 2025

Terres de Bourgogne
+ Réussir Vigne
+ accès illimité à agribourgogne.fr
+ reussir.fr/vigne

168 €
au lieu de 188 €
pour un an



RAISON SOCIALE
NOM
PRÉNOM
RUE
CP
VILLE
TÉL.
PORT.
EMAIL

☐ Je souhaite m'abonner à Terres de Bourgogne + Réussir Vigne pour 1 an
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je règle 168 €
☐ Par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE
☐ Par virement

IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009
BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

À retourner sous enveloppe affranchie, accompagné de votre règlement à TERRES de BOURGOGNE
1, rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

Nous sommes du même monde



Redécouvrez le 1er assureur des agriculteurs.*

Fondé il y a 125 ans par des agriculteurs, Groupama est là pour vous accompagner sur le terrain, au plus près de vos problématiques.
Nos experts vous aident à trouver les bonnes solutions pour pérenniser votre exploitation et vous permettre d'innover.
En ce moment, 300 € offerts pour toute nouvelle souscription.**

Groupama
Toujours là pour moi

*Étude réalisée par Nexio, entre le 07/09/2024 et le 17/10/2024, sur un échantillon représentatif de 1 502 agriculteurs ayant déclaré Groupama comme leur assureur principal pour la couverture de leur activité professionnelle agricole (assurance multirisque agricole, assurance des tracteurs et machines agricoles, assurance récolte, assurance prairies...).
**Offre réservée aux nouveaux clients pour toute souscription d'un contrat d'assurance multirisque professionnelle agricole. Modalités de l'offre variables selon les Caisses Régionales participantes. Réduction applicable sur la cotisation d'un seul contrat la 1re année d'assurance. Non cumulable avec d'autres offres. Voir conditions auprès de votre Conseiller. Groupama Assurances Mutuelles, pour le compte des Caisses Régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles, siège social : 8-10 rue d'Astorg 75383 Paris Cedex 08 - 343 115 135 RCS Paris. Entreprises régies par le code des assurances. Document et visuel non contractuels. Réf. Com ER/2025. Crédit photo : Aurélien Chauvaud. Création : Agence Marcel.

Tec Pulvérisation La pulvérisation ventilée disponible en 2025


L. Vimond

La phase de prototypage est sur le point de s'achever pour la société Tec Pulvérisation, basée près de Pau, dans les Pyrénées-Atlantiques. L'année 2025 marquera le passage au stade d'industrialisation et de commercialisation de ses solutions de pulvérisation sur base de ventilateurs à hélices tournant à 3 500 tr/min, au milieu desquelles sont placées les buses de pulvérisation. ***« Cette technologie permet de faire varier la vitesse des vents qui va de 0 km/h, au centre des pales, à 60 km/h, aux extrémités de celles-ci, détaille Raphaël Bernat, dirigeant de Tec Pulvérisation. Ainsi, le feuillage n'est pas plaqué, mais brassé, ce qui favorise l'application sur les deux faces des feuilles »***.

Deux modèles de pulvérisateurs seront proposés : l'un traîné pour les vignes larges, l'autre sur porteur pour les vignes étroites. Baptisé Aerotec, le modèle traîné traite deux rangs complets avec quatre descentes, montées sur une rampe fixée sur le relevage trois points du tracteur et précédant la cuve traînée.

Pour les vignes étroites, le modèle EoleTec s'adapte sur les rampes et cellules de pulvérisation Eole de Pellenc. Il se distingue par des descentes double face, les deux rangées de ventilateurs orientés de façon opposée étant placées l'une derrière l'autre. ***« Cela crée un effet tourbillonnant vertical, accentuant le brassage »***, **affirme Raphaël Bernat. Côté hydraulique, le porteur devra fournir 100 l/min pour cinq descentes complètes à une pression de seulement 100 bars. Moyennant quelques modifications comme l'ajout de panneaux pleins, ces appareils peuvent bénéficier de l'homologation ZNT. Le poids des descentes (25 à 30 kg chacune) ne nécessite ni modification, ni renforcement sur la rampe Eole.**

Pour la commercialisation, Tec Pulvérisation a signé un partenariat avec le réseau Pellenc pour une distribution sur toute la France.

Ajoutons que ces systèmes de pulvérisation sont aussi proposés en rééquipement, notamment sur les cellules de pulvérisation Eole 2000 et 3000 de Pellenc.





// ENTRETIEN DE LA VIGNE

Quatre cureteuses à l'essai contre les

Le Vitilab en Bourgogne a réalisé en 2023 des essais sur quatre cureteuses du marché. Résultats de ces expérimentations.



Arvipo propose une cureteuse faisant preuve d'un très bon rapport qualité/prix.



La cureteuse Parkside est un modèle grand public disponible à partir de 45 euros, plus 30 euros pour la batterie.

Avec le développement des maladies du bois comme l'esca ou le Black Dead Arm (BDA), le curetage est devenu une opération qui tend à se démocratiser. Si elle peut s'effectuer avec des petites tronçonneuses thermiques ou à batterie, celles-ci sont souvent lourdes (autour de 3 kg), bruyantes (pour les modèles thermiques) et nécessitent deux mains pour un usage précis. Depuis, le marché s'est enrichi de machines de curetage spécifiques, avec un port de type pistolet et un guide plus fin, qui se veulent plus maniables et confortables à l'usage. Dans cette nouvelle famille de produits, l'offre s'étoffe de jour en jour. Afin d'y voir plus clair, le Vitilab a mené, en février dernier, une campagne de tests dans une parcelle de vigne à Davayé, en Saône-et-Loire. Guillaume Paire et Manon Oriol, respectivement animateur et alternante au Vitilab, ont testé quatre modèles de tronçonneuses de curetage, trois étiquetés professionnels (Arvipo MT37, Bahco BCL15IB et Pellenc Selion M12 Evo) et un modèle grand public (Parkside PGHSA 12 B2).

Quatorze critères notés entre 0 et 5

Pour ce faire, ils les ont évalués de 0 à 5 sur quatorze critères : l'ergonomie, la maniabilité, la fatigue musculaire, la sécurité, la robustesse, le réglage, l'autonomie de la batterie, le nettoyage, l'affûtage de la chaîne, son graissage, la puissance et la précision de coupe, les fonctionnalités et le prix. Les résultats sont compilés ci-dessous.

Les cureteuses Arvipo et Bahco sortent du lot, grâce à leur largeur de chaîne, mais surtout grâce à un guide plus court (11 cm contre une quinzaine pour les deux autres), qui les rend plus maniables.

Le poids influe sur la fatigue musculaire

Avec un poids oscillant autour de 1,8 kg avec la batterie, les machines Arvipo, Bahco et Parkside proposent un bon compromis entre fatigue et performance. *« Quoi qu'il en soit, réaliser deux heures de curetage par jour, c'est un grand maximum en termes de fatigue »*, tempère-t-on au Vitilab. Malgré un ensemble batterie + cureteuse de Pellenc qui affiche 3,6 kg, le poids de l'outil en bout de bras est proche des trois autres modèles.

Sécurité : un biseau sur le dessus des scies

Si tous les modèles possèdent une poignée antidérapante et un biseau au-dessus de la lame, seuls l'Arvipo et le Bahco proposent trois boutons à presser simultanément pour activer la coupe.

Lors des essais, aucune casse ou détérioration n'a été observée. L'assemblage et le montage semblent être de meilleure qualité (rigidité supérieure, finition du produit, etc.) sur la Pellenc, à l'inverse de la Parkside toute en plastique.

Pellenc propose une clé télescopique intégrée pour régler la tension de la chaîne et le démontage du guide et de la chaîne. Ces deux réglages sont assurés à l'aide de deux vis sur les trois autres machines.

Autonomie : jusqu'à 11 pieds curetés par batterie

La mesure de l'autonomie a été réalisée sur la base de 5 minutes de coupe par pied. Dotée de la batterie la moins puissante de l'offre du constructeur vauclusien (5,8 Ah, sachant que la plus puissante monte à 17,4 Ah), la Pellenc sort du lot avec près d'une heure d'autonomie, soit 11 pieds curetés. L'Arvipo, la Bahco et la Parkside se limitent respectivement à 4, 6 et 3 ceps curetés. À noter qu'Arvipo et Bahco proposent des packs de trois batteries ou des batteries dorsales pour une autonomie supérieure.

Le nettoyage similaire sur les quatre machines

Aucune différence de nettoyage n'a été identifiée entre les quatre modèles, sur lesquels il s'effectue simplement.

Simple sur les quatre machines, l'affûtage est plus aisé sur la Pellenc du fait de sa chaîne plus large.

Vectrice de confort et de gain de temps, la lubrification automatique distingue les machines professionnelles de la Parkside, qui en est dépourvue. Pensez tout de même à compléter le niveau lors des changements de batterie.

La puissance de coupe liée à la vitesse de chaîne

Il n'a pas été difficile de cureter avec ces quatre tronçonneuses. La puissance de coupe est fortement liée à la vitesse de chaîne. Avec 11 m/s, les Arvipo et Bahco sortent du lot, la Bahco n'ayant jamais stoppé lors de gros efforts. La Pellenc et sa chaîne plus large filant à 10,3 m/s ont eu tendance à marquer l'arrêt en cas de gros efforts. Bien que sciant à un rythme deux fois moins élevé (5,6 m/s), la Parkside est suffisamment puissante pour faire le travail.

Bien que toutes les machines proposent des scies suffisamment compactes pour un curetage performant, les guides plus

CARACTÉRISTIQUES DES CURETEUSES ESSAYÉES PAR LE VITILAB ET MESURE D'AUTONOMIE DES BATTERIES

	Arvipo	Bahco	Pellenc	Parkside
✓Modèle	MT37	BCL15IB	Selion M12 Evo	PGHSA 12 B2
✓Poids annoncé sans/avec batterie (g)	1 320/1 810	1 300/1 800	1 950/3 630	1 280/1 700
✓Longueur de guide (cm)	11	11	15	16
✓Chaîne (type et pas de chaîne)	47DL/1/4"	38X/1/4"	25AP/1/4"	1/4"
✓Vitesse de la chaîne (m/s)	11	11	10,3	5,6
✓Diamètre de coupe max (mm)	110	110	150	125
✓Batterie utilisée dans cette étude	lithium-ion 4 Ah - 21,6 V	lithium-ion 4,2 Ah - 21,6 V	lithium-ion 5,8 Ah 43,2 V	lithium-ion 4 Ah- 12 V
✓Nombre de batteries fournies à l'achat	3	3	0	0
✓Temps de charge complète annoncé par batterie (h)	3	3,5	5	1 à 2 (selon chargeur)
✓Puissance (W)	470	600	1 200	NC
✓Prix moyen HT sans/avec batterie	-/499 euros	-/670 euros	910/1 782 euros	45/75 euros (prix TTC)
✓Autonomie annoncée max (h)	1,5	NC	2 avec batterie Ulib 250	NC
✓Pourcentage de batterie perdue pour 1 minute de travail	5,41	3,55	1,87	5,9
✓Nombre de pieds réalisables en moyenne pour une batterie	4	6	11	3

Vitilab



maladies du bois



Pellenc

La cureteuse Pellenc dispose d'une batterie dorsale. Sa chaîne est large, facilitant l'affûtage.



Bahco

Pour un tarif raisonnable, la cureteuse Bahco dispose d'une autonomie intéressante.

fins d'Arvipo et Bahco se démarquent en termes de précision pour peaufiner le curetage.

Des affichages de niveau de batterie divers

Le niveau de la batterie est directement accessible sur un écran LCD sur les scies Arvipo et Bahco. Cet affichage est moins pratique sur la Pellenc puisqu'il se situe sur la batterie dorsale. La précision du niveau de la batterie Parkside se limite à trois leds vertes, jaune et rouge. Affichée à 45 euros (+ 30 euros par batterie), la Parkside sort évidemment du lot. Comme probablement beaucoup d'élagueuses grand public qui commencent à inonder le marché, elle n'est pas destinée à un usage intensif, même si ses performances sont loin d'être ridicules. Et la garantie trois ans proposée par Lidl peut faire réfléchir.

À l'opposé, la M12 de Pellenc est vendue 910 euros HT seule, 1 782 euros avec la batterie la moins puissante. Ce tarif se justifie par les bonnes caractéristiques de cette cureteuse qui a fait ses preuves.

Dotée de trois batteries, l'Arvipo est à 455 euros HT, contre 670 euros HT pour la Bahco doté du même nombre de batteries. Ces deux machines proposent un bon rapport qualité/prix, notamment l'Arvipo. Pour un tarif raisonnable, la Bahco propose une autonomie intéressante.

Ludovic Vimond

A quoi sert le curetage ?

L'objectif du curetage est simple : éliminer toute la partie des ceps contaminée par les champignons, que l'on appelle l'amadou et que l'on identifie facilement par une pourriture blanche spongieuse qui s'insinue dans le bois. Cette opération consiste à retirer les parties atteintes à l'aide d'une petite tronçonneuse pour préserver le bois encore fonctionnel et les flux de sève : on ouvre verticalement le cep avec le guide et on creuse jusqu'à élimination complète des parties blanches. Le cep repartira sainement la saison suivante sans apparition de symptôme.

NOTATION DE 0 À 5 DES DIFFÉRENTS MATÉRIELS ESSAYÉS SELON 14 CRITÈRES

Critères	Arvipo MT37	Bahco BCL15IB	Pellenc Selion M12 Evo	Parkside PGHSA 12 B2
✓Ergonomie	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★
✓Maniabilité	★★★★	★★★★	★★★	★★★
✓Fatigue musculaire	★★★★	★★★★	★★★	★★★
✓Sécurité	★★★	★★★	★★★	★★★
✓Robustesse	★★★	★★★	★★★★★	★★
✓Réglage	★★★	★★★	★★★★	★★
✓Autonomie batterie	★★	★★★	★★★★	★★
✓Nettoyage	★★★	★★★	★★★	★★★
✓Affutage	★★★	★★★	★★★★	★★★
✓Graissage	★★★	★★★	★★★	★
✓Puissance de coupe	★★★	★★★★	★★★	★★
✓Précision de coupe	★★★★★	★★★★★	★★★★	★★★★
✓Fonctionnalités	★★★	★★★	★★★	★★
✓Prix	★★★★	★★★	★★	★★★★★
✓Notation finale	3,4/5	3,4/5	3,4/5	2,9/5

Vitilab

10 PICK-UP DISPOS Boîte automatique Garantie 5 ans



Photo non contractuelle.

~~34 900 €HT~~ D-MAX SPACE CAB N60-B

31 900 €HT

CONCESSIONNAIRE ISUZU

VENTE · SERVICE APRÈS-VENTE · PIÈCES DÉTACHÉES

GARAGE EUROPE

48 bis rue de Longvic

21300 CHENÔVE

03 80 52 99 50

amplitude GROUPE AUTOMOBILE

// IMMATRICULATIONS 2024

New Holland retrouve sa place de leader des tracteurs spécialisés

Selon les chiffres des immatriculations communiqués début janvier 2025 par Axema, le syndicat français des acteurs industriels de la filière des agroéquipements et de l'agroenvironnement, le marché des tracteurs spécialisés enregistre une forte baisse (24,6 %), avec 2531 unités immatriculées en 2024, le niveau le plus bas de ces dix dernières années.

Dans ce contexte, New Holland (20,7 % de part de marché, + 3,8 points par rapport à 2023) tire son épingle du jeu et renoue avec sa position de leader, après avoir été rétrogradé à la seconde place deux années de suite. Fendt n'est cependant pas loin derrière avec 19,2 % de part de marché et progresse de 0,7 point. Sur la troisième marche, Deutz-Fahr assoit sa position en progressant de 0,8 point pour atteindre 9,1 % de part de marché.

Au pied du podium, Massey Ferguson conserve sa part de marché, mais gagne deux places, suivi de Same (6,8 % de part de marché, -0,7 point) et de Claas (6,3 %, -1,5 point). Case IH reprend du poil de la bête, remonte de 6 places et retrouve le niveau de 2021. Kubota conserve sensiblement sa part de marché, tandis que Landini accuse une chute de 3 points (4,6 % de part de marché), talonné par Antonio Carraro qui perd 0,4 point. John Deere se maintient à 3 %, juste devant McCormick (2,9 % de part de marché, -2,3 points) et Lamborghini en chute de 1,2 point.



	2020	2021	2022	2023	2024
New Holland	18,40 %	19,90 %	13,90 %	16,90 %	20,70 %
Fendt	19,30 %	15,50 %	21,00 %	18,50 %	19,20 %
Deutz-Fahr	4,60 %	5,30 %	5,90 %	8,30 %	9,10 %
Massey Ferguson	7,10 %	6,70 %	6,50 %	7,20 %	7,20 %
Same	7,90 %	7,60 %	6,40 %	7,50 %	6,80 %
Claas	6,00 %	4,90 %	6,60 %	7,80 %	6,30 %
Case IH	4,50 %	6,00 %	2,80 %	2,50 %	6,00 %
Kubota	8,00 %	7,80 %	9,80 %	5,60 %	5,40 %
Landini	6,80 %	7,80 %	8,80 %	7,60 %	4,60 %
Antonio Carraro	3,70 %	3,70 %	4,10 %	4,80 %	4,40 %
John Deere	4,10 %	3,10 %	2,70 %	3,00 %	3,00 %
Mc Cormick	5,00 %	7,10 %	7,00 %	5,20 %	2,90 %
Lamborghini	2,60 %	2,20 %	3,10 %	3,60 %	2,40 %
Vltra	0,40 %	0,80 %	0,80 %	0,40 %	0,90 %
Autres marques	1,50 %	1,60 %	0,60 %	1,10 %	1,10 %



// ENTRETIEN DE LA VIGNE

Les nouveautés

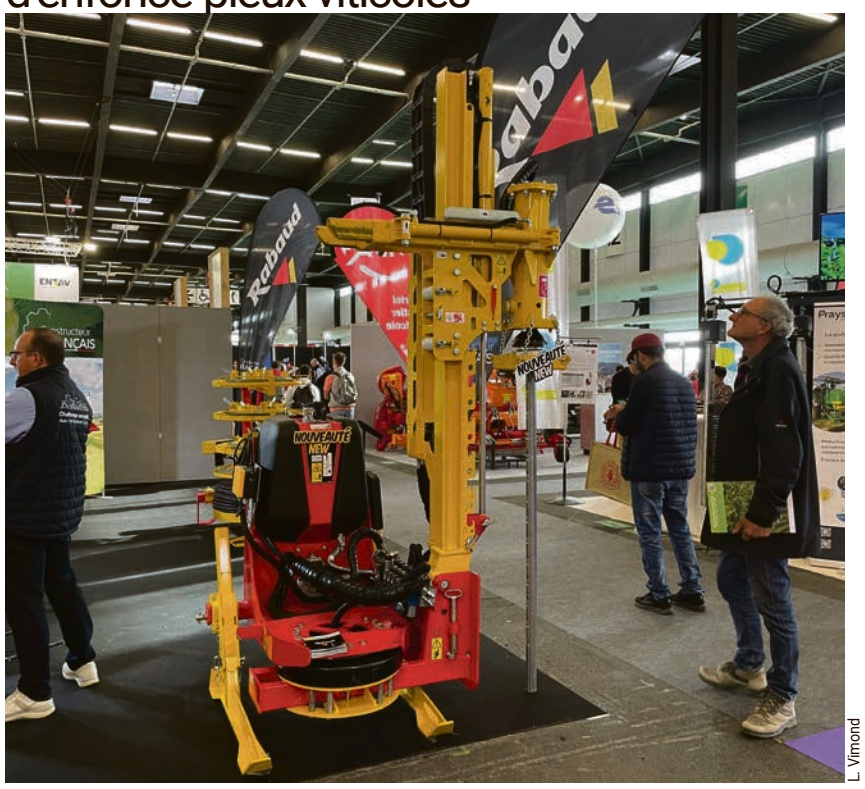
Ero Une machine à tirer les bois plus économique



Ero

Ero lance une version plus économique (moins de 30 000 euros contre 40 000 à 42 000 pour le modèle historique) de sa machine à tirer les bois. Baptisée Viteco XHD, cette machine convient à la taille en Guyot. Elle s'attelle sur un mât de relevage standard, qui lui permet d'accéder aux vignes à partir de 1,50 m d'interrangs, et est animée directement par l'hydraulique du tracteur (pas de centrale hydraulique à l'arrière). En option, le Viteco XHD propose un déport hydraulique.

Rabaud Une nouvelle génération d'enfonce-pieux viticoles



L. Vimond

Rabaud renouvelle sa gamme d'enfonce-pieux. Le Vendéen a lancé au printemps le Vibrescopic 18/40 à destination des minipelles. Il a été conçu pour enfoncer des piquets en bois ou en métal (avec option martyr). Le marteau déporté procure une bonne visibilité depuis la cabine. La frappe est enclenchée lorsque le marteau rentre en contact avec le piquet. Affichant une fréquence de frappe de 1 700 coups par minute, le 18/40 est destiné aux minipelles de 1,8 à 4 tonnes. Il intègre des coussins amortisseurs dans le marteau réduisant le bruit et les vibrations pour l'opérateur. Son vérin de montée-descente assure une course de 50 cm. La cloche de 150 mm de diamètre exerce une pression constante sur le piquet de 500 kg.

Au Vinitech, Rabaud a lancé une version pour tracteur, baptisée Vibrescopic 5 Viti Rotatif. D'une largeur de 1,30 m, cet appareil propose un déport du marteau de 0,50 m, soit 1,40 m depuis l'axe du tracteur, et une inclinaison de 15 degrés. Cet enfonce-pieux est monté sur un support rotatif. Pivotant sur 190 degrés, ce dernier est entraîné par une couronne à billes et par un moteur hydraulique quatre fois plus coupleux que celui de précédente génération.

Roll'n'Sem Un semoir viticole au catalogue



L. Vimond

Baptisé Sem, le semoir, ou plutôt le système de mise en terre de Roll'n'Sem, se destine aux vignes les plus étroites jusqu'aux vergers. Il dispose de roues à l'avant servant au réglage de la profondeur de semis, suivies de lames rotatives motorisées, servant à trancher la végétation roulée par le rolofaca Rolls ou l'Orbis, et de dents semeuses montées sur bras articulés et ressorts élastomère et équipées de pointes renforcées au carbure. Cette stratégie évite les bourrages et permet de semer, quelle que soit l'épaisseur de végétation et en présence de sarments, sans intégrer de résidus dans le fond de sillon. Doté de protections antiprojections, cet appareil peut être combiné à un semoir de petites graines de toute marque.
Il se décline en deux familles : Sem SVE, pour les tracteurs enjambeurs (largeurs de travail de 40, 60 et 80 cm, 3,4 et 5 dents), et Sem SWF (80, 100, 120, 140, 160, 180, 200, 220 et 240 cm, 5 à 13 dents).

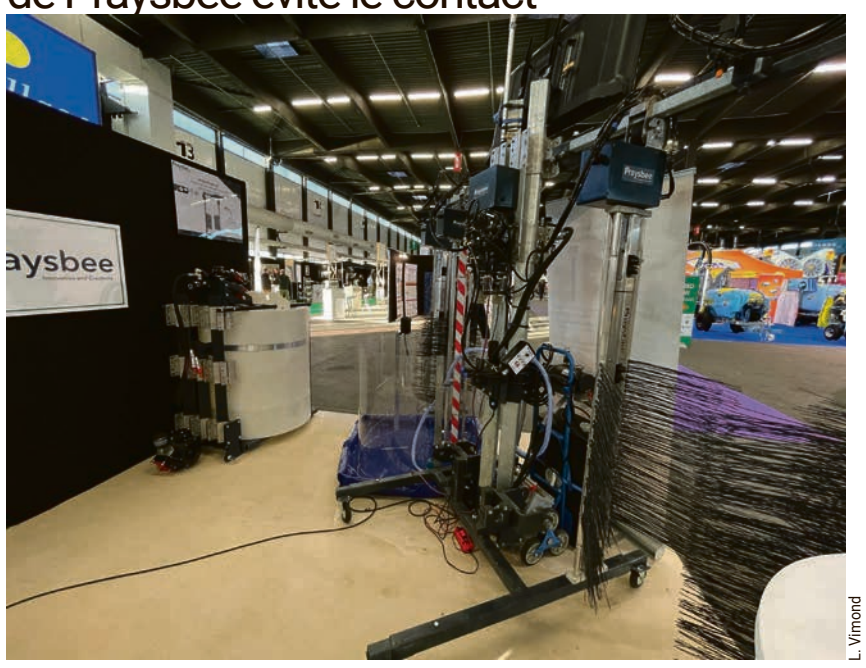
Kirpy Deux nouveaux broyeurs de pierres BPLF



Kirpy

Kirpy lance deux nouveaux broyeurs de pierres vignerons à marteaux fixes. Succédant au BPLF 136, le BPLF 145 adopte un nouveau design et une nouvelle transmission par courroies XPB. Nécessitant 90 à 110 ch de puissance, ce broyeur de 1,48 m de large hors tout bénéficie de viroles et de flancs de caisse interchangeables (double blindage) et d'une enclume démontable. Doté de patins réglables et arrondis à l'arrière pour une bonne pénétration dans la végétation, ce broyeur à 22 marteaux au carbure peut recevoir en option un graissage centralisé ou encore un petit rabatteur fixe pour le broyage des végétaux.
Kirpy ajoute un second modèle à la gamme avec le BPLF 180. Doté de 30 marteaux ce broyeur de 1,84 m de large hors tout pèse une tonne et nécessite un tracteur de 110 à 130 ch.

Praysbee Méluv, la cuve mélangeuse de Praysbee évite le contact



L. Vimond

La cuve mélangeuse de bouillie phytomobile Méluv de Praysbee garantit un mélange homogène et un suivi précis des conditions de la bouillie tout au long de l'application. Elle intègre un système de mélange et de pulvérisation dans une seule et même unité, ce qui évite au viticulteur de transvaser la bouille plusieurs fois et réduit ainsi les manipulations de produits phytosanitaires.
Portée derrière le tracteur, elle combine les caractéristiques d'un pulvérisateur classique avec celles d'un mélangeur, avec l'avantage supplémentaire de fonctionner de manière mobile, en temps réel, pendant la pulvérisation.
L'un de ses principaux atouts est sa capacité à maintenir un mélange permanent. Grâce au brassage continu, elle garantit l'homogénéité du mélange. Cela permet aussi de suivre le pH de la bouillie au fur et à mesure, en ajustant instantanément la composition si nécessaire, et ce, pendant toute la durée de l'opération.
Avec un diamètre de 1 mètre, Méluv peut passer facilement entre des rangées de vignes espacées de seulement 1,50 mètre. Pour de plus grandes surfaces, deux cuves peuvent être reliées. Elle peut être raccordée au tracteur soit via le cardan, soit en prise de force hydraulique, selon la configuration du matériel disponible. Cette flexibilité facilite son adoption dans différents types d'exploitation, qu'il s'agisse de grandes cultures ou de vignes.

Expertise-comptable & gestion

EXPLOITATIONS VITICOLES & NÉGOCIANTS

Notre service comptable, social et juridique formé aux évolutions et enjeux du secteur, vous accompagne et vous assiste au quotidien en vous apportant un conseil personnalisé parfaitement adapté à votre activité.

EXPERTISE Latitude COMPTABLE

3 CABINETS À VOTRE SERVICE

CHENÔVE - DIJON

BEAUNE

MÂCON

« Déléguez-nous en toute confiance votre gestion administrative et comptable pour vous concentrer sur votre cœur de métier. »

CONTACT

Tél. 03 80 24 17 10

contact@latitude-ec.com

www.latitude-ec.com

latitude-expertise-comptable



FMP Vignoble Conseil
Le Stratège
1, rue du Dauphiné
21121 FONTAINE-LÈS-DIJON

03 80 73 13 45
f.henry@fmp-vignoble-conseil.fr
www.achat-vignoble-bourgogne.com

FMP
Vignoble Conseil

TERRITOIRES

// SÉMINAIRE VÉTÉRINAIRE

58 Une nouvelle édition !

Ouroux-en-Morvan accueillera une nouvelle délégation de jeunes du GTV Maison-Alfort du 21 au 23 mars.



La réunion du 14 février a réuni la municipalité d'Ouroux-en-Morvan, certains vétérinaires et exploitants du département ainsi que les membres de l'association « En avant Ouroux ».

Le 14 février, une réunion était organisée à Ouroux-en-Morvan afin de définir certains points concernant la venue d'une nouvelle délégation de jeunes membres de l'association « Groupement technique vétérinaire junior d'Alfort » (GTV Junior d'Alfort) afin qu'ils découvrent le territoire et, pourquoi pas, qu'ils s'installent dans la Nièvre – afin de combler le maillage des vétérinaires. Il s'agit de la 3e édition de cette initiative, insufflée au départ par d'anciens exploitants (Bernard Machecourt, Pierre Bobin, Lionel Roullier, Gilbert Coltier, Florence et Jean-Paul Berlo), Marjolène Jallois (étudiante vétérinaire) et à laquelle les vétérinaires du département, et leur syndicat, sont associés. Depuis, l'association « En avant Ouroux » a été créée afin de prendre en charge la tenue de cet événement. Pour 2025, c'est donc 20 étudiants qui devraient venir explorer les terres morvandelles. Avant de rentrer dans le détail du programme, les échanges se sont axés sur un bilan des éditions précédentes.

Retombées et soutiens

Sept jeunes ayant participé à ces rendez-vous ont effectué ou effectuent actuellement un stage au sein de d'un cabinet vétérinaires de la Nièvre. *« C'est une fierté de voir que nous avons donné envie aux jeunes de poursuivre l'aventure dans la Nièvre»,* souligne Lionel Roullier . *«En effet, le manque de vétérinaire dans notre territoire est un problème que nous prenons très à cœur. C'est un pan indispensable pour pérenniser les élevages »*. Éric Gallois (vétérinaire à Moulins-Engilbert) insiste : *« c'est un enjeu départemental et il est dommage de voir le désengagement du Conseil départemental en la matière – puisque les organismes des vétérinaires nivernais ne sont pas soutenus financièrement »*. Pour lui, le financement d'un tel événement devrait aussi être complété par le soutien de toutes les autres collectivités du département. *«Cette initiative profite à tous, donc je pense qu'il serait normal que chacun participe – à hauteur de ses moyens – à l'élaboration de ce moment privilégié»*. Cela étant, un mot de remerciement fut énoncé pour l'ensemble des partenaires et financeurs de l'an dernier, qui étaient : le Conseil Départemental, la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs, Abeille Assurances, Crédit Agricole, Groupama, MSA, GAN Assurances de Château-Chinon, la Chambre d'agriculture de la Nièvre, SEP de Bourgogne.

Le programme

Suite à cela, le budget pour cette nouvelle édition a été évoqué. Lionel Roullier stipule : *« il reste environ 1 000 euros de 2024, donc nous ne partons pas de rien, mais il nous faudrait environ 7 000 euros supplémentaires »*.

Outre les frais de bouche, l'association souhaite financer le voyage des jeunes pour *« ne laisser personne de côté, comme nous l'avons fait l'an dernier »*, insiste Florence Berlo, maire d'Ouroux-en-Morvan. Les fonds serviront également pour l'hébergement ou encore pour une activité.

Plus en détail, l'association prévoit l'arrivée des jeunes le 21 mars au soir pour qu'ils assistent à la pièce de théâtre *« Paysan Hors Contrôle »* (salle des fêtes du village – ouverte à tous). Après la nuitée, ils visiteront une exploitation le lendemain matin, pour ensuite se balader (divers parcours sont étudiés), afin de participer, en soirée, à la table ronde avec les vétérinaires du département. Pour le dimanche plusieurs options sont envisagées : repos, balade, marché d'Ouroux-en-Morvan. En attendant l'arrivée des étudiants du GTV Junior d'Alfort, l'association « En avant Ouroux » continue de préparer le terrain pour les accueillir : *« du mieux que nous pourrons »* sourit Lionel Roullier.

Chloé Monget

Par tous les moyens

Florence Berlo a expliqué avoir été approchée afin de mettre au point un séminaire du même type, mais cette fois pour les médecins : *« le problème de renouvellement des générations est identique pour ce corps de métier. Mais, nous n'avons ni les fonds ni les moyens humains pour faire un autre événement de cette ampleur pour l'instant – et ce même si nous sommes nous-mêmes à la recherche d'un praticien »*. Inventive, la municipalité d'Ouroux-en-Morvan déploie tous les moyens pour attirer l'attention sur cette problématique, puisqu'elle a affiché une annonce sur un des véhicules participant à l'Aventura Cup 2025 Paris-Dakar (https://www.aventuracup.com/). Florence Berlo souligne : *« Une des participantes, qui a une maison à Ouroux, nous a proposé cela et nous avons tout de suite accepté. Pour nous, peu importe le moyen qui fera venir un médecin, tant que nous en trouvons un »*.

// TOURISME RURAL

89 Une nouvelle Agence d'attractivité départementale dans l'Yonne

Yonne Tourisme, l'Agence de développement touristique et le Relais territorial des offices de tourisme de l'Yonne annoncent la création d'une Agence d'attractivité, prévue pour avril.

Au cours de l'assemblée générale réunissant Yonne Tourisme, l'Agence de Développement Touristique et Relais Territorial des Offices de Tourisme de l'Yonne, le 17 février dernier au Conseil départemental d'Auxerre, la présidente Isabelle Froment-Meurice a annoncé la création d'une Agence d'Attractivité.

Promouvoir, renforcer la visibilité et l'attractivité du département au-delà des frontières, ce sont les maîtres mots qui caractérisent cette agence.

Elle vient renforcer la compétence tourisme départementale, déjà mise en place par les autres structures icaunaises, et développer la coordination des acteurs sur le territoire, surtout concernant les Établissements Public de Coopération Intercommunale (EPCI). La structure sera gérée par des salariés d'Yonne Tourisme ainsi que des salariés du service communication et promotion du département.



J. Le Metayer

Assemblée générale avec Yonne Tourisme au Conseil départemental à Auxerre.

Les salariés auront plusieurs missions à mettre en place. En premier lieu, l'Agence d'Attractivité souhaite porter soutien à la mission hospitalité / attractivité résidentielle, en lien avec les EPCI et les communes. Pour renforcer l'attractivité du territoire, les salariés vont lancer une démarche de marketing territorial en mettant en place plusieurs pôles (tourisme, habitants, savoir-faire, marque employeur). Ils vont également s'engager dans une démarche d'influence pour que le département icaunais soit reconnu au-delà du secteur régional. L'Agence d'Attractivité a cette volonté d'enrichir le département icaunais et souhaite donc prendre conscience des forces et les carences du territoire, en les analysant.

Retour sur 2024

La présidente a également profité de ce rassemblement pour proposer au vote le contrat de cession des actifs entre l'association et la SPL Yonne Attractivité et présenter le bilan de l'an passé. Au plus proche de son territoire, Yonne Tourisme a connu plusieurs moments clés, comme l'organisation des 1res rencontres des campings de l'Yonne, la création d'un partenariat stratégique avec le Crédit Agricole de Champagne Bourgogne, avec leur implication dans la labellisation Grand Site de France pour Vézelay ou avec la création d'un nouveau site internet professionnel.

L'objectif : accompagner les professionnels et les acteurs du territoire.
Pour renforcer son attractivité, Yonne Tourisme a organisé un voyage de presse afin de mettre en avant les nouveautés icaunaises et les spécificités du territoire.

C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'Yonne Tourisme a remporté le 1er prix au Concours national du meilleur dossier de presse de destination 2024.

C.S

// COOPÉRATION INTERNATIONALE

58

Nourrir les réflexions

Le 4 février se déroulait la journée dédiée à la coopération internationale à l'Eplefpa du Morvan (Château-Chinon). Une manière d'ouvrir les possibles pour les élèves.

« La coopération internationale fait partie des cinq missions de l'enseignement agricole. Dans ce cadre, l'Eplefpa du Morvan (Château-Chinon) organise tous les ans une journée dédiée, avec un thème différent à chaque fois. Pour 2025, cet événement est axé sur la mobilité et l'alimentation » détaille Sonia Perrodin, directrice adjointe.

Dans son discours d'ouverture de la journée auprès de tous les élèves de l'établissement, elle rappelle aussi : *« Nous sommes un des seuls établissements de Bourgogne à proposer une journée pour la coopération internationale, donc profitez de cette chance qui vous est offerte. Certes, nos formations sont ancrées dans notre territoire, mais il ne faut pas oublier d'être en lien avec le monde afin de nourrir vos réflexions d'avenir. Pour vous faire découvrir un maximum de prismes différents, de nombreux ateliers vous attendent ! ».*

Les élèves ont donc pu participer à des jeux (« mon assiette, ma planète», «Kahoot alimentation », « Jeu Nutella»), et découvrir des associations et organismes comme Artisans du monde, Afdi (Agriculteurs français et développement international). Le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté et le Bureau d'information Jeunesse de la Nièvre sont intervenus pour présenter les dispositifs existants pour les jeunes (aides, stages, etc.).

En sus, les élèves ont pu découvrir certains pays, présentés par des intervenants originaires de ces lieux où y ayant vécu. Ainsi, les étudiants ont pu apprécier les détails prodigués sur le Mexique (présentation par Mme Martinetti), les États-Unis et l'Argentine (M. Rinski), la Colombie (Mme Kindler), le Bénin (par Adjimon, élève de BTS Aqua), l'Algérie (par Younes élève de BTS Aqua), la Côte d'Ivoire (par Pacôme et Vital – deux services civiques) ou encore Madagascar. Pour cette dernière destination, Noémi Volasoa (associée des Petites bottes Nivernaises à Bazolles) a raconté son histoire et mis en lumière quelques particularités de son pays d'origine (voir encadré).

Chloé Monget

Le Legta de Château-Chinon organise une porte ouverte le 15 mars de 9 heures à 17 heures.

1. https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/les-5-missions-de-l-enseignement-agricole-a34.html

Zoom sur Madagascar

Arrivée en France à la fin 2013, Noémi Volasoa habite depuis dans la Nièvre et a développé la vente de produits malgaches à Bazolles. Pour elle, expliquer quelques éléments de son pays était indispensable. *« Il faut montrer aux jeunes que les gestes les plus simples en France ne le sont pas dans d'autres pays, à l'image de Madagascar où avoir de l'eau au robinet relève presque du miracle. Je trouvais également nécessaire de mettre en lumière les différentes productions que nous avions ainsi que les difficultés rencontrées là-bas en fonction des régions (sécheresse, cyclones, inondations, etc.). À mon sens, donner un aperçu de tout ceci donne de la perspective au quotidien des jeunes. Ils ont une grande chance de vivre en France, et parfois un petit rappel ne fait pas de mal, surtout face à certaines problématiques ».* **Sur ces dernières, elle évoque notamment la place des femmes malgaches pour l'accès aux terres agricoles.** *« Les terrains sont transmis de pères en fils. Et, même si nous aidons à les cultiver, les femmes ne sont pas prioritaires en matière de propriété. Pour ma part, j'ai eu la chance de vivre dans une famille assez ouverte sur cette question, mais il n'en reste pas moins que les terrains familiaux reviennent à mes frères ».* **Outre cela, elle aborda donc l'histoire, les coutumes, la faune, la flore ou encore les productions de son pays natal.** *« Madagascar est positionnée sur le marché des pierres précieuses, mais malheureusement, les retombées économiques ne profitent pas à la population malgache car il y a un problème de gouvernance. Outre cela, nous avons des productions de qualité comme pour le riz ou encore le cacao. D'ailleurs, si en 2024 certains pays ont une baisse de production de cacao, Madagascar a affiché une belle croissance en passant de 12 mille tonnes produites en 2023 à 15 mille tonnes en 2024 ».* **Parmi les autres productions spécifiques, elle est revenue sur celle de la vanille :** *« il faut de nombreuses étapes pour obtenir une gousse de vanille. Et, la première est l'intervention humaine pour la pollinisation, sans laquelle nous n'aurions pas de vanille… ».* **Enfin, elle rajoute qu'environ 80 % de la population malgache a une activité agricole mais** *« non pour l'export… pour vivre au jour le jour ! Chacun produit sa propre nourriture, et s'il y a du surplus, on le vend sur le marché ».*



Noémi Volasoa a présenté son pays natal Madagascar lors de la journée.

// QUETIGNY

21

Une escapade en Irlande

Des apprentis du CFA Dijon-Quetigny sont partis une petite semaine dans la région de Dublin.

Une chouette expérience : les premières CGEA option polyculture-élevage du CFA Dijon-Quetigny ont décollé de Paris le 9 février pour rejoindre l'Irlande et vivre une semaine découverte à tous niveaux. *« Ce séjour avait pour objectifs de pratiquer la langue anglaise, de découvrir le système scolaire, le modèle agricole et la culture irlandaise »*, indique Natacha Petitjean, formatrice en zootechnie, qui accompagnait le groupe avec Sandrine Zemmouri, son homologue en anglais et Linda Barré, la directrice du CFA. Bien d'autres notions à l'image de la cohésion, la vie en groupe, le travail en équipe ont été développées, comme le souligne Natacha Petitjean : *« pour la plus grande majorité des apprentis, c'était leur premier vol en avion, leur premier déplacement à l'international, tout comme la découverte d'une nouvelle culture ! Le groupe a alterné entre des temps de visites culturelles et des temps de travail studieux en découvrant deux villes : Dublin et Cork. Ils se sont guidés grâce à un carnet de bord élaboré par leur formatrice d'anglais ».* À Dublin, les apprentis ont été accueillis par le directeur du *« Teagasc College of Amenity Horticulture »* où ils ont échangé autour des systèmes scolaires et comparé les deux systèmes agricoles. Les jeunes sont partis à la découverte d'une exploitation agricole avec des vaches laitières, non loin de Cork. Un temps d'échanges avec un éleveur a été très fructueux, avec des questions en anglais préparées en amont. Du fromage local a été dégusté avec une tasse de thé. Pour clôturer ce voyage, les apprenants se sont défoulés sur une plage avec une mer bien agitée et sous la pluie, qui au passage, les a rarement quittés !



Les apprenants et leurs accompagnants ont fait de très belles rencontres, notamment avec un éleveur de vaches laitières.

// GRANULÉS DE BOIS ET BÛCHES

89

Un drive à Monéteau

Monéteau inaugure un distributeur de granulés de bois et de bûches Total Énergies. L'objectif premier : privilégier le circuit court en utilisant du bois de la région.

Le vendredi 28 février, la ville de Monéteau inaugurait son premier drive pellets Total Énergies, 8 route des Conches. C'est avec Vincent Gaffard, directeur régional de Bourgogne Franche-Comté, Christophe Bonnefond, vice-président de l'agglomération du département, Valérie Laugier, présidente Total Énergies Sud-Est, ainsi qu'Arminda Guiblain, la maire de Monéteau que le ruban fut coupé. *« J'ai la chance sur Monéteau de recevoir Total Énergies, nous nous retrouvons aujourd'hui pour le drive pellets et de bûches ici à Monéteau. C'est un événement qui marque une nouveauté pour notre commune et pour l'accès aux énergies de chauffage plus accessibles et respectueuses de l'environnement »*, déclare la maire de Monéteau.

Déjà présents sur le territoire de Tonnerre et de Chalon-sur-Saône, les drives de Total Énergies souhaitent répondre à une demande forte de la population. *« Le bois est un moyen de chauffage utilisé par 40 % des foyers de Bourgogne Franche-Comté »*, met en avant Vincent Gaffard.

Un bois régional

Un drive qui propose du pellet en sacs et en vracs avec des produits locaux. *« Ce pellet, comme tous les produits que Total Énergies commercialise, c'est un pellet de grande qualité, qui permet d'en consommer moins et d'émettre moins d'émissions aussi. On privilégie bien sûr le local, en circuit court au maximum. »*, affirme la présidente de Total Énergies Proxi Sud Est.



Inauguration du drive pellets bûches à Monéteau.

Une volonté de vendre des produits locaux et de faire des circuits courts qui se traduisent par l'utilisation de bois issus de départements voisins, La Roche-en-Brénil (21) et Champagnole (39).

C.S

SANTÉ

// TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES

« Je ne peux plus dormir sur mes épaules »

À l'occasion de la Journée des Droits des femmes, le 8 mars, la Chambre d'agriculture de l'Yonne a organisé une journée destinée aux agricultrices et axée sur les problèmes musculosquelettiques qu'elles peuvent rencontrer.

« J'ai toujours remarqué, dans mon ancien travail, les clientes qui avaient des fromages, lorsqu'elles arrivaient à la retraite, elles avaient les doigts crochus et arthrosés. C'est vraiment typique quand je vois les mains des femmes, parce qu'elles manipulent les petits moules toute la journée en grande quantité », témoigne Emmanuelle Toussaint, éleveuse de chèvres à Treigny. Après avoir débuté une carrière dans l'économie agricole, Emmanuelle se lance dans la transformation fromagère. *« L'activité a démarré il y a 18 mois. J'ai vendu mon premier fromage en juin 2023. Au début quand j'ai vu le site, je me suis tout de suite projetée sur cette exploitation »*, se remémore-t-elle. *« Dans la conception du bâtiment, au début j'ai essayé d'y réfléchir pour quand je serais vieille. Comme j'ai travaillé à droite à gauche, on est souvent dans des boutiques où il faut porter à longueur de journée, et je me suis dit qu'au bout de vingt ans, on est usés »*, convient-elle, consciente des efforts physiques liés à son travail.

Pauline Massé, éleveuse en vaches à lait à Lainsecq, reprend petit à petit l'exploitation de son père. Entre être pompier volontaire et agricultrice, Pauline prend la décision d'anticiper les douleurs qu'elle pourra ressentir. *« Dans la salle de traite, mon père fait à peu près la même taille que moi, donc au niveau de la hauteur c'est adapté. C'est surtout le poids, les griffes sont lourdes et les gestes répétitifs qu'on peut faire au cours des journées de travail. C'est également pour prévenir la douleur des épaules »*, témoigne la jeune agricultrice icaunaise.



Emmanuelle Toussin sur son exploitation.



Pauline Massé sur son exploitation.

« Ménage ta santé, adopte les bons gestes ! »

C'est dans ce cadre-là qu'Emmanuelle Toussin et Pauline Massé, agricultrices dans l'Yonne sont intervenues lors de la journée consacrée aux femmes organisée par la Chambre d'agriculture, « Ménage ta santé, adopte les bons gestes ! ». Elles souhaitent mettre en avant les troubles musculosquelettiques qu'elles peuvent développer au cours de leur carrière. Le 10 mars, au sein de l'exploitation de Pauline Massé, six ateliers thématiques étaient proposés. Le matin, direction le Gaec de Montreparé. *« C'est pour voir et comprendre le fonctionnement de l'exosquelette et donc comprendre comment il peut faciliter le travail de la traite des vaches. L'exosquelette est quelque chose de nouveau que je ne connais pas du tout. Si ça se passe bien et que j'arrive à m'adapter, je pense pouvoir investir »*, raconte Pauline Massé, curieuse de découvrir de nouveaux outils pour son bien-être au travail. *« Cette journée était aussi l'occasion d'échanger, de voir d'autres systèmes et d'autres avis »*.

L'après-midi, sur l'exploitation d'Emmanuelle Toussin, six autres ateliers thématiques étaient organisés à la Maison Rouge, à Treigny. *« Cette journée me tenait à cœur, parce que ça ne fait que 18 mois, et je ne peux déjà plus dormir sur mes épaules. Je suis obligée de dormir à plat dos. Les deux gros seaux de grains de la salle de traite je les porte à la main, et eux pour le coup, je les porte hauts. Il faudrait que j'aie une deuxième armoire de rangement dans la transformation pour éviter de devoir empiler »*, confie Emmanuelle Toussin, consciente que l'aménagement de son lieu de travail n'est pas encore terminé. *« Il faut vraiment réfléchir à la circulation que l'on va avoir dans le bâtiment. Il faut vraiment que ça soit fluide »*, conclut-elle.

C.S.

// ACCÈS AUX SOINS EN MILIEU RURAL

L'état d'urgence est lancé !

La crise sanitaire a mis en exergue les difficultés d'accès aux soins dans les territoires ruraux, ressentis depuis bien longtemps par les habitants. L'association des maires ruraux de France (AMRF), par le biais d'études réalisées ces dernières années, monte au créneau.

Dix millions de Français vivent dans un territoire où l'accès aux soins est de qualité inférieure à celle de la moyenne du pays, et 6 millions d'entre eux résident à plus de 30 minutes d'un service d'urgence. Ce sont les chiffres tirés des études menées par l'association des maires ruraux de France (AMRF) en 2020 et 2021. *« La dégradation de l'accès aux soins est de plus en plus forte, mais dans le monde rural, elle existe depuis déjà une vingtaine d'années. Nous avons vu progressivement partir des médecins en retraite sans être remplacés. Nous avons vu au fil du temps que les soins s'éloignaient… Nous avons essayé de tirer des sonnettes d'alarme pour redresser la barre à ce moment-là, mais les choses se sont aggravées… »*, alerte Isabelle Dugelet, maire de Le Gresle, une petite commune de la Loire. *« La population dans les territoires ruraux est plus pénalisée que le reste de la population française, pourtant, aujourd'hui, il manque des médecins partout. Le pays entier est un désert médical ! »* poursuit la maire ligérienne, très investie au sein de l'AMRF sur les questions de l'accès aux soins. Aujourd'hui, il manquerait près de 6000 médecins pour atteindre l'objectif d'un médecin pour 1000 habitants.

Plusieurs projets ont vu – ou vont voir – le jour afin d'apporter des offres de soins aux ruraux. *« Le Médicobus, lancé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, va permettre de répondre très ponctuellement aux besoins des habitants… Il sera par exemple présent dans ma commune de 865 habitants dépourvue de médecin – à l'image des villages voisins -, un jour toutes les deux semaines, et le médecin assurera entre 7 à 10 consultations »*, indique Isabelle Dugelet. Par ailleurs, l'association loi 1901 « Médecins solidaires » vise à apporter une réponse immédiate à la pénurie de soins de premiers recours, dans les sept centres de santé de la Creuse, du Cher, de la Nièvre, de Haute-Vienne, des Deux-Sèvres et de l'Indre. Chaque semaine, un médecin généraliste assure une permanence dans l'un des centres médicaux pour offrir aux patients un accès aux soins pérenne.

Plaider pour une démocratie sanitaire

« Ce sont des solutions intéressantes mais qui restent relativement fragiles. Il serait peut-être plus judicieux d'aider les médecins à s'installer dans de meilleures conditions ». Dans ce contexte, l'AMRF aimerait que pour toute installation nouvelle, une solidarité territoriale se mette en place vers les zones peu denses, afin que chaque nouveau praticien puisse, a minima, consulter une journée par semaine dans un territoire rural isolé, afin de *« revoir la lumière dans un cabinet médical fermé depuis trop longtemps »*. *« On nous dit toujours que ça ira mieux demain. Mais la situation est trop grave et trop importante aujourd'hui »*, s'alarme Isabelle Dugelet.

« C'est une situation désespérante. Nous demandons à l'État de mettre autour de la table toutes les forces en présence (élus, médecins, représentants syndicaux, etc.), dont les petits élus ruraux. Nous souhaitons participer à cette démocratie sanitaire », prévient son homologue Gilles Noël, maire de Varzy, commune de 1200 habitants dans la Nièvre, lui aussi engagé au sein de l'AMRF. *« Il n'y a pas de solution miracle mais il est urgent que l'État s'intéresse à ces jeunes Français partis faire des études de santé à l'étranger et qu'ils ne soient pas considérés, à leur retour en France, comme des professionnels de santé low cost. Il est tout aussi primordial qu'on accompagne dans les centres hospitaliers les "padhue", ces praticiens diplômés hors Union européenne, qui ont des situations précaires avec des salaires inférieurs à ceux que reçoivent leurs pairs, et qui finissent par repartir »*, regrette Gilles Noël. L'une des demandes de l'AMRF est également de faire alliance pour accueillir au mieux les docteurs Juniors lors de leur stage de 4e année obligatoire à partir de fin 2026 dans les territoires ruraux.



Service communication Varzy

Gilles Noël, maire de Varzy dans la Nièvre

Amandine Priolet

TABLEAU DE BORD

LES FORMATIONS

CÔTE-D'OR

// Conséquences et adaptations au stress thermique avec le GDS

• 27 mars

Proche Créancey

Marine Petiot, CA21 – 06 73 74 76 39 marine.petiot@cote-dor.chambagri.fr

// Savoir négocier pour vendre à des professionnels

• 31 mars et 8 avril

À bretenière

Corine Garnier-Penning, CA21 - 03 80 68 66 28 - corine.garnierpenning@cote-dor.chambagri.fr

// Soigner ses bovins par l'acupuncture

• 7 et 8avril

Proche Créancey

Marine Petiot, CA21 – 06 73 74 76 39 marine.petiot@cote-dor.chambagri.fr

NIÈVRE

// Créer ou optimiser son atelier de meunier à la ferme

• 17 et 18 mars

Avoir les clés pour créer ou améliorer son atelier de meunerie : bonnes pratiques et leviers d'efficacité. Lieu : Nevers.

Inscription auprès du centre de formation : 03 86 93 40 37

// Observer ses cultures pour réduire ses intrants

• 4 demi-journées : 18 mars, 29 avril, 11 juin et 28 octobre

Savoir observer ses cultures pour optimiser les interventions et réduire les intrants. Lieu à définir.

Inscription auprès du centre de formation : 03 86 93 40 37

// Renouvellement Certiphyto

• 20 mars

Obtenir le renouvellement du « Certificat individuel ». Formation d'une journée. Lieu : Moulins-Engilbert.

Inscription auprès du centre de formation : 03 86 93 40 37

// Savoir utiliser les réseaux sociaux de manière professionnelle

• 27 mars

Optimiser et créer du contenu efficace pour Facebook et Instagram. Format webinaire (1 h 30) à partir de 12 h 30.

Inscription auprès du centre de formation : 03 86 93 40 37

YONNE

// Limaces, les clés pour ne plus en baver !

• Vendredi 21 mars

Cette formation vient en aide aux agriculteurs qui ont des problèmes d'exploitation liés à l'humidité des sols et donc à l'apparition de limaces. Les objectifs principaux de cette formation sont d'acquérir les principales connaissances sur la biologie de la limace, d'apprendre à évaluer le risque grâce aux outils ainsi que de comprendre les méthodes de luttes alternatives. Une séance qui propose trois heures et demi en salle le matin et deux heures sur des exploitations l'après midi.

Contacter Élodie Joudelat au 03 86 64 64 78

// Développer mon assertivité

• Les 24 et 25 mars

Le nouveau programme « Développer mon assertivité » proposé par la FDSEA, aura lieu les 24 et 25 mars. À destination de tous les agriculteurs, ce programme de 2 jours (14 heures) a pour objectif de développer l'assertivité et les compétences relationnelles. La FDSEA souhaite, à travers cette formation, donner les outils efficaces qui permettent aux agriculteurs d'apprendre à se connaître, d'analyser plus facilement les conflits et d'en comprendre les origines et les causes pour élaborer des stratégies de résolution.

Inscription auprès de la FDSEA 89 au 03 86 49 48 10

// MAEC-BFC : J'optimise mon engagement dans une mesure autonome fourragère

• Mardi 25 mars

À Auxerre, dans les locaux de la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Contact : Éric Bizot au 06 76 20 37 91

// Piloter son atelier lait et gagner en efficacité dans l'organisation du travail

• 9, 10 et 11 avril

À Auxerre, dans les locaux de la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Contact : Marianne Ranque (Chambre d'agriculture de l'Yonne) au 06 30 62 99 58.

L'AGENDA PRO'

CÔTE-D'OR

// Exploration de fosses pédologiques

• Du 19 et 21 mars

Le service Environnement et productions végétales de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or propose, dans le cadre d'un travail global portant sur la fertilité des sols et la préservation de leurs structures, trois visites de fosses pédologiques dans les secteurs de l'Auxois, du plateau et de la plaine. Elles auront lieu le mercredi 19 mars à Aignay-le-Duc et le vendredi 21 mars à Tart-le-Bas.

Inscription via le QR Code ou en suivant le lien : https://forms.office.com/e/WqeaM9MSCS

// Matinée des partenaires Point accueil installation en BFC

• Mardi 25 mars

La matinée des partenaires Point accueil installation (PAI) en BFC va se tenir de 9 h 30 à midi en salle 409 de la mairie de Pouilly-en-Auxois. Elle rassemblera des partenaires et des conseillers avec des échanges autour des statistiques du PAI et un focus sur les résultats de l'enquête sur les profils des nouveaux installés Agrinovo, accompagné d'une table ronde.

NIÈVRE

// Calendrier de collecte des déchets de soins vétérinaires

• 24, 25 et 26 mars

Le GDS 58 annone le calendrier des tournées de récupération des futs des déchets de soins vétérinaires. Attention, aucune autre possibilité n'est prévue pour 2025. Pour rappel, les deux fûts doivent être remis fermés (inscrire le numéro d'élevage). Un bon de prise en charge sera délivré et devra être conservé. Il sera possible d'acquérir un nouveau kit (fût de 50 l et petit fût) moyennant 35,02 €TTC à l'occasion de ces ramassages. La facture acquittée sera adressée ultérieurement par la Société Proserve Dasri, seuls les règlements par chèque seront acceptés.

Lundi 24 mars :

Alligny-Cosne, coopérative Axéréal, Suchet : arrivée 8 h, départ 8 h 45.
Clamecy : coopérative Axéréal, route de Varzy : arrivée 9 h 15, départ 10 h 45.
Corbigny, Sicagemac, route de Saint-Saulge : arrivée 12 h, départ 13 h 45.

Mardi 25 mars :

Montsauche, parking près du Crédit Agricole : arrivée 8 h, départ 9 h.
Château-Chinon, parking municipal Jean Sallonnyer : arrivée 9 h 45, départ 10 h 45.
Moulins-Engilbert, Sicafome, 29 route de Châtillon : arrivée 11 h 15, départ 13 h.
Châtillon, coopérative Axéréal, route d'Aunay : arrivée 14 h, départ 15 h 30.
Guérigny, coopérative Axéréal, ZI Villemenant : arrivée 16 h 15, départ 17 h.

Mercredi 26 mars :

Sermoise, GDS, ZA du Clos Ry : arrivée 8 h, départ 9 h 30.
Decize, parking Gamm Vert, route de Champvert : arrivée 10 h 15, départ 11 h 45.
Cercy-la-Tour, coopérative Axéréal, route de Decize : arrivée 12 h 15, départ 13 h 45.
Luzy, gare – coopérative agricole TEOL : arrivée 15 h, départ 16 H 15.

Renseignements : GDS 58 au 03 86 90 18 90.

// Semaine de l'engraissement

• Du 1er au 4 avril

Afin de promouvoir l'engraissement dans le département, la section bovine de la FDSEA 58, Sicarev, FEDER et la Chambre d'agriculture de la Nièvre vous convient à des rendez-vous à partir de 14 h : le 1er avril au GAEC de Sainte Baudière à Marzy ; le 2 avril au Gaec Goulot, au lieu-dit Clinzeau à Saint-Léger-de-Fourgeret ; le 3 avril au GAEC des Doreaux, au lieu-dit Les Doreaux à Diennes-Aubigny, le 4 avril au Gaec des Bourrys, au lieu-dit Latrault à Breugnon.

Renseignements : 03 86 93 40 92

Vos repères

SALAIRES ET COTISATIONS

// GRILLE DE SALAIRES

Grille nationale des salaires pour entreprises de la production agricole et des Cuma

Les salaires minima conventionnels revalorisés

À la suite de la hausse du Smic au 1er novembre 2024 la grille de salaires applicable pour les entreprises de la production agricole et les Cuma sera donc la suivante.

Un avenant n° 8 à la Convention Collective Nationale de la Production Agricole et Cuma a été signé par 4 des 5 organisations syndicales de salariés CFDT, CFTC, CGC et FO. Cet avenant entrera en vigueur le 1er jour du mois suivant la parution de l'arrêté d'extension au Journal Officiel.

Coefficient	Palier	Taux horaire (en €)
9 - 11	1	11,88
12 - 16	2	11,88
17 - 24	3	11,91
25 - 35	4	12,17
36 - 51	5	12,70
52 - 73	6	13,30
74 - 104	7	14,08
105 - 143	8	15,05
144 - 196	9	16,29
197 - 270	10	18,04
271 - 399	11	20,53
400	12	23,46

INDICES DES FERMAGES

Foncier L'indice des fermages à nouveau en hausse, de 5,23 % pour 2024

L'indice national des fermages s'établit à 122,55 pour l'année 2024, selon un arrêté du ministère de l'Agriculture publié le 30 juillet au Journal officiel. Cela marque une augmentation de 5,23 % par rapport à l'an dernier. Utilisé pour le calcul du loyer des terres nues et bâtiments d'exploitation, il tient compte de l'indice du revenu brut d'entreprise agricole national à l'hectare de 122 en 2024 (indice base 100 en 2009) et de l'indice du prix du produit intérieur brut de 123,38 en 2024 (indice base 100 en 2009). L'indice avait déjà progressé de 5,63 % en 2023 et de 3,55 % en 2022. Depuis 1997, « le prix des fonds loués a augmenté de 36,7 % quand celui des fonds libres a augmenté de 39,5 % en valeur constante », rappelait la Safer dans son dernier rapport annuel. Et de constater que la surface agricole utile (SAU) en fermage « ne cesse de progresser en France, même en excluant le « faux fermage » (lorsqu'un des membres agriculteurs met un bien à disposition de sa société d'exploitation) ».

Pour calculer le montant des loyers des terres agricoles entre le 1er octobre 2023 et le 30 septembre 2024, la formule est la suivante :

$$\frac{\text{Montant du loyer par hectare N-1 x 122,55 (indice 2024)}}{\text{116,46 (indice 2023)}}$$

Pour rappel, voici les indices de fermage depuis 2010 :

Année	Indice	Variation
2010	98,37	-1,63 %
2011	101,25	+2,92 %
2012	103,95	+2,67 %
2013	106,68	+2,63 %
2014	108,3	+1,52 %
2015	110,05	+1,61 %
2016	109,59	-0,42 %
2017	106,28	-3,02 %
2018	103,05	-3,04 %
2019	104,76	+1,66%
2020	105,33	+0,55%
2021	106,48	+1,09%
2022	110,26	+3,55%
2023	116,46	+5,63%
2024	122,55	+5,23%

COURS ET MARCHÉS

MARCHÉS LOCAUX *Bovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

11/03/2025

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 672 - Vente : 99 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	200-250	5,79	6,09	5,98	
		250-300	5,88	6,02	5,91	+ 0,36
		300-350	5,43	5,87	5,65	+ 0,31
		350-400	5,03	5,51	5,23	+ 0,04
		400-450	4,98	5,36	5,06	+ 0,04
		450-500	4,81	5,35	4,98	+ 0,14
F	U	250-300	4,84	5,15	4,98	
		300-350	4,73	4,78	4,75	- 0,02
		350-400	4,56	4,67	4,62	- 0,18
	R	300-350	4,62	4,74	4,67	

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 152 - Vente : 99 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	400-450	5,06	5,06	5,06	
		500 et +	4,39	4,76	4,70	+ 0,06
F	U	400-450	4,33	4,50	4,43	- 0,13
		450 et +	3,74	4,30	3,96	

BOVINS MAIGRES +18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 295 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	E	- 5 ans	3,64	3,91	3,80	+ 0,02
	U	24 à 36 mois	3,37	4,42	3,62	+ 0,22
		- 5 ans	3,25	3,82	3,48	+ 0,08
		5 à 10 ans	3,20	3,69	3,41	+ 0,05
		+ 10 ans	3,00	3,44	3,18	+ 0,09
	R	- 5 ans	3,11	3,17	3,14	- 0,01
		5 à 10 ans	2,81	3,20	3,00	- 0,13
		+ 10 ans	2,72	2,98	2,86	- 0,02

OBSERVATIONS

Effectif global : 1 119 - Taux de vente : 99 %.

Broutards / taurillons / laitonnes / génisses : La qualité est au rendez-vous. L'offre progresse mais ne suffit toujours pas à satisfaire des besoins qui nous semblent intarissables. Les tarifs continuent de progresser dans toutes les catégories sauf dans les laitonnes très lourdes (+ 400 kg) qui semblent marquer le pas.

Vaches / génisses 30 mois : Des apports de saison avec la présentation des premières vaches d'herbe. La qualité est assez correcte, les acheteurs sont présents en nombre ce qui rend les transactions rapides. Les cours sont reconduits voir à haussiers. Vente totale !

Pour les animaux de moins de 24 mois, nos cotations s'entendent pour des animaux dépistés négatifs. Une collecte des prises de sang partira du marché chaque jeudi à 16 h 30. (pour les animaux à vendre sur le marché le mardi suivant).

// SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

10/03/2025

Effectif : 177

Broutards :	(395 - 490 kg)	2010 - 2340	4,79 - 5,11
Laitonnes :	(245 - 400 kg)	1180 - 1730	4,33 - 4,91
Génisses 24 - 36 mois :	(400 - 635 kg)	1480 - 2300	3,00 - 3,71
Taureaux :	(640 - 950 kg)	2220 - 3050	2,62 - 3,54
Vaches légères :		1450 - 2050	
Vaches entre deux :		2070 - 2300	
Vaches lourdes :		2350 - 2890	

Vente rapide et globale en mâles à des tarifs facilement maintenus.
Placement rapide en femelles et génisses. Tarifs fermes.
Commerce actif en vaches à des tarifs qui progressent à nouveau à l'approche de la mise à l'herbe.

Bovins gras : 15

Vaches de viande :	5,74 à 6,02 € kg de viande.
Génisses de viande :	5,92 à 6,14 € kg de viande.

Vente globale en sujets gras à des cours en progression en génisses comme en vaches.

MARCHÉS LOCAUX *Ovins*

// SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

10/03/2025

Effectif : 29

Agneaux :	172 - 210	(3,70 - 5,14)
Brebis :	100 - 161	(1,70 - 1,88)

Placement rapide et global en ovins à des tarifs facilement maintenus.

MARCHÉS LOCAUX *Ovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

03/03/2025

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) — *Effectif : 195 - Vente : 98 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	5,20	5,40	5,27	
		de 38 à 44 kg	5,30	5,70	5,47	+ 0,04
		de 44 à 50 kg	4,73	5,16	5,16	- 0,19
		+ de 50 kg	3,71	4,99	4,37	
	R	de 32 à 38 kg	4,77	4,97	4,86	+ 0,14
		de 38 à 44 kg	4,40	5,11	4,89	+ 0,23

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) — *Effectif : 55 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M			1,33	2,70	2,03	
F	U	+ de 60 kg	2,00	2,34	2,22	+ 0,14
	R	+ de 60 kg	2,01	2,03	2,01	+ 0,33

AGNEAUX MAIGRES (€/tête) — *Effectif : 8 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	R	25 à 35 kg	120	122	122	- 13,00

AGNEAUX LAITONS (Typologie locale) — *Effectif : 101 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 38 à 44 kg	5,56	5,89	5,64	+ 0,08
		+ de 44 kg	5,14	5,49	5,43	+ 0,06
	R	de 38 à 44 kg	5,41	5,44	5,42	- 0,02

CAPRINS (€/tête) — *Effectif : ? - Vente : ? %*

Catégorie	Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
Première qualité		57	86	65	

OBSERVATIONS

Effectif global : 359 - Taux de vente : 99 %

Marché de saison. Seulement 3 invendus. Bonne demande et cours facilement reconduits dans toutes les catégories.

MARCHÉS VOISINS *Ovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

05/03/2025

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) — *Effectif : 179 - Vente : 97 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	5,03	5,76	5,53	+ 0,29
		de 38 à 44 kg	5,12	5,84	5,44	+ 0,16

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) — *Effectif : 63 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	+ de 60 kg	1,68	2,06	1,91	+ 0,03

CAPRINS (€/tête) — *Effectif : 41 - Vente : 100 %*

Catégorie	Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
Première qualité		40	63	58	+ 7,00

OBSERVATIONS

Effectif global : 285 - Taux de vente : 98 %

Agneaux : De jolis lots de laitons en présentation tirant les cours vers le haut.

Brebis : Cours reconduits à haussiers, l'offre ne permet pas de contenter la demande.

MARCHÉS VOISINS *Bovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

05/03/2025

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 96 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	400-450	4,84	5,11	4,90	+ 0,05
F	U	300-350	4,65	4,69	4,67	+ 0,31

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 47 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	- 5 ans	2,88	3,36	3,06	
		5 à 10 ans	2,87	3,32	3,15	+ 0,04
		+ 10 ans	2,83	2,91	2,89	- 0,08

OBSERVATIONS

Effectif global : 143 - Taux de vente : 100 %

Broutards : Marché approvisionné en qualité. Les cours restent reconduits. 100 % de vente.

Laitonnes : Cours reconduits à haussiers.

Vaches : Beaucoup de vaches maigres herbagères, les cours sont fermes et la vente très rapide.

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr

ANALYSES ET TENDANCES

TABLEAU DE BORD FNB *Viande bovine*

10 Mars 2025 | **TABLEAU DE BORD DE LA SEMAINE**

MARCHÉ

Gros bovins finis : Fermeté en femelles et ralentissement de la hausse en jeunes bovins incompréhensible !

Bovins maigres : Cours toujours bien orientés avec un marché dynamique.

POLITIQUES

La profession est toujours en attente d'évolutions complémentaires au plan législatif pour donner suite aux engagements des pouvoirs publics sur un ensemble de dossiers. Pour notre secteur, en élevage bovin, il s'agit notamment de l'augmentation des seuils ICPE pour alléger les contraintes, et en gestion des risques climatiques prairies d'un mode de recours efficient par rapport au satellite. Ces évolutions pourraient passer par la proposition de loi (PPL) Entraves , d'où l'enjeu qu'elle soit examinée au Parlement début avril au plus tard, et non repoussée à juin.

SANITAIRE

Nous menons une action déterminée depuis plusieurs semaines auprès de l'État pour remédier à une situation inacceptable d'indisponibilité des vaccins FCO et MHE.
Pour le moment, le laboratoire CEVA s'est engagé à fournir 1 million de doses d'Hépizovac MHE d'ici fin mars 1 million de doses d'ici avril. Par ailleurs, le laboratoire Boehringer Ingelheim s'engage à livrer chaque semaine des doses de Bultavo 3 (FCO3) certifiant pour l'export en fonction des volumes disponibles. En revanche les vaccins contre la FCO 8, vont peiner à arriver avant la belle saison.

APPLICATION DE LA LOI EGALIM 2 EN FILIERE VIANDE BOVINE

La Commission européenne a ouvert une consultation publique, du 13 janvier au 10 mars 2025, sur les propositions de modification du règlement OCM. Ce fut l'occasion pour la FNB de rappeler que les mesures proposées, et notamment la reprise de la construction du prix en marche avant avec l'intégration des coûts de production, étaient la bienvenue. Néanmoins, nous avons insisté sur le fait que, d'une part, les coûts de production devaient être ceux validés au niveau des Etats membres; et d'autre part la notion d'effets similaires devait être renforcée et précisée. Par ailleurs, la FNB a rappelé sa ferme opposition à l'augmentation du plafond de transfert des aides directes vers les programmes sectoriels. Enfin, nous avons formulé des demandes supplémentaires que sont la définition des dénominations des produits à base de viande et la révision du seuil de référence qui sert de base au déclenchement des aides relatives à l'intervention publique.

FAIT DE LA SEMAINE

L'actualité internationale amène la France et l'Europe à vouloir renforcer nos positions, pour assurer la sécurité, et le rapport de forces avec les grandes nations au plan mondial. Le sujet porte sur la défense bien entendu, mais il faut souligner que l'un des piliers majeurs de l'autonomie d'un pays, c'est aussi la souveraineté alimentaire. Alors que les débats s'engagent à Bruxelles sur l'avenir de la PAC et des politiques d'orientation, l'enjeu de conforter les filières doit être rappelé, notamment pour l'élevage .

FOCUS

Le mercredi 5 mars, la première réunion de l'intergroupe « élevage durable » » au Parlement européen a eu lieu. La FNB a participé en témoignant pour les éleveurs par la présence de Philippe Boehmler. Le groupe était entièrement dédiée au projet de règlement Transport. Il a été rappelé qu'il faut commencer par appliquer le texte en vigueur au lieu de le remplacer par un texte qui sera plus couteux et contraignant pour les éleveurs et pour les transporteurs. Il sera discuté au Parlement européen le 19 mars prochain.

CHIFFRE A RETENIR

25%

C'est l'augmentation des droits de douane que le président Trump annonce pour un ensemble de produits de pays tels que Canada, Mexique, Chine et UE. Cette situation peut amener à des effets en cascade de redistribution des flux des échanges mondiaux. Toute l'attention nécessaire doit donc être portée sur l'évolution de la situation. En tout état de cause, la Commission doit arrêter la course au libre-échange qui brade sa souveraineté agricole.

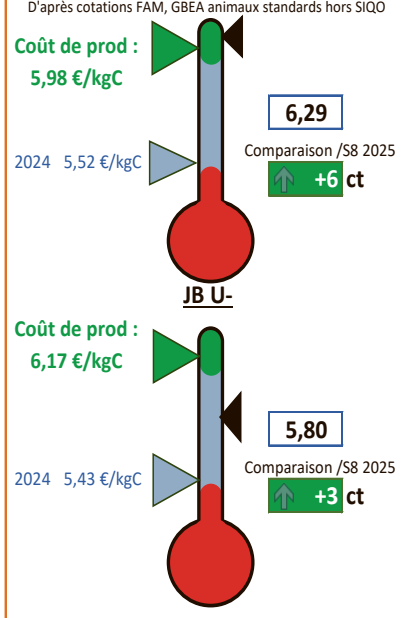
EN REGION

Le déclassement du loup, passant d'espèce « strictement protégée » à « protégée », est officiellement entré en vigueur le 7 mars dans le cadre de la Convention de Berne. Cette évolution, soutenue par l'UE, vise à donner aux États membres plus de flexibilité pour gérer leurs populations locales, tout en garantissant leur conservation. La Commission européenne propose d'adapter la directive Habitats en ce sens. Le texte doit encore être adopté par le Parlement et le Conseil de l'UE avant une éventuelle application nationale.

INDICATEUR DE MARCHÉ FNB *Viande bovine*

Cotations françaises gros bovins entrée abattoirs standards

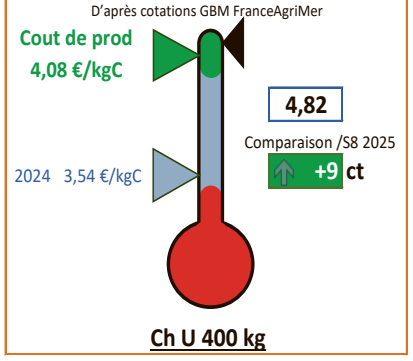
D'après cotations FAM, GBEA animaux standards hors SIQO



Les coûts de production sont calculés en sortie ferme, donc ne tiennent pas compte des frais d'approche.

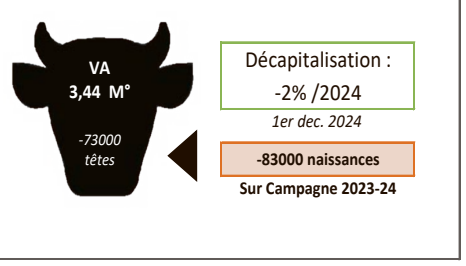
Cotations françaises maigre

D'après cotations GBM FranceAgriMer



Effectifs d'animaux

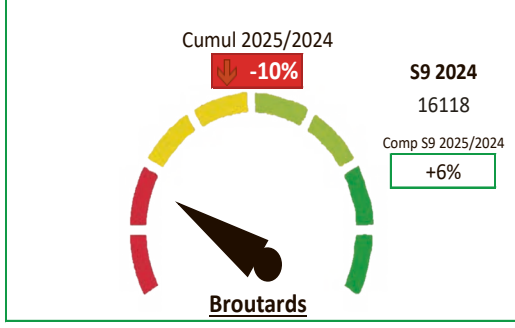
GEB-Idele d'après BDNI-SPIE-Normabev, projet Modemo



Exports vifs Italie

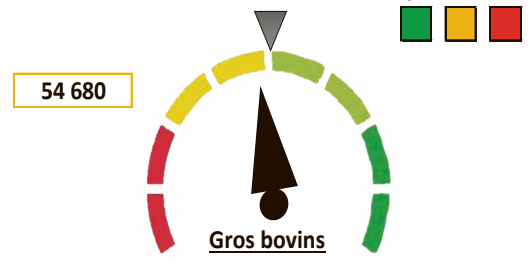
D'après données hebdomadaires DGAL-TRACES

Moy hebdo cumulée : 17 500 têtes



Abattages hebdo gros bovins

D'après données hebdomadaire Normabev (concernant les abattoirs de plus de 1500 tec/semaine)



Indicateurs de prix de revient

D'après l'accord interprofessionnal INTERBEV

6,17	Vache Charolaise R = (€/kg éc.)
6,75	Génisse R + (€/kg éc.)
5,98	Jeune Bovin U - (€/kg éc.)
4,08	Broutard 400 kg (€/kgvif)

2ème semestre 2024

Le ciseau des prix....

D'après INSEE - GEB-Idele et FranceAgriMer

En 25 ans...

+100%	Sur les prix à la consommation
+105%	Sur les charges en élevage
+80%	Sur les prix payés aux poducteurs

* Sources : Normabev, DGAL-TRACE, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

TENDANCES

Synthèse générale

Tendances des Marchés aux Bestiaux
Semaine 10
du 1er au 7 mars.

Cette synthèse nationale sur le commerce de bétail vous est proposée par la FMBV, d'après les cotations relevées sur les marchés de bétail vif et les dires d'experts des gestionnaires et chefs des ventes des marchés.

Broutard(e)s : en semaine 10, le marché des broutards reste dynamique et bien orienté dans la plupart des régions. Les cours sont majoritairement reconduits ou haussiers, sauf quelques exceptions où une stabilisation ou un léger tassement est observé.
En femelles, l'offre est toujours insuffisante pour satisfaire les nombreuses commandes de nos acheteurs. Les cours sont facilement reconduits.

Gros bovins maigres : la tendance commerciale est très bien orientée, avec des prix favorables pour les éleveurs grâce à une demande excédant largement l'offre. Une hausse des cours généralisés sur tous les marchés.

Boucherie : le marché de la viande est marqué par une demande globalement forte, une offre limitée et une hausse des cours dans plusieurs catégories, notamment en réformes laitières et mixtes.

Veaux : le commerce des veaux reste dynamique, avec une demande soutenue et une offre souvent insuffisante, entraînant une tendance stable à haussière des cours.

Ovins : en agneaux, le marché présente des tendances variées selon les régions, avec une demande généralement bonne, mais des évolutions contrastées en fonction des niveaux d'offre.
En brebis, globalement, le commerce reste bien orienté, soutenu par une demande active malgré des fluctuations locales des cours.

PETITES ANNONCES

Matériel

Tracteur

34 - Vends tracteur DEUTZ 3700,clim, tracteur MF 364,TECNOMA Vinis 800 l, FLORIDA 600 l, TECNOMA porté 400 l + rampe, rotavator FERRAND 14D, broyeur ALMA + andaineur, broyeur à marteau, tondeuse, benne 3 000 l.
✆ 04 67 96 72 07 HR
ou 06 81 12 32 90

Achète **TRACTEURS**
FORD du 5000 au 8210, série 40 et autres / MF du 168 au 188, série 200 à 600 - 3000 à 8000 / FENDT modèle après 1980, même porte outils / DEUTZ 7006 à 7207 - DX - AGROTRON - AGROSTAR et autres / VALTRA - CLAAS - SAME / ZETOR 5011 au 16245 - 5340 et 10540 + tous modèles après 1980 / EICHER 6 cylindres - SCHLUTER 6 cylindres / RENAULT série 14-54 et 34 - TEMIS - ARES - CELTIS et autres / FIAT de 80-90 à 180-90 - WINNER - TL - TLA - G et autres / JOHN DEERE série 40-50-55-6000-7000 et autres / CASE IH 745-845-956 à 1455-5120-5140-CX-MX et autres / MB TRAC après 1985 - UNIMOG MERCEDES
Tracteurs accidentés, de vignerons, de vergers... et autres nous consulter
Presses : CLAAS MARKANT 50-55-65 / JOHN-DEERE 342 / Round BALLER 120x120 / Camions - Tracteurs routiers - semi-remorques... Moissonneuse Batt. CLAAS - NH - JD et autres... / Télescopiques - Tractopelles - Niveleuses / Chargeuses après 1980 LIEBHERR - ZETTELMEYER SCHAEFF - ATLAS - ZEPPELIN...
MEYER Gilbert Sàrl - 67210 OBERNAI
Tél. 06 10 84 67 52 - meyer.gilbert-negoce@wanadoo.fr

42 - Vends deux pouliches Comtoises, pleins papiers, saillies du 20 mai et du 29 juin 2024.
✆ 06 07 96 23 40

Terres de Bourgogne Petites annonces 03 80 78 90 40

89 - Vends plateau à paille Moret, 7 mètres et 7 tonnes, bon état et livraison possible.
✆ 06 81 82 73 32

Travail du sol

18 - Vends semoir Sulky unidrill 4 M, repliable, pneumatique, disques 300 HA traceurs 1999, 15.000 euros à déb. Th Rondier.
✆ 06 28 18 28 10

18 - Vends semoir Nodet 4 M, bon état, 1985, env. 1.000 euros ; 2 cuves de 22 et 25 m3, bon état, 3.500 euros.
✆ 06 28 18 28 10

26 - Vends machine à planter les lavandes.
✆ 06 80 07 38 98

26 - Vends cause retraite tracteur Deutz DX 90; aplatisseur, broyeur à céréales, divers matériels.
✆ 06 87 40 94 47

Récolte

01 - Vends presse MD JD 336 A très bon état entièrement révisée prête à travailler mise en route possible suivant la distance. 3800 euros.
✆ 06 30 65 25 48

38 - Vends round baller Vermer à débattre.
✆ 06 78 89 56 65

73 - Vends moissonneuse Braud 108 4RGS maïs, 2434 heures. Prix 7000 euros.
✆ 06 12 37 43 75

Arbo-viti

38 - Cause Cessation d'activité,VENDS Remorques 10 T et 4.9T,élévateurs 12.6x0.4,10x0.2,5x0.2m;élévateur/trémieMonodisque avant Desvoystapis triage,convoyeurs,E.P Sulky +diversBon état. Prix intéressants0613708010
✆ 06 13 70 80 10

38 - Vends atomiseur Hardi de 2019, 200 litres controle OK commande électrique 18 buses bon état ; Vds atomiseur Berthoud 2000 litres commande électrique 14 buses controle OK.06 08 06 44 85
✆ 06 08 06 44 85

Distribution

69 - Vends semoir à maïs Monosem NG + 4 R pneumatiques avec insecticide + 3 jeux de disques avec vibro sem de 3 m. avec prise de force.
✆ 06 07 06 77 50 HR

Divers

01 - Vends éléments serre tunnel largeur 5m60x2m15 Ht 2m40 + serre largeur 4mx2m15 Ht 2m.
✆ 06 82 07 33 68

01 - Vends foin 2024 balles rondes ; charrue Kuhn trisoc ; pulvérisateur Berthoud 800L 12m.
✆ 06 84 47 25 74

01 - Vends cause retraite, charrue Huard 475T ,1995, 4 socs, sécurité boulons. Faucheuse Pottinger 265H, 2002, 2m65, conditionneur à doigts démontables facilement. Epandeur fumier Scobel 4,5 t. Faneuse Pottinger 1995, 4 toupies. Benne (ancien camion), 10 t fabrication artisanale. Cureuse fossé Agram D1700, rotor 500. Moulin à farine Acemo.
✆ 06 13 53 15 97

21 - Cause retraite vends, faucheuse Khun, presse Krone, andaineur, bétaillère, tonne à eau, semoir à engrais, pulvérisateur 800 L, 12 m, aplatisseur FAO, Cornadis 6m Jourdain. (0902)
✆ 06 32 60 95 31

SOURCIER - FOREUR
SAS DE L'OURS - Christophe Decourbe
Les Burchettes - 03210 Autry-Issards
Recherche de sources
Prestation de forage sur devis
Garantie d'eau - Détection champs magnétique
06 76 74 35 14
chr.decourbe@gmail.com

21 - Recherche tracteurs, mois.batteuses, presses, bennes, épandeurs, charrues, chariots élévateurs télescopiques, et autres machines agricoles, bon état et réparer. (1001)
✆ 06 30 11 59 25

21 - Cause retraite vds presse Krone vario pack 1800, faneuse Niemeyer 5,7 m surélévateur Bugnot. (1104)
✆ 06 98 38 19 62

21 - Vends herse rotative 3 m, Rau combi hydraulique avec herse et dents danoises 4m50, équipement tournesol 4 m, scie à colza Matrot, à monter sur moissonneuse Class. Le tout en bon état. (1002)
✆ 06 24 16 75 48

21 - Vends jeu de herses portées Lévêque 6m, dents carré de 22 mm, 200 €. 2 flèches pour remorque à bois, 2 essieux de 4 roues carré 4 cm, pneus 17x400 HS, tonne à eau Galva 1000 L, à débattre. (1004)
✆ 03 80 93 54 90

26 - Association HANDI BIKE recherche tous types de véhicules à moteur, cycles, motocycles et outillage divers.
✆ 06 63 31 48 59

26 - Vends un lot fil de fer palissage - 1 épandeur engrais Vicon 300 kgs - 1 vibro 24 dents - 1 cover crop trainé 16 D soc rigoleur.
✆ 07 68 15 91 53

26 - Vends serre tonneau 18mX 4,50 acier galvanisé 2 portes AV et AR 2,30X 1,35 aération latérale 40,70 - 800euros.
✆ 04 75 71 61 07

26 - Vds charrue Vogel et Noot 5 socs 5500 euros, épandeur fumier Heywang Q 5T5 800 euros, pulve Berthoud 2000L 24m 2500 euros. Charrue fosse asperges 150 euros, table emballage fruit 100 euros.
✆ 06 08 76 06 57

38 - Vends 3 tonnes à eau avec niveau constant : 1 de 2000 l, 1 de 5000 l, 1 de 6500 l et 1 nacelle sur 3 points, hauteur maxi 5m.
✆ 06 81 62 15 57

38 - Vends trémie à noix avec tapis, 6m : 5000 euros 20 mètres cube.
✆ 06 30 97 21 60

38 - Epandeur engrais Vicon 1997 : 1000 euros ; Charrue Huard bisocs 1995 révisée : 2500 euros.
✆ 06 40 74 53 01

38 - Cause cessation vds remorque basculante Doyeux 7T porte arrière 2 vantaux, 2 roues, 2 vérins, bon état.
✆ 06 71 57 53 29

38 - Vends programmateur groupe serv01 faisceaux groupe iso3 900/1100 l décrochage isofator3 gascoigne melotte, herse plate quivogne 5,25 m 6 box à veau ck.
✆ 06 30 15 90 39

38 - Vends broyeur Negri 9cv, 295 BHH p année 2020, état neuf cause décès 1800 euros non négociables.
✆ 06 78 49 28 48

38 - Vends moissonneuse-batteuse Soméca M100 en état 2500 euros.
✆ 06 75 04 60 70

38 - À vendre semoir Vicon 600 litres, fermeture hydraulique et foin en R 120x120 bas prix.
✆ 06 28 27 16 21

42 - Vends bétaillère, pulvérisateur Berthoud, andaineur, bascule 500 kg + divers matériels.
✆ 04 77 29 10 18

42 - Vends tracteur Massey Ferguson 130 + divers petits matériels.
✆ 07 87 87 46 19

58 - Vends 1 boisseau fond conique Ponge, 1,5 m3, 2 boisseaux jumelés SC, 13 m3 chacun. Cellules Privé complètes, démontées et non. BE, petit prix. (1005)
✆ 06.67.28.02.42

68 - Vends semoir Nodet 4 M, bon état, 1985, env. 1 000 euros ; 2 cuves de 22 et 25 m³, bon état, 3 500 euros.
✆ 06 28 18 28 10

69 - Recherche tracteurs, presses, moissonneuses batteuses, véhicules télescopiques, machines agricoles, diversification marques et types.
✆ 07 85 44 80 49

69 - Recherche tracteurs, presses, moissonneuses batteuses, véhicules télescopiques, machines agricoles, diversification marques et types.
✆ 07 85 44 80 49

69 - Vends semoir à engrais Vicon 800 l. + Vêleuse - foin 2023 et 2024 bottes rondes.
✆ 06 70 43 97 78

69 - À vendre andaineur Pottinger TOP 461 N année 2012, bon état 5500€ HT
✆ 06 40 52 21 30

69 - Vends herse plate SICAMRAU 7.30 m. 1998 dents neuves prix 4500 € exo TVA TBE.
✆ 06 07 06 77 50 HR

70 - Achète matériel agricole, tract, MB, RB, benne et autres. (1008)
✆ 06.07.21.84.68

71 - Vends clapiers ciment, scie à bûche, tonne 500 l, porte entrée, bon état, 2 fenêtres 3 battants, moulin à farine, bétaillère.
✆ 03 85 40 27 14

71 - Vends vieux tractopelle MF-50B, 70 cv, démarre très bien, 3 godets à terre, pneu arrière 50 % usure.
✆ 06 10 12 73 06

89 - Vends herse rotative Kuhn HR 3000, peu servi et à voir sur place (1103)
✆ 06 86 56 30 30

Véhicule

Utilitaire

01 - Achète tout type de véhicule en l'état Toyota, 4X4 hilux Mitsubishi L200, Nissan, Suzuki , Mercedes voiture et utilitaire, et autres avec ou sans CT même en panne, enlèvement rapide.
✆ 07 61 91 19 90

34 - Achète Toyota à partir de 1980 dans l'état, même sans CT + tous pick-up.
✆ 06 42 69 14 31

38 - Vends voiture C4 Picasso diesel, bon état, contrôle technique OK, 160000 kms cause décès.
✆ 06 81 62 15 57

Achat-Vente

Récolte

01 - Vends bois de chauffage coupe en 2m non fendu chêne acacia prix suivant volume.
✆ 06 82 07 33 68

01 - Particulier vend piquets acacia à partir de 1m80. Possibilité de livraison.
✆ 0603122773

01 - Vends piquets acacia en 2m appointés prix 3.10 euros HT.
✆ 06 16 25 39 34

26 - Vends luzerne première coupe et deuxième coupe.
✆ 06 86 80 25 83

38 - Vends foin 2024.
✆ 04 74 92 50 42

42 - Vends grosse quantité de foin BR, récolte dans de bonnes conditions, tout stocké à l'abri.
✆ 06 46 10 10 32

89 - Vends foin de pré récolte 2023. Balles rondes 300 kg, Prix à débattre (1102)
✆ 06 35 90 49 16

Plants, pépinière

01 - Vends surplus plants peupliers 2 à 3,50 euros/pièce suivant calibre variété 214.
✆ 06 82 07 33 68

05 - Vends graine de sainfoin simple Bio.
✆ 06 70 01 58 65

58 - Achète noyers, cèdre, Douglas, frêne, chênes sur pied ou abattu, diam mini 50 cm. (0904)
✆ 03 86 24 06 60
ou 07 50 95 96 53

Fourrage

VEND PAILLE DE BLÉ ET ORGE 120 x 90
Stockées sous abri, livraison assurée
Tél. : 06 83 02 42 49

01 - Vends regain BR 120x120 an 24 très bonne qualité, rentré bonne condition. Livraison possible.
✆ 06 16 28 80 56

03 - Vends foin 2024 prairie nat+temp 340 balles rondes 160x120 50 euros la tonne.
✆ 06 67 65 98 91

18 - Vends 90 T de luzerne de bonne qualité en bottes carrées, récolte 2024, prix 120€/T, départ Vornay.
✆ 06 10 31 83 93

21 - Cause retraite, vends foin récolte 2024, bottes rondes et rectangulaires. (0901)
✆ 06.32.60.95.31

21 - Vends foin luzerné 2ème récolte, BIO, très bonne qualité, botte 680 kg. (1007)
✆ 06 07 49 13 48

26 - Vends fourrage luzerne en bottes 60/80/200 prix 15 euros la botte.
✆ 06 85 23 19 92

38 - Vends foin bottes carrees paille bottes rondes enrubannage de luzerne prend genisses en pension a l herbe
✆ 04 38 49 91 70

43 - Vends PAILLE balles rondes 120x120 + bottes ENRUBANNAGE + FOIN bottes 120.
✆ 06 81 62 92 24

58 - Vends 150 t de foin de bons prés, proche autoroute, bottes carrées, 500 kg, récolté en bonnes conditions.
✆ 06 24 21 42 52

74 - Vends foin pour génisses et chevaux en bottes rondes. Prix à débattre.
✆ 06 32 91 13 53

Terrain

38 - Vends terrain de 3 ha, bien situé pour projets agroécologiques, camping biodiversité, visite motivée.
✆ 07 84 52 03 08 le matin

Immobilier

70 - JA recherche Terre agricole à acheter minimum 10 ha ou exploitation Nord Franche Comté.
✆ 06 65 41 39 38

Propriété

Recherche exploitations
Indépendant spécialisé en transmissions d'exploit.
Nous vous accompagnons auprès de : SAFER-DDT-Notaire-etc.
C2F-Agri 04 70 58 32 82

Bâtiment



Mariage

00 - Jeune fille de 44 ans recherche une relation sérieuse et durable avec un homme de 45 à 60 ans, pas sérieux s'abstenir. (1006)
✆ 0041 76 718 33 63

Animaux

Bovin

01 - Pension estivale pour génisses/vaches allaitantes sur un beau pâturage de 30Ha. Surveillance assurée. Haut-Jura, Longchaumois.
✆ 0664748554

01 - Propose prise en pension pré pour bovins ou équins du 01/05/2025 au 15/11/2025 sur prairie ombragée de 11 hectares +13 hectares de regain après fauchage du foin donc a partir de Septembre. Le tout sur la commune de 01110 Champdor Corcelles. Prairies alimentées en permanence en eau de source. Surveillance quotidienne assurée. Sur cette période, je peux accueillir entre 15 et 2 bovins ou équins. Prix à convenir et à débattre. Forfait saisonnier également possible.
✆ 0624326517

03 - Elevage Lena Olivier, 03360 Urçay, vend reproducteurs limousins de 15-16 mois, fils de Lano (RRE), Loustick (RRE), Orly, TGS. (0801)
✆ 06 28 02 04 05

15 - Vends taureau, vaches, génisses blondes d'A inscrits bonnes origines calmes TGS cause décés.
✆ 06 40 52 98 56

18 - Vends reproducteurs charolais HBC 2ans, 12 mois, b. origine IA, monte naturelle. GAEC de Turcy-Fleurier, Garigny.
✆ 06 23 16 10 19

21 - Élevage charolais HBC, vends taureaux reproducteurs 14 à 16 mois, prêts à saillir, vêlage facile, IND, IBR et BVD. Livraison assurée. EARL Guenot Nicolas, 21230 Allerey. (0201)
✆ 06 31 23 56 01

21 - Élevage charolais Baudot 21140 Pont et Massène. Propose à la vente taureaux adultes, 30 taureaux de 2 ans et choix important de veaux de l'année. Toutes garanties. Élevage ayant sélectionné le vêlage facile. Sélection rigoureuse de père en fils depuis longtemps, livraison toutes distances. (0202)
✆ Jean-Luc : 06 07 75 59 74 -
Michel : 06 67 58 18 03
Bertrand : 06 74 69 62 41

21 - À vendre, 4 taureaux charolais inscrits, 16-17 mois, génotypés dont 1 à génisses. Index FN de 97 à 106. IVMAT de 113 à 121. Élevage 100% IA depuis plus de 40 ans. EARL du Montrond, Parisot Bruno et Vincent. (0802)
✆ 06 15 28 77 63

39 - Montmorot - Prends 80 génisses en pâture sur différentes parcelles de 3 à 6 ha chacune. Eau, sel, foin à volonté. Du 15-03-25 au 01-11-25. De + de 18 mois : 1,20 euro/jour. Plus de 12 mois : 1 euro/jour.
✆ 07 89 57 34 84

39 - Prends en pension bovins en pâturage de mai à septembre (25 places), rens. par tel, WhatsApp ou mail paturage.fuesse@gmail.com
✆ 06 68 04 80 27

39 - Vends taureaux adultes de 3 à 5 ans : 1 Aubrac, 1 Angus, 2 Limousins. Indemn. IBR, BVD, besno. Poss. liv.
✆ 06 26 20 05 40

39 - Achète vaches suitées, maigres, génisses, taureaux, cheptel complet ou au détail. Paiement comptant. Enlèvement rapide.
✆ 06 26 20 05 40

42 - Vends taureaux charolais 16 mois, génotypés, sans cornes, troupeau 100% IA. EARL élevage Plasse, 42630 Régny.
✆ 06 84 53 10 12

42 - Vends taureau charolais adulte + taureaux charolais 15-16 mois, HBC, élevage et viande. Gaec Cuisset Gacon, St-Germain-Lespinasse.
✆ 06 30 92 60 12
ou 06 71 45 80 59

58 - Vends reproducteurs HBC, 15 - 16 mois, origine IA, vêlage facile EARL Dominique Compot (1101)
✆ 06 03 59 84 26

PETITES ANNONCES

58 - Élevage HBC origine insémination, vds 4 taureaux de 21 mois dt 2 origine Nemo pp, 14 repro, nés à partir d'oct 23, vêlage facile fils de : Mélomane, Oumiou, Orage p, Newmann p, Picasso p et Rodger p, Mister p, Padcorn p, Nuts. François BOUCHE Eleveur/inséminateur 58340 Cercy la Tour. (0208)
✆ 06 16 07 54 55

58 - Vends 20 veaux reproducteurs 15-17 mois, HBC, plusieurs vêlages faciles et sans corne, TGS. M.Duvernoy Gael. GAEC des Morillats, 58360 Préporché. (0403)
✆ 06 33 49 46 88

58 - Vends grand choix de taureaux HBC. Cornus, sc, hétéro et homozygotes de 12 à 24 mois. Grande sélection sur les qualités maternelles. Vaccinés FCO 8-4-3 + MHE. Livraison assurée. EARL COLMONT. (0505)
✆ François 06 08 78 05 01.
Vincent 06 99 25 33 53

58 - Vends 3 taureaux de 2 ans et 15 veaux de 15 mois, HBC. Geac Touillon Moiron, Decize. (0605)
✆ 06 19 82 08 94

58 - Vends taureaux HBC 1 et 2 ans, maigres au pré, vêlage facile. Earl Pellé Jérôme. (0607)
✆ 06 47 59 78 09
ou 06 37 56 84 66

58 - Vends repro Charolais 1 ou 2 ans TB, origines TGS, Earl du Champ Morin, 58250 Saint Seine. (0703)
✆ 06 78 59 03 92

58 - Vends 6 taureaux de 2 ans HBC. Gaec Marion, Luzy. (0905)
✆ 06 24 42 29 42
ou 06 07 51 04 99

58 - Vends reproducteurs 2 ans et 15 mois, type viande et mixte. Gaec Pautet, Savigny Poil Fol. (1003)
✆ 06 09 40 50 63

58 - Vends reproducteurs charolais 15 mois, HBC, grandes origines, gros gabarit, prix raisonnable, livraison assurée. GAEC LANGLET 58140 GACOGNE (1105)
✆ 06 37 90 51 67

58 - Vends veaux repro charolais 15 mois prêts à saillir. Garanties sanit. Plusieurs origines. Livraison GAEC Deboux (1106)
✆ 06 28 58 12 92

71 - Élevage limousin vend taureaux 16-18 mois, vêlages faciles, HBL ou non.
✆ 06 20 55 81 02

71 - Vends 1 taureau adulte et veaux reproducteurs HBC 15-16 mois, toutes garanties sanitaires. Gaec Star 2000, Issy-L'Evêque.
✆ 06 22 92 16 72
ou 06 20 26 87 45

89 - Élevage charolais HBC vend 10 taureaux repro prêts à saillir, 40 mâles, vaches, génisses, laitonnes. Vente permanente femelles et mâles. Livraison possible. Gaec Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine. (0803)
✆ 06 89 18 05 87
- 06 79 50 15 71
– Gaec Cadoux

89 - Disponible à la vente reproducteurs charolais sans cornes 16 - 18 mois HBC, facilité de naissance, bon index, prêt à saillir, TGS, livraison assurée. Accueil permanent. SCEA de Tameron – Montillot. laurentmandron@orange.fr. (1009)
✆ Mandron Laurent :
06 87 16 54 66 -
Maxime : 06 42 67 44 29

Ovin

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

Porcin

42 - Vends porcelets 25 kg.
✆ 06 89 40 61 24

Volaille, lapin

38 - Achat canne race Rouen cause renard ; Cherche aplatisseur.
✆ 06 11 87 28 63

Chien

01 - Cause arrêt chasse vends 3 chiens d'arrêt 2F et 1 M, âgés de 2 et 3 ans, mère Epagneul Breton pure race, tatoués vaccinés, très bon chasseurs n° Siret 32689317900019.
✆ 06 26 53 52 86
ou 04 79 42 00 95

Emploi

Offre

18 - Le service de remplacement recrute un agent de remplacement pour intervenir sur un secteur de 15 kms autour de Lury-sur-Arnon. Activités : traite, alimentation, entretien et manutention des animaux (bovins allaitants, bovins lait, caprins), travaux en lien avec les grandes cultures (conduite d'engins agricoles, travail du sol, semis, fenaison, entretien du matériel…), travaux en lien avec l'activité viticole (taille des vignes, mise en bouteille …). Poste en CDI, à pourvoir dès maintenant. Rémunération : 13.30 € (brut)/heure. Avantages : mutuelle, indemnités kilométriques – Connaissances du milieu agricole souhaitées. Permis B et véhicule personnel obligatoire. Contacter le Service de remplacement du Cher
✆ 02 48 23 45 89
ou 06 03 46 99 24

18 - Le GE « des moulins » recherche un salarié(e) qualifié(e) autonome, rigoureux et à l'aise avec les animaux. Travail en équipe sur 2 exploitations en polyculture-élevage bovins. Suivi des directives. Soin des animaux en autonomie puis rendre compte régulièrement aux employeurs. Savoir observer les animaux, pratiquer les soins courants et avoir une approche aisée des animaux. Maîtrise d'engins agricoles et de l'électronique embarquée ainsi que les travaux du sol et traitements. Bonnes connaissances en agronomie et éventuellement en maintenance et entretiens des bâtiments sont un plus. Assurer des travaux de clôtures, plantation de haies, maçonnerie et petites constructions. Compétences requises : méticulosité, autonomie, maîtrise technique en agriculture comme en élevage, plaisir d'apprendre. Formations requises : expériences significatives ou Bac agricole minimum, Certiphyto à passer rapidement si non acquis. Contrat à durée indéterminée après une période d'essai. Salaire à négocier selon expérience et compétences. Permis B. Envoyez CV et lettre de motivation à gedesmoulins18@gmail.com.
✆ 06 88 12 72 11



Des professionnels à votre service

CHAUX DE TERNANT ®
Chaux calcique et chaux magnésienne
De la fabrication à l'épandage
FOURS À CHAUX Vincent
58250 TERNANT - 06 07 50 10 02
www.chaux-de-ternant.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Urgent
Recherche
MÉTALLIER-SOUDEUR (H/F)
De préférence avec expérience
Envoyez CV + LM à
Éts LEVÊQUE
4, rue du Mouchoir du Cou - 21350 Saffres
Pour tout renseignement, tél. : 03 80 49 63 86



58 - Urgent, recherche salarié agricole polyvalent, H/F, CDI. Scea De Treigny, 58420 Chevannes Changy. (0606)
✆ 06 10 64 01 65

58 - Expl, polycultures, élevage, région Morvan, recherche salarié agricole à temps partiel, de 16 H à 24 H/semaine en CDI. Expérience et connaissance du milieu agricole exigé. (0903)
✆ 06.83.57.20.65

69 - Recherche salarié agricole dans les Monts du Lyonnais sur une exploitation de vaches laitières. Recherche personne pour faire la traite du soir et soins des animaux. Le profil du candidat recherché est d'aimer les animaux. Poste à pourvoir dès à présent si intéressé.
✆ 06 98 68 53 95

Offre de service

26 - Vous déménagez? Vous débarrassez? Pour 1 travail soigné, contactez-moi, GIRARD Benjamin
✆ 06 63 31 48 59

Suivez-nos publications sur Instagram

// PETITES ANNONCES // RESERVEES AUX PARTICULIERS //

3, 10 OU 27 DÉPARTEMENTS // LE JOURNAL ACCEPTE LES PETITES ANNONCES JUSQU'AU LUNDI 12 H

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE (en lettres capitales lisibles, une par case, une case blanche entre chaque mot)

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❑ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❑ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION(S)

❑ **RÉGIONALE - 3 DÉPARTEMENTS**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 parution : 10 €TTC
❑ 2 parutions : 15 €TTC
❑ parution supplémentaire : 5 €TTC
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE & BOURGOGNE - 10 DÉPT.**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône & Loire, Vaucluse, Yonne)
❑ 1 parution : 17 €TTC
❑ 2 parutions : 26 €TTC
❑ parution supplémentaire : 10 €TTC
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 DÉPARTEMENTS**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, *Gard*, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe & Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas-Rhin, Rhône, Saône & Loire, Haute-Saône, Savoie, Haute-Savoie, Vosge, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 parution 29 €TTC - ❑ 2 parutions 43 €TTC - ❑ parution supplémentaire 15 €TTC (identiques et consécutives)

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Matériels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Équins
❑ Volailles/lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÈGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne.
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte n° I_I_I_I_I_I I_I_I_I_I_I I_I_I_I_I_I I_I_I_I_I_I
expire fin I_I_I / I_I_I Signature :
Banque :

Terres de Bourgogne
1, rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière
Tél. : 03 80 78 90 40 - Fax : 03 80 70 08 02

Votre justificatif comptable

À découper et à conserver
parue le :
Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
.....

Collez ici votre annonce parue dans le journal

Montant : € TTC
(dont TVA 20 % soit €)

ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

BL MAT
SASU au capital de 2 000 Euros
9 Rue Marie de Bourgogne
21 110 Rouvres-en-Plaines
N° 952 373 371 R.C.S. de DIJON.

Par décision de L'AGE en date du 02/01/2025 il a été pris acte de la nomination de Madame LOCHET née ALLIOT Catherine demeurant 9 Rue Marie de Bourgogne 21 110 Rouvres-en-Plaines en qualité de nouvelle Directrice Générale, à compter du 02/01/2025 pour une durée illimitée.
Mention en sera faite au RCS de Dijon.
AL25017862

GÉRANT

Par AGE du 19/12/2024, les associés de la société SCI DU PRÉ-COT, SCI au capital de 1 000 euros,Siège social : 42 rue Saint-Jacques 21230 ARNAYLE-DUC, RCS DIJON 537 945 271, décident de prendre acte de la fin des fonctions de gérante de la société PACOH, et de ne pas procéder à son remplacement.
Les statuts sont modifiés en conséquence.
Pour avis - La Gérance
AL25017884

LEGATIS DIJON/QUETIGNY

MODIFICATIONS MULTIPLES

LES JARDINS DE DEMAIN
Société civile immobilière
Au capital de 556 000 euros
Siège social : 13 rue des Bouchardées
FONTAINE LES DIJON (21121)
RCS DIJON N° 831 049 846

Aux termes d'un acte authentique reçu le 27 janvier 2025 par Maître Maël VIARD, notaire à DIJON, les associés ont :
- Décidé que la société a pour objet : - l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.- la mise à disposition à titre gratuit des biens dont elle est propriétaire au profit des associés fondateurs, détenant encore des parts en pleine-propriété ou en usufruit. Les usufruitiers disposant de la libre disposition des biens, conformément à l'objet social, devront, sur appel de la gérance, faire face aux charges d'entretien des biens.- La prise de participation dans toutes sociétés immobilières.- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
- Constaté la démission de Madame Florence GUEUGNON de ses fonctions de cogérante à compter du 27 janvier 2025.
Pour avis, la gérance.
AL25017901

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

KTN-VCR Invest
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 rue Auguste Demmler
92340 BOURG LA REINE
951 602 267 RCS NANTERRE

L'AGE a décidé le 12/01/2025 de transférer le siège social du 7 rue Auguste Demmler 92340 BOURG LA REINE au 1 rue du Lavoir, Hameau de Savigny – 21140 VIC DE CHASSENAY à compter du 12/01/2025.
La société sera désormais immatriculée au RCS de DIJON.
Gérance : Thomas VAN CRAENEBROECK demeurant 1 rue du Lavoir, Hameau de Savigny – 21140 VIC DE CHASSENAY
Durée : 99 ans
Objet : Acquisition de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir ultérieurement propriétaire, usufruitière, emphytéote par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Modification sera faite au GTC de NANTERRE.
AL25017908

GÉRANCE

EARL CZARNYSZKA
Exploitation Agricole
A Responsabilité Limitée
Au capital de 260 160 euros
9 rue des Jardins 21270 ETEVAUX
351 648 696 RCS DIJON

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 décembre 2024, à effet du même jour, la collectivité des associés a nommé :
Monsieur Paul CZARNYSZKA, demeurant 9 rue des Jardins 21270 ETEVAUX, gérant de la société pour une durée illimitée,
Monsieur Nathan CZARNYSZKA, demeurant 9 rue des Jardins 21270 ETEVAUX, gérant de la société pour une durée illimitée,
Pour avis, La gérance.
AL25017913

GÉRANCE

S.J.Y. DE CHASSINEL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 34 146 euros
Siège social : Chemin de Coulmier
21400 PUITS
851 145 516 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 28/02/2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Jacques-Yvan LINGUANOTTO - DELPECH de ses fonctions de gérant à compter du 28/02/2025 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis
La Gérance
AL25017928

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARL DOMUS
au capital de 17 515 euros
Siège social : 5 Rue d'Alise
21000 DIJON
500 609 383 RCS DIJON

Aux termes de l'AGE du 01/02/2025, les associés ont décidé de transférer le siège social au 8 Boulevard de Brosses 21000 DIJON à compter du 01/02/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance
AL25017946

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARLU CLARENCY
au capital de 8 000 euros
Siège social : 5 Rue d'Alise
21000 DIJON
820 088 342 RCS DIJON

Aux termes d'une décision du 01/02/2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 8 Boulevard de Brosses 21000 DIJON à compter du 01/02/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance
AL25017955

SELAS Frédéric ANDRE, Antoine CHEVILLON
Notaires associés
3, route de Seurre
21200 BEAUNE

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'un acte reçu par Maître Antoine CHEVILLON, Notaire associé à BEAUNE, le 07 mars 2025, les associés de la société civile dénommée EN COMBIGNOT au capital social de 1.000 €, identifiée au SIREN sous le n°534 563 176 et immatriculée auprès du RCS de DIJON, ont nommé Monsieur Florian COLIN, domicilié 37 route de Savigny à BOUZE LES BEAUNE, en qualité de cogérant, pour une durée illimitée à compter du 07 mars 2025.
Pour avis
Le notaire
AL25017986

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

FABRICE CACHOT CONSULTING SABLIERES ET CARRIERES

L'assemblée générale ordinaire de la société FABRICE CACHOT CONSULTING SABLIERESET CARRIERES, société par actions simplifiée au capital de 1 000 €, dont le siège social est 8 rue Les Longes Plantes, 21850 SAINT APOLLINAIRE,RCS DIJON 921 527 339, réunie le 15/02/2025, a approuvé le compte définitif de liquidation,déchargé le liquidateur de son mandat, donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation rétroactivement au 30/09/2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, en annexe au RCS.
Pour avis, le liquidateur.
AL25017883

DISSOLUTION

CARROUSEL
SAS au capital de 100 euros
Siège social : 2 rue en Paillery - 21850 SAINT-APOLLINAIRE
888 592 631 RCS DIJON
Le 31/12/2024, par acte ssp il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2024. M Philippe BERTHAUT demeurant 2 rue en Paillery - 21850 SAINT-APOLLINAIRE, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social où seront notifiés actes et documents.
Mention au RCS de DIJON.
AL25017930

LIQUIDATION

CARROUSEL
SAS au capital de 100 euros
Siège social : 2 rue en Paillery - 21850 SAINT-APOLLINAIRE
888 592 631 RCS DIJON
Le 21/02/2025, par acte ssp il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M Philippe BERTHAUT dmt 2 rue en Paillery - 21850 SAINT-APOLLINAIRE, quitus de sa gestions et décharge de son mandat et constaté la clôture de la liquidation à cette date.
Radiation au RCS de DIJON.
AL25017931

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP, en date du 01 mars 2025, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : PRESTATIONS VITICOLES SIEGE SOCIAL : 5 RUE DE MAYENCE, LBA CENTRES D'AFFAIRES, 21000 DIJON
Forme : Société par actions simplifiée à associée unique
Capital : 1 000 Euros.
Objet social : Prestations dans les vignes, tirage de bois, relevage, palissage, vendanges.
Président : Monsieur AGA ZAKI demeurant 23 Avenue Georges Pompidou, 39100 DOLE, élu pour une durée indéterminée.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
AL25017920

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution au RCS DIJON de la société DVEL, Société Civile Immobilière au capital de 1 000 euros, Siège social : 39 rue de Cessey, 21560 REMILLY SUR TILLE, Durée : 99 ans, Objet social : acquisition, administration,vente, gestion par location ou autrement de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs. Les gérants sont Monsieur Damien BRULEY et Madame Valérie BRULEY demeurant tous deux 39 rue de Cessey 21560 REMILLY SUR TILLE. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas donné par les associés représentant plus des deux tiers des parts sociales
Pour avis - La Gérance
AL25017932

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp du 05/03/25, il a été constitué une EURL QUART DE SACS au capital de 1000 €, pour une durée de 99 ans et dont le siège social est 18 rue Georges Duthu 21600 LONGVIC , ayant pour nom commercial Ad-Rem. Elle a pour objet : régie publicitaire - création de sites internets – conception, réalisation et distribution de supports publicitaires. Le gérant est M. BELGACEM Nabil 18 rue Georges Duthu 21600 LONGVIC. Immatriculation au RCS de DIJON.
AL25017939

Notaire

Etude de Maître Caroline LAMBERT
Notaire à GRAY (HAUTE-SAÔNE)
1, rue du Port et 1, quai Villeneuve.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Caroline LAMBERT, Notaire associée de la SELARL dénommée « Caroline LAMBERT – Marc GARNIER » titulaire d'un Office Notarial à GRAY, 1, avenue du Port et 1, quai Villeneuve, le 4 mars 2025 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : ST BERNARD
Siège social : DIJON (21000) 33 B rue de la Côte d'Or
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation
Objet social l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)
Gérant : SAS HBR IMMOB demeurant 33B rue de la Côte d'Or 21000 DIJON
toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
Le notaire.
AL25017942

// DIVERS

Commune de MOREY-SAINT-DENIS

AVIS

PRESCRIPTION DE LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU
La municipalité informe les habitants que par délibération en date du 05 mars 2025 le conseil municipal a prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme et fixé les modalités de la concertation.
Cette procédure a pour objectif principal de renouveler le projet communal en prenant en compte les conclusions du bilan d'application périodique du PLU de 2006 ainsi que de doter la Commune d'un document de planification à même d'encadrer et maîtriser le développement du territoire en cohérence avec le contexte normatif et institutionnel, d'accompagner le développement économique porté à l'échelle intercommunale, d'inscrire la Commune dans une démarche globale de préservation de l'environnement, de l'agriculture et du patrimoine paysager et architectural, et de questionner l'adéquation avec les ressources, les nécessaires besoins d'adaptation aux changements climatiques et de transition énergétique, les enjeux de résilience
Les élus attachent également une importance particulière à la préservation des caractéristiques identitaires rurales et spécifiques du village contribuant à l'attractivité du territoire et à la préservation du cadre de vie
Les orientations du PLU doivent permettre la maîtrise du développement urbain via un développement durable de l'urbanisation adapté aux besoins, il s'agit pour cela d'encadrer et maîtriser le développement de l'urbanisation, tout en l'adaptant aux besoins et au maintien de la spécificité de l'esprit du village et de prévoir une approche économe en consommation d'espace (en réponse aux enjeux de modération de la consommation de l'espace) en intégrant notamment en priorité les capacités de création de logements en renouvellement urbain et en permettant une certaine densification du tissu bâti. Cette procédure de révision vise également à assurer la compatibilité avec le SCoT des agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et de Gevrey-Chambertin ainsi qu'avec les orientations de la loi Climat et résilience.
La délibération ainsi que le registre de concertation, destiné à recueillir les observations du public, sont d'ores et déjà consultables en Mairie les lundis et mercredis de 14h00 à 17h00.
AL25017948

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 10/03/2025
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Dossiers Saint-Marc-sur-Seine, Origny, Brémur-et-Vaurois : Terres, landes, bois - Urbanisme : RNU
Saint-Marc-sur-Seine : 8 ha 04 a 24 ca 'LE COTEAU BEADEAU' : ZA-0088—0092 - 'AU BAS DE LA BOCHEROTTE' : ZA-0103—0105 - 'AU DESSOUS DE LA BROCHEROT' : ZI-0001—0003—0005 - 'AU BAS DE LA RESERVE' : ZI-0007—0008—0010—0128
Origny : 1 ha 00 a 90 ca 'SOUS LA BOISSIERE': C-0153—0189 - 'COTEAU DE L AIGREMONT' : C-0154
Brémur-et-Vaurois : 2 ha 28 a 70 ca 'LES CLAUSIAUX' : A-0043
Dossier Rouvray – La Roche-en-Brenil – Saint-Germain-de-Modéon
Transmission d'exploitation dont le siège est situé sur la commune de Rouvray (21)
Parcelles en nature de prés et ensemble immobilier composé de :
- D'un bâtiment d'élevage et un bâtiment de stockage
- De dépendances
- D'une maison d'habitation
Rouvray : 88 a 13 ca 'TEUREAU 'TEUREAUX BUCHET' : D-0146-0148ZA '0001 CHE DE LA CROISETTE' : D-0076
Urbanisme : RNU
En complement, la SAFER Bourgogne-Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants :
Cette location est indissociable de la vente des bâtiments d'habitation et d'exploitation.
Rouvray : Terres, prés, landes 16 ha 94 a 06 ca 'TEUREAU TREPILLOT' : B-0197—0198 - 'TEUREAUX BUCHET' : D-0146—0148ZA-0092 - '0001 CHE DE LA CROISETTE': D-0076 - 'LES TEUREAUX': ZA-0051—0052 - 'LES COURIERES' : ZA-0013 - 'LE FOULON' : ZA-0079
Urbanisme : RNU
La Roche-en-Brenil : Terres, prés 22 ha 51 a 32 ca 'CHAMPS DE LA LEVÉE' : A-0113—0114—0117 - 'LA PLANCHE' : A-0121 - 'LES PRES BONNOTTE' : A-0120 - 'EN MOLLEMBLIN' : A-0076 - 'PRE DE LA VERNE' : A-0075 - 'LE BAS DU CHAMP' : A-0073—0074 - 'LA BRUYERE' : A-0070—0072 - 'LA CHAINTRE': A-0081 - 'LES COMMATS' : B-0086
Urbanisme : RNU
Saint-Germain-de-Modéon : Terres, prés 3 ha 79 a 55 ca 'COMME HELIOTTE' : B-0190 - 'LA REVENUE DE BIERRE' : B-0173—0183—0184
Urbanisme : RNU
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
Magny-sur-Tille : Terres Objectif : Ces biens devront faire l'objet d'une conversion et d'une exploitation en Agriculture Biologique – Urbanisme : Zone A et N du PLU 62 ha 08 a 55 ca 'LE MARAIS' : A-0120—0124 - 'AUX PULLES': ZA-0001 - 'PRE NEUF' : ZH-0057 - 'AU PRE MAUCOIN' : ZH-0008
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 31/03/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.
AL25017945

NIÈVRE

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE GÉRANT

AZAT CONCEPT
SARL au capital de 5.000€
Siège social : 47B AV HENRI BOUQUILLARD
58000 NEVERS
RCS 951 170 323 NEVERS

L'AGE du 03/03/2025 a nommé gérant :
M CICEK PASA, 11 IMP LOUIS STENEVOT 58000 NEVERS en remplacement de M REYHAN MEHMET.
Mention au RCS de NEVERS
AL25017855

MODIFICATION DU CAPITAL

SPFPL EUGENIE MARTIN
Société de Participations Financières
de Profession Libérale
de Pharmaciens d'Officine
au capital de 10 000 euros
Porté à 12520 euros
Siège social :
26 avenue du Champ de foire
58800 CORBIGNY
883 209 363 RCS NEVERS

DAU 04/03/2025 décide que le capital social a été augmenté de 2520 euros par voie d'apport en nature.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 euros). Il est divisé en 1 000 actions de 10 euros chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à douze mille cinq cent vingt euros (12520 euros). Il est divisé en 1 252 actions de 10 euros chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.
AL25017897

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GERALD'S HOLDING SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Grande Rue
58190 SAIZY
882 500 846 RCS NEVERS

Le 03.03.2025, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social au 2, rue de la Forge - 58190 SAIZY à compter du même jour.
Pour avis.
AL25017900

MODIFICATION DU CAPITAL

MARIE BONGARD
Société de Participations Financières
de Profession Libérale
de Pharmaciens d'Officine
Au capital de 5 000 euros
Porté à 23 646 euros
Siège social : Place de l'Eglise
58800 CORBIGNY
808 247 795 RCS NEVERS

DAU 05/03/2025 décide que le capital social a été augmenté de 18646 euros par voie d'apport en nature.
En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à cinq mille euros (5 000 euros)
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à vingt trois mille six cent quarante six euros (23646 euros).
AL25017906

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AMLT BOURGEOIS
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 17 Rue Jean Jaurès
58450 NEUVY SUR LOIRE
820 416 717 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 5 mars 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée AMLT BOURGEOIS a décidé de transférer le siège social du 17 Rue Jean Jaurès, 58450 NEUVY SUR LOIRE au 5 rue du Stade 18240 BOULLERET à compter du 10 mars 2025.
POUR AVIS, Le Président
AL25017926

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

GESTAN
SAS au capital de 363 000 €
Siège social : 40, Route de Bourgogne – 58000 SAINT ELOI
832 295 356 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 03/06/2024 l'Associé Unique a décidé à compter rétroactivement du 01/06/2024 :
- d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Conseil en matière de management, d'organisation, de développement et de stratégie opérationnelle des entreprises – Coaching individuel et collectif des cadres et dirigeants d'entreprises - Formation en matière de management, d'organisation, de développement et de stratégie opérationnelle des entreprises
- de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
AL25017938

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

EURL VIRIDIANE MAGE NAULT
SARL au capital social de 1000 Euros
Siège social :
23 rue des Camelias Chambeau
58150 SAINT ANDELAIN
882 528 714 RCS NEVERS

Le 05/03/2023 l'AGE a décidé à compter du 1er avril 2025
- de prendre pour nouvelle dénomination ETA Suzane
- de modifier l'objet social à
La réalisation de toutes prestations agricoles et tous travaux agricoles, et plus particulièrement des travaux de traitements, de pulvérisation, de labours, de semis, de récolte, de transports et de stockage de produits agricoles ainsi que la location de tous matériels agricoles, avec ou sans chauffeur (tracteurs, pulvérisateurs, bennes, moissonneuse batteuse sans que cette liste soit limitative), et accessoirement l'activité de négoce de tous produits à usage agricole. ,»
Le reste sans changement.
Pour avis.
AL25017951

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ST ELOI
Société civile de moyens
Au capital de 100 euros
Siège social : 6, Boulevard de Beauregard
58660 COULANGES LES NEVERS
982 438 269 RCS NEVERS

Le 27 janvier 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social au 22, Rue de la Poste 58000 ST ELOI à compter du 3 février 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis
AL25017956

// GÉRANCE

RENOUVELLEMENT CONTRAT LG

Selon un acte SSP du 24.02.2025 TOTAL ENERGIES MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390 553 839 € avec siège social 562 Avenue du Parc de l'Ile – 92000NANTERRE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 531 680 445
A consenti à la SARL MOUILLOT au capital de 8.000 € avec siège social 16 BOULEVARD CAMILLE DAGONNEAU – 58640 VARENNES-VAUZELLES immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 788 928 109
Pour un fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS DE VARENNES sis à 16 BOULEVARD CAMILLE DAGONNEAU – 58640 VARENNES-VAUZELLES
Un contrat de location-gérance du 01.04.2025 au 31.03.2028 sans tacite reconduction.
AL25017893

RENOUVELLEMENT CONTRAT LG

Selon un acte SSP du 24.02.2025 TOTAL ENERGIES MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390 553 839 € avec siège social 562 Avenue du Parc de l'Ile – 92000NANTERRE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 531 680 445
A consenti à la SARL MOUILLOT au capital de 8.000 € avec siège social 16 BOULEVARD CAMILLE DAGONNEAU – 58640 VARENNES VAUZELLES, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 788 928 109,
Pour un second fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS PETIT CANAL – 4 FAUBOURG DU GRAND MOUESSE –58000 NEVERS,
Un contrat de location-gérance du 01.04.2025 au 31.03.2028, sans tacite reconduction.
AL25017898

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte ssp en date à NEVERS (58) du 21/02/2025, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement NIEVRE le 04/03/2025, Dossier 2025 00004241 référence 5804P01 2025 A 00142, M. Alain THIALLIER dt à VARENNES VAUZELLES (58) – 55, route de Foncelin a cédé à la société SARL D.RACAUT, SARL au capital de 1 000 € ayant son siège social à NEVERS (58) - 18, rue de Rémigny, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 843 966 995 le portefeuille attaché à son activité d'agent général et de courtier en assurances exercé à VARENNES VAUZELLES (58) – 81, Bd Camille Dagonneau, moyennant le prix principal de 70 480 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 22 février 2025.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales à VARENNES VAUZELLES (58) – 81, Bd Camille Dagonneau.
AL25017963

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, substitution ou location, tout ou partie des biens suivants :
Biens à vendre :
Cmne de Gâcogne (58) 19 ha 64 a 40 ca – Biens loués sur partie - 'LES CHAUMES' : A-0249—0250D-0065 - 'LE BOUGNON' : D-0277—0278—0281 - 'LES PIAULES' : D-0304—0309—0311 - 'LES CHAMPSOTS' : D-0597—0605 - 'LES CHAMPS VAIS' : D-0314—0315 - 'LES MAYELLES' : D-0023—0026 - 'POUILLEMON' : D-0269 - 'CHAMPS DESSUS' : D-0260 - 'CHAMPS DES GRANGES' : D-0063 - 'LE RAVIN' : D-0316—0317—0318 - 'LES RAVIERES' : D-0274 - 'CLOISEAU DES PIERRES' : D-0270—0271 - 'LES BOISSELOTS' : D-0322 - 'LA TOUR' : D-0187 - 'LES ROCHES' : D-0335—0336—0337 - 'LA MONTAGNE SAINT BARTHELE' : D-0290
Cmne de Clamecy (58) 78 a 04 ca 'LE FOULON' : CK-0006
Cmne de Cosne-Cours-sur-Loire (58) 3 ha 30 a 80 ca 'LES PETITS NOYERS' : ZI-0007
Cmne de Fertrève (58) 4 ha 84 a 46 ca – avec bâtiment d'exploitation - 'LES FORETS' : A-0031 - 'CHAMP DU MOULIN' : AB-0053 - 'LE PETIT CRECY' : F-0057 - 'LA TRANGE' : F-0040
Cmne de Garchizy (58) 60 a 76 ca - fermette et dépendances - 'CHAMP DES VIGNES' : BD-0035 - 'RUE GABRIEL PERI' : ZH-0064 - 'LE GRAND CHAMP' : ZH-0001 - '0970 RUE GABRIEL PERI' : ZH-0063
Cmne de Saint-Andelain (58) 71 a 18 ca – biens loués - 'LA CHAUME' : AL-0008 - 'LES CHAILLOUX' : AM-0064
Biens à louer par bail SAFER
Cmne de Varennes-Vauzelles (58) 5 ha 74 a 83 ca 'LE GRAND DOMAINE' : AX-0212
Cmne de Nevers (58) 10 ha 55 a 86 ca 'L ISLE' : AA-0010
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 07/04/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.
AL25017949

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

GAEC DES TRIBOULETS
Groupement agricole
d'exploitation en commun
en liquidation
Au capital de 454 150 euros
Siège social /de liquidation: Les Triboulets
58 250 SAINT SEINE
792 377 061 RCS NEVERS

Par ASPP en date à SAINT-SEINE du 20/12/2024, il a été décidé à l'unanimité la dis-

ANNONCES LÉGALES

solution anticipée du GAEC DES TRIBOULETS à compter 31/12/2024 inclus et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateurs M. Fabien THUREL et Mme Nathalie THUREL, demeurant ensemble Les Triboulets, 58250 SAINT-SEINE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social, au lieudit Les Triboulets - 58250 SAINT-SEINE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au RCS.
Pour avis. Le Liquidateur.

AL25017890

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme
03000 MOULINS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SAS DE LA JARNOISE

794 445 593 RCS NEVERS
SAS en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : Lieu-dit la Jarnoise
58230 SAINT-AGNAN
Siège de liquidation
14 Rue des Tanneries 21210 SAULIEU

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 26/02/2025 au 14 Rue des Tanneries21210 SAULIEU a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Corinne PERROT, demeurant La Jarnoise 58230 SAINT-AGNAN, de son mandat de liquidateur,donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 30/11/2024.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis - Le Liquidateur.

AL25017911

DISSOLUTION ANTICIPÉE

ENTREPRISE WOOD

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100 €
Siège social : Anverse
58370 GLUX-EN-GLENNE
818 538 852 R.C.S NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 30 Décembre 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 Décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Christopher WOOD, demeurant Anverse - 58370 - GLUX-EN-GLENNE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé Anverse - 58370 - GLUX-EN-GLENNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25017954

DISSOLUTION ANTICIPÉE

MOENIA

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 4 impasse des Chênes
58000 SAINT-ELOI
919 342 808 RCS NEVERS

Le 03/03/2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2025.
Madame Elise TURPIN demeurant 11, Place Carnot - 58000 NEVERS a été nommée liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au 4, Impasse des Chênes - 58000 SAINT-ELOI.
Pour avis

AL25017960

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 26/02/2025, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : SCI DOMAINE BERNAISSE
Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement: - De tous les immeubles bâtis ou non bâtis, et de droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue propriété ou usufruit dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou .autrement, - De tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles ou droits immobiliers en question - La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières droits sociaux ou tous autres titres détenus en pleine propriété nue propriété ou usufruit par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général. - la vente de ces mêmes biens pour autant toutefois qu'elle n'expose pas la société a être soumise à l'impôt sur les sociétés, ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte pas atteinte au caractère civil de la société A cet égard, il est expressément précisé que la société pourra à titre occasionnel et gratuit se porter caution d'un prêt à condition que le prêt soit consenti à l un de ses associes (ayant pour objet le financement de l'acquisition de parts sociales de la société ou autre). Et plus, généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Siège social : 65 2eme impasse des bleuets 58000 ST ELOI.
Au capital de : 400 €.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Gérance : M. DELNAISSE Romain demeurant 6 rue du moulin 27400 LA HAYE MALHERBE, M. BERNIER Vincent demeurant 65 2eme impasse des bleuets 58000 ST ELOI, Mme MANGUY Amandine demeurant 65 2eme impasse des bleuets 58000 ST ELOI, Mme LOQUET Hélène demeurant 6 rue du moulin 27400 LA HAYE MALHERBE.

AL25017887

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 03/03/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : MANGA SAKURA
Objet social : Achat, vente, en magasin ou à distance, de figurines mangas, de tous produits dérivés du cinéma, de la bande dessinée et d'œuvres littéraires de fiction, d'objets de collection et de tous supports multimédias. Commerce de détail alimentaire et non alimentaire, en magasin ou à distance, de produits issus de la culture nippone.
Siège social : 18 Rue des Francs Bourgeois 58000 NEVERS
Capital : 5000 €
Durée : 99 ans
Co-Gérance : M. Pierrick, André, Jean COURBES et Mme Clarisse, Andrée, Marie-Carmène FERRATON, demeurant ensemble 2 rue de Livry 58240 Saint Pierre Le Moûtier
Immatriculation au RCS de NEVERS

AL25017934

YONNE

// MODIFICATION

S.J.B. Société d'Avocats

TRANSFORMATION

N V C T

Société par actions simplifiée
en cours de transformation
En société à responsabilité limitée
au capital de 152 000 euros
Siège social : 25 bis rue de Reugny
89800 CHABLIS
803 564 301 RCS AUXERRE

Par décision du 28/02/2025, l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à associée unique à compter du 01/03/2025, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La durée de la Société et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.Son siège social est transféré à compter du01/03/2025 au 18 rue Jules Rathier – 89800 CHABLIS.
Sa dénomination sociale est modifiée à compter du 01/03/2025 pour devenir NCAV.
Il est ajouté à l'objet l'activité suivante : «L'acquisition, la propriété, l'administration,l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation ».
L'Associée Unique a augmenté le capital social s'élevant à 152 000 € et divisé en 152 parts sociales d'une valeur nominale de 1 000 € de nominal chacune, d'une somme de 348 000 € pour le porter à 500 000 € divisé en 500 parts sociales d'une valeur nominale de 1 000 €, par l'incorporation de cette somme prélevée sur le compte «Autres réserves».
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :
Présidente : Mme Noémie VIGNAUD, demeurant 18 rue Jules Rathier – 89800 CHABLIS
Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée à associée unique, la Société est gérée par Mme Noémie VIGNAUD, Associée Unique.

AL25017866

S.J.B. Société d'Avocats

TRANSFORMATION

HOSTELLERIE DES CLOS

Société à responsabilité limitée
transformée en
Société par actions simplifiée
Au capital de 501 400 euros
Siège social : 10 rue Ernest Renan
89800 CHABLIS
440 812 014 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du28/02/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 01/03/2025,sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Son siège social est transféré à compter du 01/03/2025 au 18 rue Jules Rathier – 89800 CHABLIS.
Le capital social reste fixé à la somme de 501 400€.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : entièrement libre, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires.
Madame Noémie VIGNAUD, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ : Société N V C T,Société par actions simplifiée au capital de 152 000 €, dont le siège social est 25 bis rue de Reugny 89800 CHABLIS, immatriculée au RCS sous le n° 803 564 301 RCS AUXERRE.

AL25017868

TRANSFORMATION

EARL LES SAINFOINS

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
au capital de 31 150 €
Siège social : 14 Grande-Rue
89320 VILLIERSLOUIS
423 332 055 RCS SENS

L'assemblée générale extraordinaire du 31décembre 2024 a décidé de transformer l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée,sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Agricole.À compter de cette date, les caractéristiques de la société sont les suivantes :
Dénomination sociale : SCEA LES SAINFOINS
Forme : SCEA régie par les articles 1832 à 1870-1du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.Capital social : 31 150 €.
Siège social : 14 Grande-Rue – 89320 VILLIERSLOUIS
Durée : Jusqu'au 23 juin 2119.
Gérant : M. Didier LHOSTE, demeurant à LES VALLÉES DE LA VANNE (89320), Theil-sur-Vanne, 7 route de la Vallée du Parc.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés lorsque la société a deux associés.
Pour avis, la gérance.

AL25017875

GÉRANT

GROUPEMENT FONCIER VITICOLE WILLIAM FEVRE

GFA au capital de 4 041 300€
14 rue Jules Rathier
89800 Chablis
824 115 216 RCS AUXERRE

Aux termes d'un acte SSP en date du 19/06/2019, il a été constaté le décès de William Fèvre en qualité de gérant.
Mention au RCS d'Auxerre.

AL25017881

MODIFICATION DU CAPITAL

LES VOVES BC

SCI au capital de 31 000 €
Siège social : 71 RUE DRANEM
89110 AILLANT SUR THOLON
949 551 014 RCS SENS

Aux termes de l'AG du 15/02/2025, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 1 000 € pour le porter de 31 000€ à 32 000 € par une augmentation par appor ten numéraire à compter du 15/02/2025.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de SENS.

AL25017891

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Par décision du 5.3.2025, l'associé unique de la SAS GAUTARD HOLDING au capital de 7.500 €, siège social ESNON (89210) 10 rue d'Ormoy 752 237 818 RCS SENS, n'a pas renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes et ne l'a pas remplacé.
ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : CAC : EUROPEENNE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES, 7 rue Mac Mahon, PARIS (75017) - NOUVELLES MENTIONS : CAC : néant

AL25017903

COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'AG du 5.3.2025 des associés de la SAS TOUTHERM' capital de 150.000 €, siège social à JOIGNY (89300) 57 route de Montargis 432 401 222 RCS SENS, n'a pas renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes et a décidé de ne pas le remplacer.
ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : CAC : EUROPEENNE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES, 7 avenue Mac-Mahon, PARIS (75017)
NOUVELLES MENTIONS : CAC : néant.

AL25017904

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SCEA COURTOIS

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 255 000 €
Siège social : Villepot
89560 COURSON-LES-CARRIÈRES
441 641 255 RCS AUXERRE

Par décisions en date du 04 mars 2025, la collectivité des associés a décidé d'ajouter à l'objet de la société et à titre accessoire l'activité de production et de commercialisation d'électricité d'origine photovoltaïque dont les installations sont fixées ou intégrées à ses bâtiments.
Pour avis, la gérance.

AL25017905

CHANGEMENT DE GÉRANT

EARL RIOTTE YVES

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Au capital de 134 300 €
Siège social : 10 route de l'Isle-sur-Serein
89440 DISSANGIS
492 604 384 RCS AUXERRE

L'assemblée générale du 26 février 2025A constaté que les fonctions de gérant de M. Yves RIOTTE avaient pris fin le 1er décembre 2024,date de son décès.,A nommé aux fonctions de gérant pour une durée non limitée, M. Maxime RIOTTE, demeurant à DISSANGIS (89440), 10 route de l'Isle-sur-Serein.
Pour avis, la gérance.

AL25017912

MODIFICATIONS MULTIPLES

GEXPERTISE STOCKAGE

SAS au capital de 1 000,00 €
Siège social : 6 RUE DES DANNOTS
89700 EPINEUIL
Modification au RCS de Auxerre 532774619

Par décision de l'associé unique du 19/02/2025, il a été décidé de modifier la dénomination sociale qui devient :
STEM 3
De nommer la société ERIC MALENFER SARL e timmatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro535333124 situé 55 Rue Le Corbusier Boulogne-Billancourt 92100 représenté par M. MALENFER Eric demeurant 55 Rue Le Corbusier Boulogne-Billancourt 92100 en qualité de Président en remplacement de M. MALENFER Eric, à compter du 19/02/2025.

AL25017917

ARCOGEST expertise comptable · artisanat · conseil · gestion

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ENT. YVERNEAU

SARL
Capital social : 10 000 euros
Siège social : 17 Les Gardes
89240 POURRAIN
832 540 652 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision de l'associée unique du05/03/2025, il a été décidé, à compter rétroactivement du 1er mars 2025, de transférer le siège social à 9 Avenue de la Turgotine - 89000 Auxerre.
L'article 4 des statuts a été mis à jour en conséquence
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL25017921

ARCOGEST expertise comptable · artisanat · conseil · gestion

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CHOLLEY SARL

Capital social : 10 000 euros
Siège social : 17 Les Gardes
89240 POURRAIN
981 885 312 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision de l'associée unique du 05/03/2025, il a été décidé, à compter rétroactivement du 1er mars 2025, de transférer le siège social à 9 Avenue de la Turgotine - 89000 Auxerre.
L'article 4 des statuts a été mis à jour en conséquence
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL25017923

ARCOGEST expertise comptable · artisanat · conseil · gestion

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

FIGIEL SARL

Capital social : 10 000 euros
Siège social : 17 Les Gardes
89240 POURRAIN
981 882 319 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision de l'associée unique du 05/03/2025, il a été décidé, à compter rétroactivement du 1er mars 2025, de transférer le siège social à 9 Avenue de la Turgotine - 89000 Auxerre.
L'article 4 des statuts a été mis à jour en conséquence
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL25017924

MODIFICATION DU CAPITAL

Par décision du 26.2.2025, les associés de SCI FERME DE GUILLEBAUDON, société civile au capital de 100.572€, siège social à GURGY (89) Ferme de Guillebaudon, 400 798 419 RCS AUXERRE, ont décidé d'augmenter le capital en numéraire de 26,01€.
ANCIENNES MENTION PUBLIÉES : Capital: 100.572€
NOUVELLES MENTIONS : Capital : 100.598,01€.

AL25017927

// GÉRANCE

CRIOS 77
SARL au capital de 8.000,00 Euros
7 boulevard du Pont Neuf
SENS (89100)
R.C.S. : SENS 940 818 594

LOCATION GÉRANCE

Suivant acte SSP du 13/01/2025, la société TOTAL ENERGIES MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390 553 839 €, dont le siège est situé à NANTERRE (Hauts de Seine), 562 Avenue du Parc de l'Ile, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n°531 680 445 a confié sous contrat de location gérance du 04/03/2025 au 31/03/2028 à la société SARL CRIOS 77, un fonds de commerce de station-service et activités annexes (carburants (distribués sous le régime du mandat), lubrifiants et produits connexes ;boutiques : produits et articles pour l'automobile et les automobilistes, produits alimentaires, lavage(mandat), dépoussiérage, entretien, gaz en bouteilles, vente de recharges lavage, offre café,alcool (vente à emporter)), dénommé RELAIS DE SENS, exploité à SENS (89100), 7 boulevard du Pont Neuf.

AL25017831

SELARL SYLVIE LELIEVRE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Sylvie LELIEVRE, le 03/02/2025, enregistré à AUXERRE le 07/02/2025,dossier 2025 00004446, référence 8904P01 2025N 00177,
La «SARL ID FROID SARL», dont le siège est à AVALLON (89), Derrière les Près, immatriculée sous le n° 403759012 au greffe d'Auxerre (89)
A cédé à :
La société dénommée «INSTALLATION DEPANNAGE FROID SARL» au capital de 20000 euros, dont le siège est à AVALLON (89), 1avenue des Chaumottes, immatriculée sous le n°937993186 au greffe d'Auxerre (89).
Moyennant le prix de 120.000,00 € (éléments incorporels : 52.000 €, matériel : 68.000 €)
Un fonds de commerce de FRIGORISTE,AGENCEMENT DE CUISINES, RÉPARATION DE MACHINES A CAFÉ exploité 3 impasse derrière les prés, à Avallon (89).
Entrée en jouissance : 03/02/2025.
Oppositions chez le Notaire dans les 10 jours suivants l'insertion ou la publicité au BODACC (Coût des oppositions dans les formes légales à la charge du créancier).
Pour insertion
Le Notaire.

AL25017950

// ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ · RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Sur le volet mobilités 2023-2027 du Contrat de Plan État - Région (CPER) 2021-2027
Le préfet de la région et la présidente de la Région procèdent à une consultation publique sur le projet de volet mobilités du CPER de Bourgogne-Franche-Comté 2023-2027 et à son évaluation environnementale. La consultation est organisée conformément aux dispositions de l'article L123-9du Code de l'Environnement.
Au terme de la consultation et des éventuels ajustements qui pourraient en résulter, un projet d'avenant sera soumis à approbation du conseil régional, avant sa signature par les représentants de l'État et de la Région.
La consultation s'effectue par voie électronique, elle est ouverte à tous et se déroulera du **24 mars 2025 au 23 avril 2025 inclus.**
Un dossier complet sera mis à disposition du public à compter de l'ouverture de la consultation et sera composé :
· du CPER 2021-2027 de Bourgogne-Franche-Comté signé le 23 février 2022 ;
· du protocole d'accord relatif au volet mobilités 2023-2027du CPER - et ses annexes - signé le 19 juin 2024, ainsi que l'avis du CESER BFC du 17 octobre 2023 y afférent ;
· de l'évaluation stratégique et environnementale du volet mobilités, et son résumé non technique ;
· de l'avis de l'Autorité Environnementale et du mémoire en réponse à cet avis.
L'ensemble de ces documents sera consultable :
- Sur le site internet de la préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté :
https://www.prefectures-regions.gouv.fr/Bourgogne-Franche-Comte/Actualites/Consultation-du-public-volet-mobilite-du-CPER-2021-2027
- Sur le site internet de la Région Bourgogne-Franche-Comté :
https://jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr/consultation-cper-mobilites-2023-2027/
- Dans les préfectures des huit départements de la région,sur demande préalable et selon les horaires d'accueil du public.
Les observations du public, les demandes de renseignement et les questions pourront être formulées pendant la période de consultation :
- En adressant un message électronique à :
sgar-cper-consultation@bfc.gouv.fr
- Ou sur un registre papier en cas de demande préalable de consultation des documents en préfecture.
À l'issue de cette procédure, un bilan de la consultation du public sera mis à disposition sur les sites Internet précités.

AL25017944

// VENTE AUX ENCHÈRES

Maître Christelle SIGNORET
7 rue Alexandre Marie
89000 AUXERRE
Tel : 03 86 72 01 52
Maître C. BOUCHET
Selarl BASSET-BOUCHET-HANGEL,
Immeuble Le Segment
508 Avenue Hélène Boucher
42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON
Résidence le 7ème Art
13 Rue Rivoire
42600 MONTBRISON
Tel 04 77 36 40 57

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES - AVIS SIMPLIFIÉ

A JOUX-LA-VILLE (Yonne), 4 Rue de Nitry Lieu-dit Oudun,
Cadastré section AH n° 105 et AH n° 106
Une maison à usage d'habitation d'une surface habitable totale de 212,35 m², élevée d'un étage avec :
-Sous-sol : partie garage et atelier
,-Rez-de-chaussée : wc, salon-salle à manger, cuisine ouverte, cellier, 5 chambres, wc, salle de bains,
-A l'étage : palier desservant 3 chambres dont 1 chambre avec salle de bains attenante, placard et wc,
ACTUELLEMENT LOUEE
MISE A PRIX : 53.700,00 €,CINQUANTE-TROIS MILLE SEPT CENTS EUROS outre frais et charges
Le bien peut être visité le mardi 8 avril 2025 De 11h à 12h
L'ADJUDICATION AURA LIEU à l'audience des saisies immobilières du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE, au Palais de Justice **le vendredi 18 avril 2025 à 14 heures.**
Nota : pour plus amples renseignements et pour enchérir, s'adresser soit à Maître SIGNORET, Avocat, (Tel : 03 86 72 01 52), Avocat poursuivant, soit à l'un des Avocats inscrits au Barreau d'AUXERRE. Les enchères ne pourront être portées que par les Avocats inscrits au Barreau d'AUXERRE.Pour prendre connaissance du cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE (service des ventes ; le cahier des conditions de la vente est déposé sous le numéro RG 23/00014) ou au Cabinet de Maître SIGNORET.
Pour extrait : Catherine BOUCHET

AL25017843

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CHAUMOT – bois taillis, terres - 26 ha 28 a 96 ca - 'BENARD' : C – 0279 ZP - 0029 - 'LA ROUSSELINE' : E - 0582 - 'LA DUROCHERIE' : ZN – 0040 ZO – 0115 - 0116 - 'CHAMP DE LA BIZOTIERE' : ZO - 0029 - 'LA FORET': ZO - 0019 - 'LA CHAMPAGNE' : ZP – 0044 – 0126 - 0135 - 'LES GARRIERES'' : ZP - 0072 – zonage : zones A et N du PLU
FOUCHERES – terres occupées- 4 ha 59 a 00 ca - 'LES GRANDES HAIES' : YT - 0017 – zonage : zone AU du PLU.
MALAY LE GRAND – bois taillis, landes et terres - 1 ha 32 a 10 ca - 'CHAUMONT' : C - 0345 - 'LA VALLEE DE MARDELLE' : E - 1486 - 'TEMPS PERDU' : E - 1239 - 'COTE DE BEAUREGARD' : F - 0717 - 'LES PLAINS DE SAINT JEAN' : F – 0241 - 0245 - 'COTE DE VAUMARTIN' : F – 0383 – zonage : zone N du PLU
MALAY LE PETIT –terres - 1 ha 83 a 86 ca - 'LES AUDINETTES' : X - 0194 - 'MILLON' : ZC – 0001 - 0002 - 'LE POIRIER ROBERT' : ZD - 0015 - 'LES PRES DU BAS DE L EGLIS': ZH – 0009 – zonage : zones N et U du PLU.
PIFFONDS - bois, bois taillis, terre - 2 ha 07 a 90 ca - 'LES BESNARDS' : C – 0136 – 0193 ZN - 0019 - 'BOIS ET VIGNES DU LIARD' : C - 0552 - 'LES ELUS' : ZK – 0100 - 0109 – zonage : zone N du PLU.
PONT SUR VANNE – bois taillis - 6 a 90 ca - 'PROCHAIN' : ZK – 0037 – zonage : zone N du PLU.
VILLIERS LOUIS – terre - 17 a 50 ca - 'LES SABLONS' : ZK – 0020 – zonage : zone N du PLU.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 31/03/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL25017985

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'ATELIER DE COIFFURE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 4 000 Euros
Siège social : 3 Place St Nicolas
89000 AUXERRE
R.C.S. AUXERRE 488 534 41
(2006B00044)

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 mars 2025, il résulte que :
Les associés, après avoir entendu le rapport de la Liquidatrice, ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus à la Liquidatrice Madame Patricia PICOCHE, demeurant à AUXERRE (89000) 26 rue de l'Ocrerie et déchargé cette dernière de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce même jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE.
Mention sera faite au RCS : AUXERRE
Pour avis,

AL25017919

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

BOIS ET SERVICES

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social et de liquidation
6 rue aux Biques
89210 VENIZY
501 784 102 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 26 février 2025 au 6 rue aux Biques 89210 VENIZY, l'Associé Unique, après avoir entendu l'exposé du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Pierre CHARLOIS demeurant 6 rue aux Biques 89210 VENIZY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL25017869

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

ANNONCES LÉGALES

DISSOLUTION

QUETZAL

Société civile
Au capital de 100 euros
Siège social : Bois Choppard
89270 VERMENTON
922 631 106 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Marie BOUNON, demeurant Bois Choppard - 89270 VERMENTON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Bois Choppard - 89270 VERMENTON.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le mandat du gérant, Monsieur Jean-Marie BOUNON, prend fin du fait de la nomination d'un liquidateur.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25017872

GROUPE ETC LE PARTAGE DES VALEURS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI L'AUBERGE DE LA VANNE

SCI société en liquidation
Capital social : 1000 euros
Siège social : 176 Avenue de Sénigallia
89100SENS
499323350 RCS de SENS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 février 2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Olivier KLEIN demeurant176 Avenue de Sénigallia, 89100 SENS, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société.La société sera radiée du RCS du de SENS.
Le liquidateur

AL25017876

GROUPE ETC LE PARTAGE DES VALEURS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AUBERGE DE LA VANNE

Forme : SARL société en liquidation
Capital social : 10000 euros
Siège social :
176 Avenue DE SENIGALLIA
89100 SENS
498834175 RCS de Sens

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 février 2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Olivier KLEIN demeurant 176 Avenue de Sénigallia, 89100 SENS, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société.La société sera radiée du RCS du SENS.
Le liquidateur

AL25017894

NON DISSOLUTION

SOCIETE INFORMATIQUE D'ADRESSAGE ET DE MAILING

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 11 Rue Gustave Eiffel
Zone industrielle La Corvée
89340 VILLENEUVE LA GUYARD
329 972 608 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 06/03/2025, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis, La Gérance

AL25017953

ARCOGEST expertise comptable · artisanat · conseil · gestion

NON DISSOLUTION

IMMOB YVERNEAU

SAS
Capital social : 5 000 euros.
Siège social : 67 Grande Rue
89113 FLEURY-LA-VALLEE
922 055 710 RCS SENS

Aux termes de l'AGOA en date du 30 décembre 2024, les associés ont décidé, malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

AL25017910

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 28.2.2025, les associés de la SARL en liquidation AUTO VITRAGE AUXERROIS, au capital de 100.000 €, siège social et de liquidation à VILLEFARGEAU (Yonne) 17, allée des Champsbleaux, 500 810 783 RCS AUXERRE, ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 30.11.2024, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et a constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes sociaux seront déposés au RCS d'AUXERRE.

AL25017925

NON DISSOLUTION

SARL AERO R&D

Le Bois de la Biche 89380 APPOIGNY
Capital social : 100 €
SIREN 503 904 286 RCS Sens

Par délibération en date du 9 mars 2025, l'assemblée générale extraordinaire, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis et mention.

AL25017940

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ALTITUDE CONSEILS

Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège social et de liquidation :
34 rue Haute 89100 GRON
439 646 977 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 20/02/2025 au siège de la liquidation, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Francis SARLIN, demeurant 34 rue Haute 89100 GRON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31/08/2024. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS.
Pour avis, le Liquidateur

AL25017991

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 janvier 2025 à MALIGNY, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : LE CHAMP DES PENSÉES
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : La société a pour objet le négoce de vin. Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques,économiques, financières, civiles, commerciales,-mobilières, immobilières ou industrielles, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.
Capital social : 2 000 euros.
Siège social : 1 G rue des Maisons Rouges 89800 MALIGNY
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant : Monsieur Jonathan HABERT, et Madame Mathilde CIVET demeurant ensemble à MALIGNY (Yonne), 1 G rue des Maisons Rouges.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de AUXERRE (Yonne).
Pour avis et mention, la gérance.

AL25017882

ECO PRO'VAP

Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social :
26 et 26 bis avenue Pierre de Coubertin
89100 SENS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte ssp en date à SENS (89) du 27/02/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SAS
Dénomination : ECO PRO'VAP
Siège : 26 et 26 bis avenue Pierre de Coubertin, 89100 SENS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 5 000 euros
Objet : Entretien et nettoyage de façades, toitures, terrasses et extérieurs.Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Mr Badre KERKRI, 8 Impasse du Maréchal Joffre, 89100 SENS,
Directeur Général : Mr Mohammed LAHLAHLI, 13 boulevard Aristide Briand, 89100 SENS,
La société sera immatriculée au RCS de SENS.
Pour avis, Le Président

AL25017889

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 25 février 2025, à VILLENEUVE-SUR-YONNE.
Dénomination : DE LA SOURCE.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 17 Rue des Garnisons, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE.
Objet : Acquisition, aménagement, administration,vente, location d'immeubles et biens immobiliers et toutes opérations pouvant se rattacher à cet objet.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Cession de parts et agrément : La cession des parts sociales doit être constatée par écrit. La cession n'est opposable à la société qu'autant qu'elle lui aura été signifiée par acte extrajudiciaire ou qu'elle aura été acceptée par elle dans un acte authentique en application de l'article 1690 du code civil.La cession des parts sociales est rendue opposable à la société par transfert dans un registre spécial dénommé registre des associés établi et obligatoirement tenu conformément aux dispositions de l'article 51 dudécret78-704 du 3 juillet 1978.
Au vu d'une copie de l'acte de cession certifiée conforme par le cédant, il sera établi un nouveau feuillet pour le nouvel associé comportant les mentions prévues à l'article 51 du décret précité.Elle n'est opposable aux tiers qu'après accomplissement de cette formalité et après publication conformément à la loi.
Les cessions de parts entre associés, les cessions de parts entre ascendants et descendants d'un associé et, le cas échéant, les cessions entre conjoints et partenaires avec lesquels ont été conclus un pacte civil de solidarité interviennent librement.
Toutes les autres cessions n'interviennent qu'après agrément du cessionnaire proposé par les associés se prononçant dans les conditions prévues dans les statuts.
Gérant : Monsieur Philippe MILBERT, demeurant 17 Rue des Garnisons, 89500 VILLENEUVE SUR YONNE
Gérant : Madame Valérie MILBERT, demeurant 17 Rue des Garnisons, 89500 VILLENEUVE SUR YONNE
La société sera immatriculée au RCS SENS.

AL25017952

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Avec votre abonnement VOUS BÉNÉFICIEZ d'un accès illimité au site agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne

JE M'ABONNE POUR

☐ 1 AN 125 €

☐ 2 ANS 225€

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
☐ pour 1 an 63 € par revue
☐ pour 2 ans 126 € par revue

TOTAL

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP
VILLE
TÉL.
PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € ☐ par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Par virement
IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009
BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE ET CHOISISSEZ VOTRE REVUE PARMI LES TITRES SUIVANTS *

☐ Réussir Bovins viande — BOVINS VIANDE
☐ Réussir La chèvre — LA CHÈVRE
☐ Réussir Volailles — VOLAILLES
☐ Réussir Pâtre — PÂTRE
☐ Réussir Porc Tech Porc — PORCS
☐ Réussir Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
☐ Réussir Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
☐ Réussir Lait — LAIT
☐ Réussir Vigne — VIGNE
☐ Réussir Bio — BIO numérique

// COMEDY CLUBS

Quand le stand-up séduit les campagnes

Depuis plusieurs années déjà, plus besoin de rejoindre la capitale pour profiter d'une belle soirée de rires. Le stand-up s'est imposé partout en France, et les comedy clubs commencent à conquérir les campagnes. Dans cette dynamique, certains gérants ont relevé le défi de développer la scène humoristique en plein cœur du monde rural.



l'Avalée de la Kreuze

« A chaque session, les places disponibles sont vendues en un ou deux jours » **Rémi Da Silva Costa.**

Sur les traces de Jamel Debbouze

Si les années 2000 ont vu naître les scènes de stand-up en France, c'est bien Jamel Debbouze qui a démocratisé le modèle américain qui révolutionnera les scènes parisiennes, en développant de nouveaux codes du spectacle humoristique.

C'est en 2008 que Jamel Debbouze présentait ce projet un peu fou, puisqu'inédit en France : l'humoriste ouvrait son Comedy club en plein cœur de la capitale. Une scène ouverte, sur laquelle les participants s'essaient quelques minutes à faire rire le public. Proximité, rythme effréné, ton libre. Si certains humoristes maîtrisaient déjà les codes, c'est l'émission Jamel Comedy Club (2006) qui a permis de démocratiser le genre. Ainsi, sous l'impulsion du « révélateur de talents », une nouvelle génération d'humoristes débarque sur scène avec panache. Aujourd'hui, la discipline, longtemps restée exclusive aux nuits parisiennes, se multiplie partout en France, bien au-delà des boulevards.

En 2019, Khaled Selmi quitte la région parisienne pour s'installer avec sa compagne et ses enfants à Saint-Denis-le-Gast (Manche), une commune dense de 500 habitants. *« Nous sommes littéralement tombés amoureux de cette toute petite commune, une zone très agricole, à mi-chemin entre la mer et les grandes villes aux alentours. Mais très rapidement, je me suis lancé le défi d'y créer un lieu fédérateur, chaleureux, un lieu qui rassemble »*, explique-t-il. C'est ainsi qu'en 2019 il démarre le projet « Le bar et vous », un *comedy club* investi dans un ancien hôtel laissé à l'abandon.

Faire revivre un village endormi

Si les débuts du projet ont été particulièrement rudes pour Khaled Selmi et sa famille, (trois ans de travaux, refus de subventions, méfiance des habitants…), ce dernier a finalement réussi à conquérir le cœur des locaux. *« Je ne souhaitais en aucun cas dénaturer la commune, je voulais simplement la redynamiser, permettre à ses habitants de se connaître, de se retrouver, recréer un tissu social qui s'était perdu. Lorsque je suis arrivé, il n'y avait même pas un bistrot ou même une supérette ! La plus proche se trouvait à une dizaine de kilomètres »*, raconte-t-il. Khaled Selmi a également ouvert une épicerie, ainsi qu'une salle. *« Honnêtement, j'avais peur des réactions. Je venais complètement bousculer les codes et la vie de la commune »*. La méfiance des habitants a rapidement laissé place à un engouement sans égal, qui a énormément touché le gérant de 41 ans. *« Malgré les difficultés de prime abord, c'est aujourd'hui une grande fierté pour moi de voir ce que les gens font du Bar et vous. Ils viennent s'amuser, rire, passer du bon temps ensemble, toutes générations confondues. Il y a des enfants de cinq ans comme des personnes de 80 ans, et je trouve ça génial »*, assure-t-il. Seul aux manettes, Khaled Selmi a parfois du mal à tout gérer. Mais ce sont toujours de nombreuses mains qui lui sont tendues. *« C'est une merveilleuse aventure. C'est difficile, parfois, mais j'ai rencontré des personnes avec un cœur immense, qui sont aujourd'hui fières de ce lieu autant que je le suis »*.

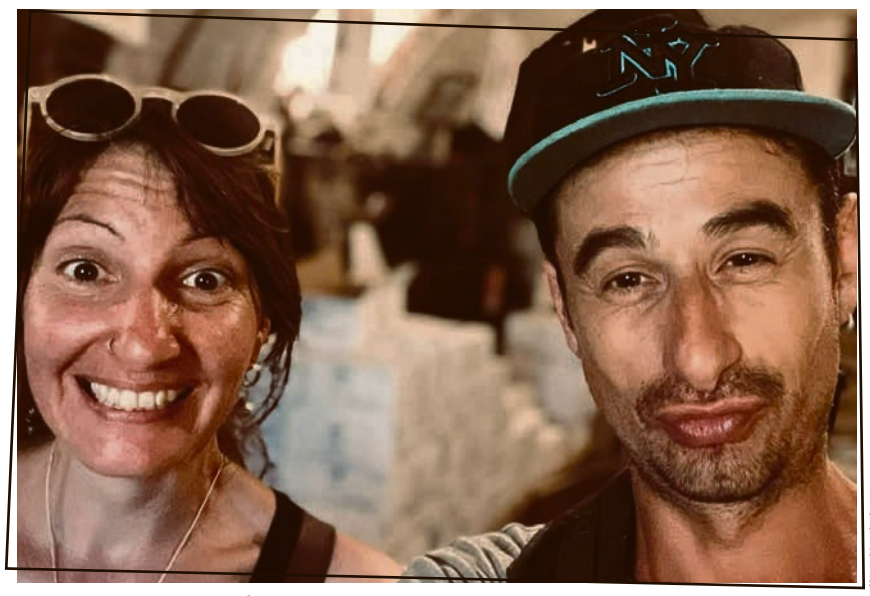


Khaled Selmi

En 2023, Khaled Selmi crée le festival « Tout un foin », dédié aux agriculteurs.

Salle comble, public conquis

Khaled Selmi a à cœur d'offrir un spectacle de qualité à ses clients : ainsi, il parcourt la France à la recherche d'humoristes. Une démarche qui porte ses fruits, puisqu'ils ont été plus de 26 à s'être déplacés en 2024. *« Romuald Maufras, Alexis Le Rossignol, Edgar Yves, Tristan Lucas, Justin Paolini, Elsa Barrère, et bien d'autres, ont volontiers quitté leur zone de confort parisienne pour s'aventurer dans la Manche. Nous avons aussi des talents locaux. Tous ces humoristes s'adaptent au public et abordent ainsi des thèmes liés à la vie rurale, font écho à des expériences vécues dans les campagnes. Cela plaît beaucoup à la population locale »*, explique le gérant. *« Je n'oublierai jamais le premier jour de stand-up : je n'avais pas pu communiquer sur l'évènement, c'était difficile, les journaux refusaient mes demandes, je ne savais pas si les gens allaient venir. J'étais encore en train de passer la serpillière lorsque j'ai vu des personnes entrer, jusqu'à 150 personnes. J'ai dû gérer seul toute la soirée, mais j'étais tellement heureux et fier »*, se remémore-t-il. Depuis son ouverture, chaque soirée de *stand-up* le lieu fait salle comble. En 2023, sa reconnaissance a pris de l'ampleur pour le monde agricole : au point de créer le festival *« Tout un foin »*, dédié aux agriculteurs.



l'Avalée de la Kreuze

Rémi Da Silva Costa et sa femme, Adeline Beaujoin, propriétaires de la micro-brasserie « L'Avalée de la Kreuze).

Une scène d'humour en plein air, entièrement réalisée en paille, en référence à une zone très productrice de fourrages. *« Les agriculteurs étaient présents, de toutes les communes de la Manche. Ils m'ont livré des tonnes de foin en un temps record, ont fait leur possible pour m'aider à réaliser ce projet »*.

De son côté, Rémi Da Silva Costa travaille avec sa femme dans une micro-brasserie, l'Avalée de la Kreuze, à Anzême (Creuse). Il y a un an et demi, l'établissement a joué les précurseurs de l'offre de *stand-up* dans le département. Depuis, les clubs se développent pour le plus grand bonheur des Creusois. *« Nous avons eu cette idée dans un contexte de fin de Covid, avec beaucoup de mauvaises nouvelles et un moral un peu dans les chaussettes. Nous voulions inviter à rire, à se changer les idées, alors nous avons pensé au spectacle humoristique »*, explique le gérant. À l'époque, personne n'en avait encore eu l'idée.

C'est aux côtés de l'un de ses confrères, gérant d'un autre bar creusois, que l'idée s'est concrétisée. *« Les habitants en sont ravis. C'est un format court et dynamique, les spectateurs ne peuvent pas s'ennuyer. D'ailleurs à chaque session, les places disponibles sont vendues en un ou deux jours, maximum »*, assure Rémi Da Silva Costa.

Charlotte Bayon

// DANS UN EHPAD

Médiateurs à quatre pattes

Jean-Jacques Gross est passionné par les chiens. Au sein d'une association, il a développé des activités de médiation animale dans des contextes divers. Ponctuellement, il intervient auprès des élèves de la Maison familiale rurale de Semur-en-Auxois, en Côte-d'Or, et les emmène avec lui (et quelques compagnons poilus) pour rendre visite aux résidents.



A l'arrivée à l'Ehpad de Semur-en-Auxois, les adolescents prennent en charge les chiens qui vont les accompagner et Jean-Jacques Gross prépare le matériel nécessaire aux animations.



Jean-Jacques Gross et sa chienne, Rubis.



Brossage et caresses font partie du jeux !

En ce matin pluvieux de février, il règne une activité surprenante sur le parking de l'Établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes (Ehpad) de Semur-en-Auxois, en Côte-d'Or. Deux minibus viennent de décharger un groupe d'adolescents, accompagné de chiens, toutes queues remuantes. Juste à côté, un homme extrait de sa camionnette un chariot rempli d'objets colorés. Il est lui aussi flanqué de plusieurs chiens. Ce petit groupe se dirige vers l'entrée de l'établissement, où il est visiblement attendu. Jean-Jacques Gross, l'homme au chariot, effectue ce jour-là un exercice dont il a l'habitude : emmener des étudiants de la Maison familiale rurale (MFR) de Semur-en-Auxois afin de les initier à la médiation animale avec des résidents de l'Ehpad. Jean-Jacques, nous l'avions rencontré en janvier à Dijon, à l'occasion d'un forum des MFR. Il était présent avec Rubis, sa chienne Berger australien et nous avait fait découvrir, à cette occasion, les interventions qu'il réalise ponctuellement auprès des élèves de Semur-en-Auxois qui se forment à des métiers liés à l'éducation ou l'élevage canin. Nous avions pris date afin d'assister, concrètement, au travail fait avec les étudiants, les chiens et les personnes âgées.

Animaux « visiteurs »

Dans ce contexte, Jean-Jacques Gross n'intervient pas à titre personnel mais pour le compte d'une association née en 2016 et dont il est vice-président : l'Institut de zoothérapie pour personnes âgées ou handicapées (Izpah), basé à Auxerre, dans l'Yonne. Il s'y occupe plus particulièrement des chiens de bien-être, des animaux « visiteurs » avec lesquels des animations et interventions sont faites, en Ehpad, sur les départements de la Côte-d'Or, de l'Yonne ou de la Nièvre, mais aussi, plus rarement, dans des hôpitaux comme ceux de Tonnerre ou Avallon, dans l'Yonne, ou même en milieu psychiatrique. L'Izpah dispose d'une dizaine de chiens prêts à intervenir dans des circonstances comme celles vues à Semur-en-Auxois. La plupart des propriétaires de ces chiens sont membres de l'institut, les animaux sont formés en son sein et agréés par les membres du comité directeur. Comme il le fait à chaque fois qu'il intervient à la MFR de Semur, Jean-Jacques Gross commence la journée par une intervention auprès des jeunes, afin de leur présenter l'association, mais aussi leur expliquer quel sera leur rôle et celui des chiens lors de cette initiation à la médiation animale. Pendant une demi-heure, il répond aux questions des étudiants, sur le comportement des chiens, sur les réactions des personnes âgées… Il les prévient : *« Vous verrez, pour les personnes âgées, l'arrivée d'un chien, c'est magique ! »* Les animaux utilisés pour ce genre d'intervention sont habitués à tout ce qu'on peut leur demander face à des personnes âgées ou, parfois, des déficients mentaux : *« Ce sont des chiens exceptionnels,* précise Jean-Jacques Gross. *Dès qu'ils sont petits, on les déplace beaucoup, on les emmène dans des lieux très différents où ils sont en contact avec un grand nombre de personnes différentes. C'est un contexte qui devient naturel pour eux. »*



L'intervention des chiens est un moment magique pour les résidents.

Une clé pour s'ouvrir

Sur ce type d'animation, l'effet d'entraînement au sein du groupe de chiens est un puissant moteur : il suffit qu'ils voient l'un d'entre eux aller vers les personnes de l'Ehpad pour être dans les « starting-blocks » et se lancer à leur tour, au moindre signe. Ce qui apparaît évident, c'est le rôle de médiateur qui permet à des personnes âgées parfois renfermées ou se sentant seules, de, soudainement, s'ouvrir. L'intervention à l'Ehpad de Semur s'organisait en deux groupes : le premier, dans une salle commune au rez-de-chaussée, avec une quinzaine de résidents rassemblés, à la fois pour toucher les chiens, les caresser, les brosser et organiser des petits jeux avec eux. Quant au second groupe, accompagné d'animatrices de l'Ehpad, il se rendait, dans les chambres des résidents ayant donné leur accord, (la présence du chien n'est jamais imposée). Jean-Jacques Gross le rappelait aux adolescents participants : *« Venir à l'Ehpad avec un animal c'est une chance dont vous devez avoir conscience : le chien est un formidable vecteur. Vous allez voir que, souvent, les personnes se mettent à vous parler d'un tas de choses et ne s'occupent plus du chien, mais c'est lui le véritable médiateur : il permet d'avoir accès aux personnes afin de leur permettre de s'ouvrir à nouveau… ».* De fait, sitôt entré dans l'Ehpad, le groupe génère sourires, intérêt, une nouvelle atmosphère s'installe.

Moment très attendu

La visite, moment formidable pour les résidents, est aussi très importante pour le personnel, comme le confirme Nathalie Biotteau, une des animatrices de l'Ehpad : *« Avoir des jeunes présents dans l'établissement, c'est déjà très important pour les résidents. Avec les chiens, l'interactivité leur plaît beaucoup. Les deux réunis apportent une communication facilitée, des échanges et, au final, un bien-être. M. Gross vient régulièrement avec son association, c'est devenu un rituel pour les résidents et c'est quelque chose de très attendu. »* Les élèves accomplissant cette initiation sont encadrés, par le personnel de l'Ehpad et leurs enseignants de la MFR. Rien n'est imposé aux résidents et l'éventuelle peur des chiens que peuvent ressentir certaines personnes et tout à fait prise en compte. Depuis plusieurs années qu'il mène ce genre d'action, Jean-Jacques Gross, a beaucoup appris, y compris sur lui-même : *« Dans ces circonstances, on demande beaucoup à nos chiens, mais les rencontres sont marquantes. Parfois, c'est émotionnellement très fort, ça peut même être éprouvant mais je suis très reconnaissant à mes chiens de m'avoir aidé dans ces moments, en jouant leur rôle de médiateur. »*

Le slogan de l'Izpah c'est « Un chien, un sourire ». *« Nous n'avons pas d'autre prétention que celle d'apporter un sourire sur le visage des personnes que nous rencontrons dans ces contextes »* conclut Jean-Jacques Gross. Mais elle est énorme, cette prétention !

Berty Robert

// MÉDIATION ANIMALE

58 Un amour immortel

Dans le cadre de leur projet d'initiative et de communication (PIC), trois élèves de BTS PA 2e année, ont proposé une demi-journée de médiation animale aux séniors, le 12 février au Legta de Challuy.



Les résidents séniors ont pu visiter l'exploitation du Pré des Athénées durant la rencontre organisée le 12 février par trois élèves de BTS PA.

« Le pré des Athénées » (exploitation du Legta de Challuy) a accueilli une dizaine de séniors de la résidence Domitys « Le Belvédère » de Nevers, le 12 février, dans le cadre d'un événement organisé par trois élèves de BTS PA 2e année : Constance Liger, 19 ans ; Amélie Plantard, 19 ans ; et Sarah Potey, 20 ans. *« La médiation animale a depuis longtemps montré ses bienfaits, et si d'autres élèves ont choisi un public plus jeune, pour nous il était évident de proposer cela auprès de séniors »*, détaillent Constance, Amélie et Sarah.

Pour justifier plus spécifiquement leur choix, Sarah précise : *« ce public est souvent isolé. Il est donc important de les intégrer dans nos vies »*. Constance poursuit : *« en discutant toutes les trois, nous nous sommes rendu compte que nos grands-parents respectifs avaient souvent un attachement particulier avec les animaux. Et, avec l'âge, ce lien permettait de raviver quelques souvenirs joyeux »*. Amélie complète : *« la médiation animale est une aide à la communication et il faut s'en servir pour tisser des liens avec nos aînés »*.

Ainsi, pour ce PIC, les trois élèves avaient décidé d'utiliser l'exploitation du Legta, mais pas seulement. *« Nous allons proposer aux résidents de nourrir les agneaux du « Pré des Athénées». Nous avons la chance d'avoir une exploitation comme support pédagogique, autant s'en servir. Et, en parallèle, nous avons souhaité compléter cette médiation avec la venue de deux canidés »*. Ainsi, Heavy (Berger Australien de 12 ans) et Léna (Border croisé Setter de 9 ans), les deux chiennes de Delphine Lubowsky (éducatrice canine, comportementaliste) furent conviées à participer. Pour Delphine Lubowsky, *« c'est une première de travailler avec des personnes âgées, cette expérience est enrichissante. Je suis persuadée que le lien avec les chiens, ou tout autre animal, permet de responsabiliser les publics tout en travaillant la coordination physique ou la mémoire »*.



Heavy et Léna (ici en photo), appartenant à Delphine Lubowsky, furent conviées.



Une séance d'allaitement au biberon était proposée avec les agneaux de l'exploitation du Pré des Athénées.

Réminiscences d'un temps jadis

Après avoir eu un premier contact avec les veaux de l'exploitation de Challuy, les séniors, âgés de 72 à 83 ans, se sont donc divisés en deux groupes pour aller voir les agneaux puis les chiens. Durant ces rencontres, le pouvoir des animaux est immédiat et se manifeste par l'esquisse de sourires sur les visages. À force de caresses, les réminiscences du passé jaillissent : *« j'ai travaillé dans le milieu agricole et nous avions aussi des chiens dans l'exploitation, ils étaient gentils… »* ou encore *« j'ai eu des chats ! »* ou bien : *« nous n'avions pas d'agneaux, par contre je me rappelle que nous avions des cochons »*. Malgré quelques lacets sauvagement attaqués par des agneaux et quelques bouloches de poils sur les manteaux, les résidents étaient ravis de l'expérience. Une fois les câlins et autres brossages terminés, Amélie, Constance et Sarah avaient concocté un quiz spécial pour les aînés. *« Nous voulions stimuler leurs mémoires et leurs connaissances jusqu'au bout »*. Pour conclure sur une note conviviale, quelques jus de fruits et autres gâteaux furent partagés entre les deux générations. Ainsi, même si quelques années les séparaient, tous avaient comme point commun l'affection intemporelle pour ces compagnons à quatre pattes.



Les résidents repartirent avec quelques souvenirs de cette demi-journée avec les animaux.

Chloé Monget

// CINÉMA

21 À la (re-)découverte d'une utopie viticole

En France, ils ne sont qu'une poignée de viticulteurs passionnés à poursuivre la culture de francs de pieds, ces cépages qui ont survécu aux attaques de phylloxéra. Un documentaire vous les fait découvrir. Il sera projeté le 21 mars à Nuits-Saint-Georges.

En Bourgogne comme dans toutes les grandes régions viticoles de France on conserve un souvenir cuisant des attaques de phylloxéra sur la vigne. Cette maladie a eu un tel impact qu'aujourd'hui, et depuis 120 ans, toutes les vignes françaises qui l'ont subi, sont greffées sur des souches américaines. Enfin presque toutes car, comme le village d'Astérix, il existe encore en France des viticulteurs qui disposent de quelques hectares de francs de pied, ces cépages non-greffés, héritage du passé ou issus d'une volonté farouche de quelques producteurs. C'est tout l'objet du film documentaire « Francs de pied : la nouvelle utopie viticole ? » que l'on doit à David Bessenay et Jean-Pierre Vial, et produit par Corinne Thévenet, avec le soutien de Proarti. Il sera diffusé vendredi 21 mars à 20 h 30 au cinéma Le Nuiton, à Nuits-Saint-Georges, en Côte-d'Or. Ce film emmène à la rencontre des vignerons qui cultivent des francs de pied et partagent ce rêve collectivement via une association en attendant un label et peut être une reconnaissance de l'Unesco. Il fait un état des lieux sur l'intérêt de cette démarche tant d'un point de vue gustatif qu'agronomique et patrimonial.

Fantasme ou combat légitime ?

Le film s'appuie sur des témoignages scientifiques, français et suisse, et invite des spécialistes de la dégustation (journalistes, sommeliers, etc.) à se prononcer sur le profil de ces cuvées « franches de pied ». À l'heure où la viticulture française avance à grands pas sur la création de cépages hybrides, ce retour à la vigne originelle est-il un simple fantasme ou un combat légitime ? Parmi les vignerons intervenants dans ce film, vous pourrez voir les Bourguignons Thibault Liger-Belair, Philippe Charlopin, Sylvain Pellegrinelli et Emmanuel Guillot-Broux. Thibault Liger-Belair proposera d'ailleurs à l'issue de la projection une dégustation. C'est aussi à l'issue d'une rencontre avec ce dernier que l'idée du documentaire a germé. Sa trouvaille fortuite, en Beaujolais (moulin-à-vent), de gamays francs de pied datant des années 1870 a été un déclic. Les premières recherches des auteurs leur ont permis de se rendre compte rapidement qu'il n'était pas un cas unique et que dans tous les vignobles français, quelques audacieux tentaient la même aventure de préservation et replantation des francs de pied. Dès lors, l'objectif a été de comprendre comment ces pieds avaient pu résister face à l'implacable ravageur (car le phylloxéra n'appartient pas qu'aux livres d'histoire, il est encore bien présent sur le territoire et les documentaristes l'ont « rencontré ») et pourquoi des vignerons s'échinaient à en replanter malgré les difficultés agronomiques, économiques voire administratives. Découvrez ce film d'un peu plus d'une heure, sorti en salle le 18 juin dernier, une histoire passionnante qui ne devrait pas vous laisser indifférent.

Berty Robert, avec communiqué

Découvrez aussi sa bande-annonce sur la page Facebook de Terres de Bourgogne.



L'affiche du film réalisé par David Bessenay et Jean-Pierre Vial.

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr

Agenda Loisirs

DIJON CÉRÉALES
MEMBRE DE ALLIANCE BFC UNE RÉGION, DES AGRICULTEURS, UN FUTUR
ACTIFS POUR LE TERRITOIRE

Côte-d'Or

• Samedi 15 mars

// Fête du Crémant et Tape-Chaudrons à Châtillon-sur-Seine

Châtillon-sur-Seine ouvre le bal des fêtes à l'approche du retour des beaux jours avec la 25e édition de la fête du Crémant et Tape-Chaudrons. Ce sera aussi l'occasion de célébrer le 50e anniversaire de l'appellation Crémant de Bourgogne. Le Tape-Chaudrons est une tradition qui remonte à l'époque où nos ancêtres chassaient symboliquement les rigueurs de l'hiver en tapant sur leurs chaudrons. Au programme : un carnaval avec 18 chars et 14 viticulteurs exposants, nombreuses animations et dégustations.

• Jeudi 20 mars

// Table-ronde sur l'aligoté à Beaune

Une table-ronde est proposée à 18 heures à la Cité des Climats et Vins de Bourgogne sur le thème suivant : « L'aligoté d'un passé glorieux à un avenir radieux ? » L'occasion de découvrir toutes les facettes de ce vin, son origine, son histoire, ses terroirs. Avec la participation de Pierre de Benoist, vigneron, Jean Rosen, directeur de recherche au CNRS et président de l'association « Rencontre des cépages modestes », François Vannier, géologue, et Sylvain Pataille, vigneron et membre de l'association Les Aligoteurs. La table-ronde sera suivie d'une dégustation de deux vins du cépage aligoté.

Tarif : 6 euros (la conférence et les deux verres de dégustation). Tarif étudiant : 3 euros. www.citeclimatsvins-bourgogne.com

• 21 et 22 mars

// Apéritifs comiques

Dans le cadre de la saison départementale Arts et Scènes Côte-d'Or, la compagnie théâtrale Les Encombrants vous convie à un apéritif comique dans son spectacle « Garçon, un kir ! », vendredi 21 mars à Binges et samedi 22 mars à Til-Châtel.

cotedor.fr

• Mercredi 26 mars

// Découvrez la tonnellerie

Les tonneliers de France font découvrir leur métier aux jeunes en recherche d'une formation. Ces entreprises ont à cœur de transmettre leurs gestes et leur expertise. Situées au cœur des vignobles, au plus près des besoins des entreprises, des écoles assurent la transmission du savoir-faire des tonneliers, dont une à Beaune, en Côte-d'Or, qui ouvrira aussi ses portes le 26 mars. Elles préparent au diplôme de CAP de tonnellerie dans le cadre d'une formation en alternance. 16 tonnelleries bourguignonnes ouvriront leurs portes à cette occasion.

www.tonneliersdefrance.fr

Nièvre

• 22 mars

//Jugement de bétail JA

Les JA de Lormes orchestreront un jugement de bétail, le 22 mars à Brassy (plus de renseignements prochainement).

• 4 et 5 avril

// 33e Rallye de l'Anguison

Le Rallye National de l'Anguison revient pour une 33e édition, les 4 et 5 avril à Corbigny (Champ de Foire).

Découvrez le programme complet sur : https://ecurie-corbigny-auto.org/presentation-de-ledition-2025/

• 6 avril

// Marché de la butte

Dans le cadre de la 42e édition de la Marche de Nevers-Montenoison, l'association AVEC Montenoison propose son « marché de la Butte », qui regroupera producteurs et artisans locaux (de 9 h à 18 h). Pour la randonnée, divers parcours sont proposés : 9 et 5 km (départ à partir de 13 h 30 / 14 h). Restauration et buvette sur place.

Renseignements : avecmontenoison@outlook.fr ou au 06 25 00 40 63.

• 22 juin

// Balade contée

Le 22 juin à 10 h, le Théâtre du Temps Pluriel organise une balade contée de 3 h, au départ du Château de Villars, à Saint-Parize-le-Châtel. Le parcours de 6 km environ sera ponctué par des pauses littéraires et musicales.

Informations : https://maisonculture.fr/spectacle/chemins-de-traverse ; Réservation à nadia.joly@maisonculture.fr